



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11



Le n° 60 ct.

Elections cantonales
Tous les résultats et nos interviews pages 2 et 3

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Le deuxième tour des élections au Conseil d'Etat par les chiffres

● Participation de 64,64 % au lieu de 73,28 % (-8,64 % et 9763 « valables » de moins que le 6 mars). ● Magnifique élection de M. Hans Wyr avec 42 560 voix (1598 de plus que la majorité absolue) et de M. Antoine Zufferey avec 40 962 voix (à 22 de la majorité absolue) ● M^{me} Gabrielle Nanchen, avec 29 402 voix est constitutionnellement éliminée au profit de M. Arthur Bender malgré le trou de 5898 voix, entre les deux, soit 1018 voix de plus en faveur de M^{me} Nanchen par rapport au premier tour.

L'absence de nouvelles candidatures au deuxième tour et la lassitude du corps électoral pouvaient faire craindre une diminution de la participation relativement importante. On l'estimait à 10 ou 12 %. Elle s'est heureusement limitée à 8,64 % pour atteindre au total 64,64 %.

Ainsi, contre 95 120 votants le 6 mars, il s'en est retrouvé 83 961. Les bulletins valables ont passé, eux,

de 91 729 à 81 966 pour arriver en fait à 500 voix près de ceux du 1^{er} tour de 1973.

Une constatation s'impose d'emblée : sur 9763 bulletins valables en moins, le Haut-Valais en prend 5746 à sa charge et le Bas 4017, malgré un nombre de votants plus de deux fois et demie supérieur.

L'analyse détaillée par commune laisse en tout cas apparaître comme

première impression une remarquable discipline de vote des démocrates-chrétiens qui ont voulu assurer une belle élection à leurs deux candidats.

Les socialistes ont agi de même, avec, en plus, l'appui extrêmement important des radicaux.

Résultats individuels

Dans l'ordre de la faveur populaire, l'analyse nous permet de mettre en évidence les éléments suivants.

M. HANS WYER est sorti premier dans tous les districts du Haut-Valais et deuxième dans ceux du Valais romand, à l'exception de l'Entremont et de Saint-Maurice où il est également premier.

Par rapport aux bulletins valables, il avait au premier tour un peu plus de 60 % dans le Haut-Valais et il a atteint le 66,78 % des bulletins valables, hier. Dans le Valais romand, il a passé de 45,46 %, le 6 mars à 46,39 % le 13 mars.

Sur l'ensemble du canton, de 49,90 %, il a dépassé la majorité absolue pour récolter le 51,92 % des suffrages.

M. ANTOINE ZUFFEREY a amélioré son pourcentage dans le Haut, grâce notamment au district de Brigue qui a été très nettement plus régulier qu'au premier tour. Il a passé de 50,35 % à 55,20 %.

Dans le Bas, où il était déjà deuxième dimanche passé avec 46,85 % des bulletins valables, il améliore encore son pourcentage, avec 48,03 %.

M. Zufferey sort deuxième dans tous les districts du Haut et premier dans ceux du Bas, à l'exception de l'Entremont et de Saint-Maurice où il est deuxième.

Ce qui est important, c'est la magni-

fique tenue des démocrates-chrétiens dans la partie romande du canton puisque dans beaucoup de communes MM. Wyr et Zufferey obtiennent, soit le même score, soit un score très proche. En récapitulation des districts du Bas, c'est la même chose, sauf pour celui de Sierre où l'avance du candidat régional n'excède pourtant pas 836 voix.

Le Haut-Valais a pratiquement agi de même à l'égard des deux candidats démocrates-chrétiens, à part le district de Viège où la différence est de 1252.

Il doit être réconfortant pour les adhérents du parti démocrate-chrétien de constater, ce matin, que la solidarité s'est bien retrouvée en ce deuxième tour et qu'elle a été exemplaire dans les huit districts du Bas.

Ainsi les quatre conseillers d'Etat DC ont été élus par le 50 % ou plus des bulletins valables.

Au premier tour, M. Guy Genoud a été élu par le 53,93 % des bulletins valables, M. Franz Steiner par le 53 % et, hier, M. Wyr par le 51,92 % et M. Zufferey par le 49,97 %.

Grâce aux radicaux, M^{me} Nanchen confirme

La remarquable confirmation du résultat de dimanche passé (112 voix seulement en moins) n'est pas, cette fois, le fait des démocrates-chrétiens du Valais romand et un peu moins de ceux du Haut.

La comparaison des deux tours donne 9941 voix le 6 mars, dans le Haut, (35,51 % des bulletins valables) et 7176 voix, hier (32,31 %).

Par contre, malgré la diminution de 4017 bulletins valables dans la partie romande, elle réalise une avance de 2663 voix, passant en effet de 19 573 à 22 226

voix. Elle augmente singulièrement son pourcentage puisqu'il passe de 30,70 % à 37,19 %.

Et dans l'ensemble du canton, elle progresse de 32,17 % à 35,87 %.

L'apport de toutes les oppositions, mais surtout d'une partie des radicaux était prévu. Pour en avoir la preuve, prenons d'abord les communes où M^{me} Nanchen est sortie première le 6 mars.

A part Selkingen (où elle avait obtenu 20 voix contre 19 à M. Wyr) elle était en tête à Chalais, Chippis, Nax, Bovernier, Saxon et Dorénaz, soit dans sept communes en tout.

Or, hier, à part Guttet, où elle bat M. Wyr d'une voix (45 contre 44), elle sort première dans onze autres communes, c'est-à-dire Chalais, Miège, Ayent, Nax, Vex, Savièse, Martigny, Riddes, Saxon, Dorénaz, Monthey et Saint-Gingolph.

On retrouve immédiatement dans les principales de ces communes la coalition socialiste-MSI et radicale ou quelques dissidences, comme notamment à Ayent, contre le seul PDC.

Les deux citadelles radicales de Martigny et Monthey donnent pratiquement chacune le même nombre de voix à M^{me} Nanchen qui vient en tête dans la première (où M. Bender sort bon dernier) et encore plus nettement dans la deuxième.

Lorsque l'on parle de la collaboration du parti radical avec le parti majoritaire, on se demande vraiment de quoi l'on cause.

A Riddes, bourg du futur président du Grand Conseil, c'est tout aussi patent.

En conclusion, le PDC s'est bel et bien trouvé tout seul contre les opposi-

A. L.

Révoltantes accusations de la « Tribune de Lausanne »

DÉCLARATION DES RÉDACTEURS DU « NF »

Les soussignés, tous rédacteurs professionnels au *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, ont pris connaissance avec indignation de deux textes de la *Tribune de Lausanne* du dimanche 13 mars 1977 par lesquels ils sont mis en cause. L'UN D'EUX par Jacques Poget (page 15) et EN BLOC par Liliane Varone (page 18). Jacques Poget fait état d'explications qui lui auraient été données par UN DES RÉDACTEURS DU NF.

Liliane Varone accuse notre rédacteur en chef, M. André Luisier, de « manquer aux règles les plus élémentaires de la déontologie professionnelle » et ajoute que LES RÉDACTEURS DU NF admettent ces manquements mais, écrit-elle, « il paraît que lorsque l'on mène le bon combat, tous les moyens sont bons, même la MALHONNÊTÉ ».

Liliane Varone fait donc passer l'ensemble des rédacteurs soussignés, aux yeux du public, pour des journalistes qui couvriraient même la malhonnêteté dans l'exercice de leur métier. Nous, soussignés, dénonçons avec la dernière vigueur ce vil procédé de Liliane Varone consistant à mettre en cause, sans l'ombre d'une preuve à l'appui, notre conscience professionnelle et notre dignité humaine.

Nous déclarons formellement former une équipe rédactionnelle soudée par l'amitié et la confiance réciproques et renvoyer ainsi de qui

elles viennent, EN BLOC, les accusations sans preuve de Liliane Varone et les dires de Jacques Poget

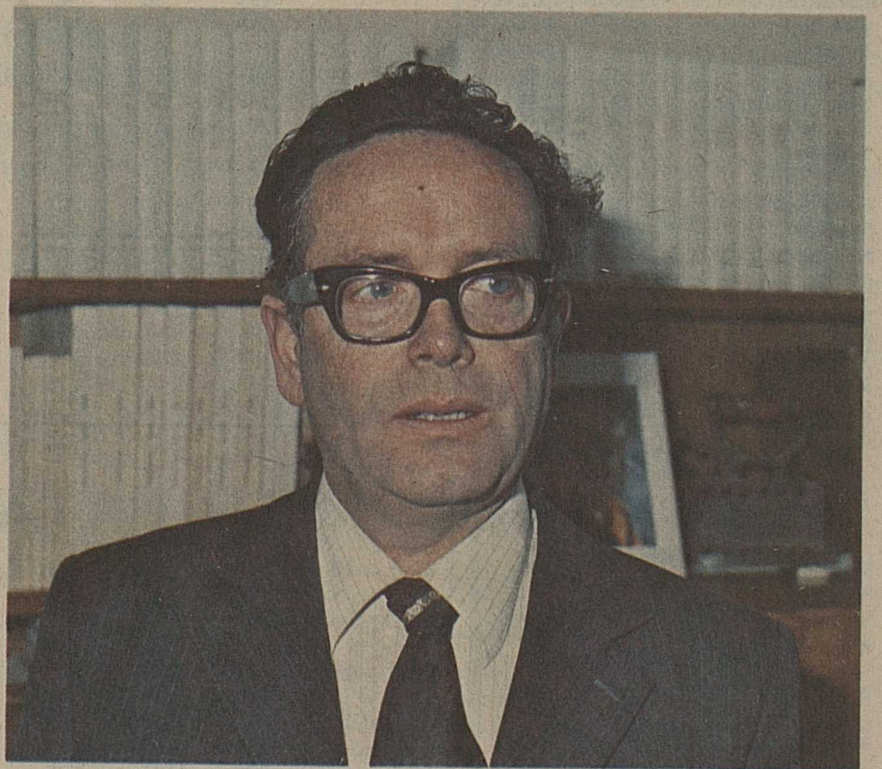
Suite page 3

Les deux élus du peuple du scrutin de ballottage

M. Hans Wyr 42 560 voix (51,92 %)



M. Antoine Zufferey 40 962 voix (49,97 %)



L'élue du peuple éliminée par l'article 52 de la Constitution



M^{me} Gabrielle Nanchen 29 402 voix (35,87 %)

Le non-élu du peuple, désigné d'office par les effets de l'article 52 de la Constitution



M. Arthur Bender 23 504 voix (28,67 %)

Votations fédérales
Trois NON cinglants aux xénophobes

Voir pages 6 et 7 les résultats et les commentaires de Roger Germanier

Le « Confédéré » de l'époque
par Gérald Rudaz
Voir page 3

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTAT - DEUXIÈME TOUR

CONCHES

	Electeurs inscrits	Votants	Bulletins blancs	Bulletins nuls	Bulletins valables	Nanchen	Bender	Zufferey	Wyer
Ausserbinn	24	12			12	5	4	7	12
Bellwald	174	95		1	94	30	49	53	76
Biel	36	21		2	19	6	8	10	12
Binn	118	68		1	67	6	41	60	67
Blitzingen	83	43	2	2	39	6	19	32	33
Ernen	221	106		4	102	35	45	59	75
Fiesch	402	223		9	214	62	92	127	156
Fieschertal	152	73		1	72	19	22	40	56
Geschinen	56	26			26	10	4	14	21
Gluringen	76	35		1	34	3	19	24	31
Lax	106	107		5	102	34	61	55	68
Mühlebach	38	27			27	2	21	26	25
Münster	319	182			182	31	96	136	144
Niederwald	66	33	33		33	4	19	21	31
Obergesteln	158	72			72	14	40	51	60
Oberwald	162	109		5	104	8	61	90	96
Reckingen	233	149	2	2	145	18	70	107	116
Ritzingen	57	35			35	17	15	16	20
Selkingen	51	34			34	15	14	18	20
Steinhaus	27	23			23	6	18	16	23
Ulrichen	138	99		1	98	25	36	51	74
Total	2757	1572	4	34	1534	356	754	1013	1216

RAROGNE ORIENTAL

Betten	309	145		2	143	22	95	129	134
Bister	26	14			14	6	6	8	14
Bitsch	221	116	1	3	112	38	52	62	71
Filet	55	31	1	1	29	9	12	19	23
Goppisberg	54	40			40	8	20	23	37
Greich	68	38		3	35	2	23	21	30
Grengiols	292	148		1	147	57	60	70	79
Martisberg	29	22			22	4	12	21	21
Mörel	336	192	3	2	187	85	71	82	109
Ried-Mörel	151	75			75	19	46	50	65
Total	1541	821	5	12	804	250	397	485	583

BRIGUE

Birgisch	106	60			60	8	30	46	50
Brigue-Glis	5444	2989	23	94	2872	1250	1267	1276	1515
Eggerberg	219	150	2	4	144	38	59	78	108
Mund	373	202	1		201	51	37	126	155
Naters	3821	1917	15	70	1832	776	752	849	931
Ried-Brigue	658	416	5	4	407	118	164	245	288
Simplon	212	156	2	1	153	17	110	126	136
Terren	311	197	1		196	50	70	129	126
Zwischbergen	123	85		3	82	23	44	42	50
Total	11267	6172	49	176	5947	2331	2533	2917	3359

VIÈGE

Baltschieder	301	165		6	159	72	45	54	119
Eisten	187	101		2	99	30	41	61	72
Embd	224	105			105	18	46	75	95
Grächen	646	344		6	338	93	140	202	256
Lalden	317	207		2	205	59	61	100	144
Randa	255	158	2	3	153	33	62	113	104
Saas Almagell	228	152	3	1	148	35	79	78	125
Saas Balen	300	202		1	201	59	90	120	145
Saas Fee	661	347	4	9	334	65	134	231	249
Saas Grund	552	328	1	4	323	84	140	216	246
Saint-Nicolas	1235	556	3	10	543	150	201	325	386
Stalden	660	421		2	419	158	136	221	263
Staldenried	319	213		2	211	36	63	149	166
Täsch	362	165		3	162	46	56	110	120
Törsel	354	220	1		219	32	59	146	168
Viège	3425	2400	19	24	2357	860	828	1034	1699
Visperterminen	766	466	2	8	456	105	202	300	375
Zeneggen	134	105		1	104	23	29	67	75
Zermatt	2052	754	11	16	727	260	222	356	403
Total	12978	7409	46	100	7263	2218	2634	3958	5210

RAROGNE OCCIDENTAL

Ausserberg	407	319	2	10	307	63	142	180	194
Blatten	227	147	2	1	144	27	90	102	103
Bürchen	343	206	1	4	201	43	107	144	154
Eischoll	370	207	1		206	24	68	169	176
Ferden	213	175	1		174	16	126	132	133
Hohntenn	143	107		1	106	19	67	65	91
Kippel	259	140		10	130	18	73	103	87
Niedergesteln	238	159	2	3	154	47	66	98	111
Rarogne	808	541	3	9	529	181	195	290	327
Steg	620	415	2	3	410	155	181	185	255
Unterbäch	244	147			147	38	38	84	107
Wiler	260	166		2	164	19	111	130	127
Total	4132	2729	14	43	2672	650	1264	1682	1865

LOÈCHE

Agarn	355	266		3	263	90	70	133	171
Albinen	187	103			103	35	49	63	72
Bratsch	289	163	1	2	160	69	51	80	93
Ergisch	145	107		1	106	46	38	50	76
Erschmatt	189	112		1	111	47	25	42	68
Feschel	75	43			43	15	18	30	38
Gampel	651	497	9	1	487	115	230	324	366
Guttet	174	80			80	45	19	29	44
Inden	43	23			23	5	7	17	18
Loèche	1637	1077	12	12	1053	482	231	493	565
Loèche-les-Bains	634	350	3	3	344	90	115	197	238
Oberems	113	49			49	24	22	16	35
Salquenen	729	468	8	1	459	116	205	307	313
Tourtemagne	526	396	5	2	389	105	154	208	272
Unterems	113	58		1	57	27	13	25	36
Varen	390	265	1	2	262	60	125	191	195
Total	6250	4057	39	29	3989	1371	1372	2205	2600

SIERRE

	Electeurs inscrits	Votants	Bulletins blancs	Bulletins nuls	Bulletins valables	Nanchen	Bender	Zufferey	Wyer
Ayer	334	176	1	1	174	51	14	121	104
Chalais	1210	827	4	6	817	392	159	319	287
Chandolin	66	55	2		53	5	6	47	31
Chermignon	1303	940	6	11	923	361	192	490	490
Chippis	832	565	6		559	314	114	190	151
Grimentz	141	109		1	108	12	10	95	84
Grône	837	578	2	2	574	226	140	268	245
Icogne	171	134			134	67	7	73	74
Lens	1520	1067	16	10	1041	412	137	584	537
Miège	413	276	8	5	263	126	36	125	113
Mollens	186	134		3	131	56	9	72	70
Montana	1043	664	7	11	646	238	121	353	326
Randogne	915	571	5	12	554	215	105	275	249
Saint-Jean	122	82		1	81	17	1	64	56
Saint-Léonard	901	670	2	5	663	227	129	334	322
Saint-Luc	136	105	1	1	103	38	4	66	38
Sierre	7390	4865	66	86	4713	1968	1148	2184	1744
Venthône	366	273	1		272	111	44	149	122
Veyras	492	336	4	5	327	151	65	156	110
Vissoie	250	209		3	206	33	31	169	145
Total	18628	12636	131	163	12342	5020	2472	6134	5298

HERENS

Les Agettes	123	96			96	34	14	51	51
Ayent	1761	1318	2	7	1309	675	70	620	593
Evolène	1000	738	4	5	729	170	77	504	514
Hérémece	997	634	2	26	606	153	71	433	433
Mase	170	142	1	1	140	69	5	70	71
Nax	270	173		4	169	79	19	75	78
Saint-Martin	744	531	1	8	522	134	46	352	370
Vernamiège	167	119	1	1	117	55	7	62	46
Vex	587	403		5	398	165	92	164	160
Total	5819	4154	11	57	4086	1534	401	2331	2316

SION

Arbaz	346	254	2	3	249	101	9	145	145
Grimisuat	896	651	10	6	635	280	76	318	320
Salins	451	354	4	6	344	134	60	175	157
Savièse	2659	1904	15	13	1876	854	331	842	852
Sion	12498	7756	80	256	7420	2928	1746	3733	3600
Veysonnaz	280	168			168	33	6	129	128
Total	17130	11087	111	284	10692	4330	2228	5342	5202

CONTHEY

Ardon	978	744	4	8	732	180	179	440	431
Chamoson	1404	1054	8	10	1036	268	282	569	567
Conthey	2956	1921	15	11	1895	705	408	841	877
Nendaz	2790	1847	20	10	1817	609	378	954	918
Vétroz	1204	871	5	9	857	251	307	387	388
Total	9332	6437	52	48	6337	2013	1554	3191	3181

MARTIGNY

Bovernier	399	314	4	2	308	142	69	114	118
Charrat	581	416	3	6	407	146	178	136	141
Fully	2357	1935	20	10	1905	493	863	931	927
Isérables	766	447	1	3	443	140	180	154	146
Leytron	1214	810	7	12	791	155	295	450	435
Martigny-C.	659	520	3	1	516	189	102	26	

Elections complémentaires au Conseil d'Etat

Nos interviews

Les élus

M. Hans Wyer:
«Confiance du peuple au parti qui assume la responsabilité»
«Remarquable maturité politique du Bas envers le Haut»

En premier lieu, la très bonne participation au scrutin m'a agréablement surpris. Ses résultats nets et clairs confirment en outre la ferme intention du peuple valaisan de renouveler sa confiance au parti majoritaire assumant les responsabilités politiques de notre canton. A travers ce scrutin particulièrement significatif, toutes les classes de la population, jeunes et femmes également, ont clairement défini leur point de vue à ce sujet.

Il me plaît de constater que le Bas-Valais, une fois de plus, fait preuve d'une maturité politique remarquable à l'égard du Haut-Valais en lui don-

nant à nouveau l'occasion d'être représenté au gouvernement par deux conseillers d'Etat. Par cet incontestable résultat basé sur la confiance, le peuple a constitué son gouvernement, qui pourra œuvrer d'une façon très positive.

En outre, le résultat du scrutin ainsi que la représentation de la minorité sont un prélude à un travail gouvernemental harmonieux. Je remercie toutes les électrices et tous les électeurs pour leur action efficace au cours de la campagne électorale ainsi que pour leur inestimable appui.

M. Antoine Zufferey:
«Consolider l'œuvre entreprise en y apportant les perfectionnements nécessaires»

– *Quel a été votre première impression au vu des résultats ?*
 – C'est un sentiment de reconnaissance. Une foule d'amis se sont dévoués pour notre parti et pour moi-même, et je les en remercie.
 – *Que pensez-vous du score obtenu ?*
 – J'en suis très satisfait, compte tenu du handicap de départ. J'appartiens en effet à un district et à une ville où mon parti n'assure pas à lui seul la majorité absolue. Cela s'est remarqué en 1969 et en 1974 déjà, en dépit d'un dévouement exemplaire à tous les niveaux. En plus cette année, comme en 1969 d'ailleurs, j'étais le seul candidat à avoir dans mon propre district une concurrence directe. Ceci représentait pour les minorités la tentation de me considérer comme

l'homme à abattre, pour placer deux minoritaires au gouvernement.
 – *Que pensez-vous de cette campagne ?*
 – Je suis heureux que mes amis et moi-même ayons mené une campagne parfaitement honnête et courtoise.
 – *Quels sont vos projets pour la nouvelle période ?*
 – A aucun moment de ma campagne je n'ai caché mon intention de poursuivre l'œuvre entreprise et la consolider, tout en y apportant les perfectionnements nécessaires. Je puis dire en tous les cas qu'il n'y a rien à tirer de positif et d'utilisable des conseils que nos adversaires politiques ont cru bon de nous dispenser durant la campagne électorale.

M^{me} Gabrielle Nanchen:
«Les socialistes constitueront bientôt la seconde minorité au Conseil d'Etat»

– *Quel est votre premier sentiment au vu des résultats ?*
 – Je constate que le PDC a de plus en plus de difficultés à élire seul ses candidats et que beaucoup de Valaisans estiment aujourd'hui que la majorité est sur-représentée au gouvernement.
 – *Que pensez-vous du score obtenu ?*
 – Le résultat que j'ai obtenu au deuxième tour dépasse toutes les prévisions et je remercie vivement toutes les Valaisannes et tous les Valaisans qui m'ont accordé leur confiance.
 Le fait qu'en chiffres relatifs, j'améliore le score du premier tour démontre que le résultat n'est pas un fait accidentel, une addition artificielle d'électeurs qui auraient voté pour moi au premier tour pour affaiblir certains candidats, mais bien l'illustration d'un changement en profondeur d'un canton.
 Le fait que ce soit à une femme qu'échoit l'honneur d'incarner ce changement est significatif en lui-même. Je me réjouis plus particulièrement de la joie qui est aujourd'hui celle de mes amis personnels.
 Les temps sont proches où les socialistes constitueront la seconde minorité représentée au Conseil d'Etat.

– *Quelle impression vous laisse cette campagne ?*
 – Je regrette que la campagne n'ait pratiquement pas porté sur des programmes politiques en présence et qu'on en ait fait avant tout une affaire de personne.
 Trop souvent, la passion a pris le pas sur la raison et l'on n'a pas toujours – et de loin – respecté la dignité des personnes en cause.
 – *Avez-vous l'intention de déposer un recours personnel ?*
 – Pour mon compte, j'estime que les lois sont faites pour être respectées et non pas pour être tournées.
 Je n'envisage pas de recourir personnellement contre cette élection. Par contre, je considère la Constitution comme dépassée en ce qui concerne l'élection du Conseil d'Etat et je ferai en sorte qu'elle soit modifiée.
 – *Quels sont vos projets pour l'avenir ?*
 – Il faut continuer le travail commencé et faire en sorte que les tendances en faveur d'un changement en Valais se concrétisent dans quatre ans par l'entrée d'un socialiste au gouvernement.

Les responsables des partis

M. Pierre Veuthey, président du parti démocrate-chrétien valaisan:
«Que le Valais se retrouve uni»

Je pense que les résultats de nos deux candidats démontrent que le corps électoral nous a renouvelé sa confiance pour une nouvelle période, puisqu'il a confirmé au cours des deux derniers dimanches nos quatre candidats au Conseil d'Etat.

Dimanche dernier, il a élu 85 députés du parti démocrate-chrétien au

Grand Conseil. Ainsi se trouve assuré au Parlement et au gouvernement une solide majorité en faveur de notre parti.

En conclusion, de ce mois de luttes électorales, je souhaite que le Valais se trouve uni derrière la majorité qu'il a démocratiquement choisie pour garantir la prospérité et le bonheur de nos concitoyens.

M. Wilhelm Schnyder, secrétaire général du parti démocrate-chrétien haut-valaisan:
« J'apprécie toute la valeur de l'attitude du peuple bas-valaisan »

La brillante élection de MM. Zufferey et Wyer fait tout particulièrement plaisir aux chrétiens-sociaux du Haut-Valais. En ce qui concerne notre fraction, je me fais un devoir de remercier toutes les électrices et tous les électeurs qui ont apporté leurs suffrages aux deux candidats. Personnellement, je constate que M. Wyer obtient la majorité absolue alors que M. Zufferey s'en approche d'une vingtaine de voix.

C'est extrêmement rare lors d'un deuxième tour de scrutin. J'ai en outre le

sentiment profond que le peuple valaisan, à travers ce scrutin, a voulu démontrer sa confiance et son attachement au président du Conseil national. Je suis également convaincu que notre représentant au collège gouvernemental a les atouts en main pour faire du bon travail et je suis persuadé qu'il en fera. J'apprécie toute la valeur de l'attitude du peuple bas-valaisan quant à la double participation haut-valaisanne au gouvernement. Au nom de mon parti, je lui en suis profondément reconnaissant.

M. Bernard Dupont, président du PRVD:
«Satisfaction de l'appui important du Haut-Valais»

Le parti radical-démocratique a pris acte des résultats du deuxième tour des élections au Conseil d'Etat.

Tenant compte des circonstances qui ont entouré ce scrutin et surtout de celles concluant à l'élection constitutionnellement garantie de notre candidat quel que soit son résultat, le PRVD se déclare satisfait de la réélection de son conseiller d'Etat Arthur Bender.

Le parti remercie vivement les électeurs qui, connaissant cette disposition, ont néanmoins tenu à lui accorder leurs suffrages.

Il constate également que le Haut-Valais, par son appui important, a démontré sa volonté de voir un radical participer au gouvernement.

Comme par le passé, le PRVD continuera à servir loyalement l'intérêt général du Valais.

M. Albert Dussex, président du parti socialiste valaisan:

«M. Hans Wyer doit démissionner!»
«Grande satisfaction du résultat de M^{me} Nanchen»

– *Monsieur Albert Dussex, qu'avez-vous à déclarer au sujet des résultats du deuxième tour de scrutin des élections au Conseil d'Etat ?*
 – La première chose, c'est que M. Wyer doit démissionner, parce que j'estime qu'un conseiller d'Etat qui viole la Constitution n'est pas un conseiller d'Etat.

– *Vous faites allusion à l'article 57 de la Constitution ?*
 – Bien entendu.
 – *On a parlé aussi d'un recours si un troisième tour de scrutin n'était pas organisé, M. Bender étant élu alors qu'il obtient moins de voix que M^{me} Nanchen ?*
 – Le résultat de M^{me} Nanchen m'apporte une très grande satisfaction, c'est évident. Mais il n'est pas question d'un troisième tour de scrutin, qui n'est pas prévu dans la Constitution. Notre parti respecte la Constitution et les lois : il

ne fera pas recours sur ce point.
 – *Mais contre l'élection de M. Wyer, si celui-ci ne démissionne pas ?*
 – Effectivement, nous ferons recours dans ce cas, car nous estimons que la Constitution, ici, est violée.

– *Ce respect de la Constitution offre tout de même pour votre parti un goût amer ?*
 – Evidemment, puisque le parti socialiste a eu un conseiller d'Etat élu par le peuple, mais qu'il n'en a plus, en vertu de dispositions constitutionnelles ayant trait au domicile que nous respectons. Je conclus donc en disant que notre parti peut pavoiser au soir de ce 13 mars, car sa candidate est la seule qui marque une avance par rapport au premier tour et que le peuple a voté pour un conseiller d'Etat socialiste, qui a été élu, mais qui ne peut siéger.

Interview : Gérald Rudaz

M. Franz Steiner:
«Faire un travail positif»

Ayant rencontré M. Franz Steiner, conseiller d'Etat, nous lui avons demandé une déclaration :

« Les brillants résultats obtenus par mes deux collègues m'ont agréablement surpris. Je les en félicite et leur suis profondément reconnaissant d'avoir participé avec tant de succès à la victoire de notre parti. Je salue avec autant d'enthousiasme la confiance renouvelée à M. Zufferey que l'entrée de M. Wyer au gouvernement. En sa compagnie, comme ce fut toujours le cas avec M. Loretan, je suis convaincu que le gouvernement pourra faire du travail positif. En ce qui me concerne, je profite de l'occasion pour réitérer mes remerciements à l'adresse du corps électoral valaisan. La confiance qu'il me témoigne constitue d'ailleurs un stimulant dans la poursuite de mon activité politique. »

Révoltantes accusations de la « Tribune de Lausanne »
DÉCLARATION DES RÉDACTEURS DU «NF»

Suite de la première page

qui n'ont ni l'un ni l'autre le souci – qui fait aussi partie de la déontologie du journaliste – de citer des noms dans leurs allégations, visant ainsi chacun de nous et que, dans ces conditions, nous ne pouvons considérer que MENSONGÈRES.

En ce qui concerne les accusations jetées contre notre rédacteur en chef, nous lui faisons totale confiance pour en obtenir entière justice comme lui-même a toujours fait totale confiance à chacun de nous, dans le cadre de la ligne générale de conduite du NF librement acceptée par nous, pour y exercer notre profession de journalistes.

Jean-Pierre Baehler, Emmanuel Berreau, Pierre Chevalley, Pierre Fournier, Antoine Gessler, Gérard Gessler, Bernard Giroud, Gérard Mabillard, Jacques Mariéthoz, Jean Pignat, Roland Puipe, Jean-Marie Reber, Jean-Paul Riondel, Gérald Rudaz, Louis Tissonnier, Misette Tissonnier, Gaspard Zwissig.

Le Confédéré de l'époque

Dans son article d'accusations et d'insinuations de la Tribune de Lausanne, page 18, du dimanche 13 mars 1977, Liliane Varone cite mon nom à propos d'un texte que j'aurais écrit dans le Confédéré de l'époque.

Décidément, on n'aura jamais autant parlé de Gérald Rudaz, rédacteur au Confédéré, que depuis qu'il est entré au NF !..

A tous les amis qui pourraient être troublés par cet honneur rétrospectif que l'on me fait, je dis en toute sérénité que je n'ai et que je n'aurai RIEN À RENIER de ce que j'ai écrit pendant mon quart de siècle de responsabilité au Confédéré. Personne, d'ailleurs, ne m'a jamais demandé de renier quoi que ce soit, y compris et surtout M. André Luisier, lorsqu'il m'a accueilli au NF.

Je souhaite pour tous mes confrères en journalisme de rencontrer auprès d'un rédacteur en chef, la compréhension, la largeur d'esprit et le droit de s'exprimer aussi librement que cela a été mon lot depuis que je travaille dans le journal de M. Luisier.

Merci quand même à Liliane Varone de se souvenir du Confédéré de l'époque, même si ce n'est que parce que, peut-être, elle n'a pas trouvé dans celui d'aujourd'hui ce qu'elle y cherchait... Gérald Rudaz

Tableau récapitulatif par districts

	Conches	Rarogne oriental	Rarogne occidental	Brigue	Viège	Loèche	Sierre	Hérens	Sion	Conthey	Martigny	Entremont	Saint-Maurice	Monthey	Total
Electeurs inscrits	2757	1541	4132	11267	12978	6250	18628	5819	17130	9332	15678	6121	5371	12875	129879
Votants	1572	821	2729	6172	7409	4057	12636	4154	11087	6437	10801	4120	3848	8118	83961
Bulletins blancs	4	5	14	49	46	39	131	11	111	52	124	27	38	81	732
Bulletin nuls	34	12	43	176	100	29	163	57	284	48	114	37	45	121	1263
Bulletins valables	1534	804	2672	5947	7263	3989	12342	4086	10692	6337	10563	4056	3765	7916	81966
Nanchen	356	250	650	2331	2218	1371	5020	1534	4330	2013	3988	949	1369	3023	29402
Bender	754	397	1264	2533	2634	1372	2472	401	2228	1554	3678	915	874	2428	23504
Zufferey	1013	485	1682	2917	3958	2205	6134	2331	5342	3191	4133	2556	1814	3201	40962
Wyer	1216	583	1865	3359	5210	2600	5298	2316	5202	3181	4125	2595	1826	3184	42560
Participation	57,01	53,27	66,04	54,77	57,08	64,91	67,83	71,38	64,72	68,97	68,89	67,30	71,64	63,05	64,64

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Allet, tél. 55 14 04.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit 027/55 55 50.
Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.
Grône. Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Dancing La Locanda. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 027/55 18 26
Bibliothèque communale et régionale. - Heures d'ouvertures : lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30. Samedi de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Sion

Médecin de garde. - le N° 11 renseignera.

Pharmacie de service
 Lundi 14, Magnin, tél. 22 15 79
 Mardi 15, Magnin, tél. 22 15 79
 Mercredi 16, Fasmeyer, tél. 22 16 59
 Jeudi 17, Fasmeyer, tél. 22 16 59
 Vendredi 18, Zimmermann, tél. 22 10 36 et 23 20 58
 Dimanches et fêtes : 9 heures - 12 heures ; 15 heures - 21 heures
 En dehors de ces heures : pour ordonnances médicales urgentes seulement : 21 21 91 (poste de police) ; surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Praifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électrique et carburant. - 24 heures sur 24, tél. 027/22 57 16.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Jusqu'au 19 mars, garage de l'Ouest, téléphone jour : 22 81 41, nuit : 23 13 07.

D' CLAUDETTE



TU NE PEUX PAS ESSAYER DE DORMIR?

NON! DIS-MOI DONC OÙ JE PEUX TROUVER M^{lle} CHANTAL BELLEZ?

ÇA Y EST, JE L'AURAIS JURÉ! JE ME DEMANDAIS DÉJÀ COMBIEN DE TEMPS IL TE FAUDRAIT POUR POSER LA QUESTION! DORS! JE TE LE DIRAI DEMAIN... A SUIVRE

LOTÉRIE A NUMEROS

Le tirage du 12 mars a donné les résultats suivants :

3 15 17 35 36 40

Numéro complémentaire : 31.
 La somme attribuée aux gagnants s'élève à 1 957 563 francs.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Mottiez, Les lles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices : 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie du Crochetan, tél. 4 15 44.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30.
Ambulance. - Tél. 4 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures ; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Marty, tél. 3 15 18.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 2 12 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU
 Œuf à la coque
 Lapin aux haricots
 Salade
 Poires pochées

Dans toute discussion, ce n'est pas une thèse que l'on défend, c'est soi-même.
 (Paul Valéry)

LE PLAT DU JOUR
Lapin aux haricots
 Faites cuire une heure trente des haricots blancs (trempés) avec un oignon et un bouquet garni. Dorez un lapin en morceaux au beurre, retirez-les et remplacez par deux oignons émincés et 200 g de lardons. Remettez le lapin, saupoudrez de farine et laissez colorer. Ajoutez deux cuillerées à soupe de concentré de tomates dilué dans deux dl de vin blanc. Assaisonnez. Ajoutez les haricots après trente mn et achevez la cuisson (trente mn encore).

Pour la vaisselle - ainsi que pour les éponges, les lavettes, les bassines, l'évier - une cuillère à soupe pour cinq litres d'eau (au rinçage) mais jamais pour l'argenterie. S'il s'agit de la vaisselle d'un malade, utilisez un verre pour cinq litres d'eau et laissez tremper dix minutes.

Poubelles, cages et caisses d'animaux : un verre par litre d'eau et rincez abondamment. A ce moment, écarterez les chats qui aiment tellement l'odeur de l'eau de Javel qu'ils la lèchent même pure.

Conseil culinaire
 Pour obtenir un œuf à la coque parfaitement crémeux et à point, retirez l'eau du feu dès qu'elle bout. Plongez-y alors l'œuf et laissez-le cinq minutes exactement.

Pour les surfaces ternies (baignoires, lavabos) : eau de Javel pure et savon mou. Vous badigeonnez le soir et vous rincez le lendemain. Autrement, lavage à l'eau de Javel pure. Pour les casseroles brûlées : remplissez d'eau de Javel pure jusqu'à la partie brûlée et faites bouillir une à deux minutes. Rincez à l'eau chaude et à l'eau froide. Aérez la pièce pendant l'opération.

PLUSIEURS LECTRICES DEMANDENT
La recette de la sauce moutarde
 Préparation : 10 mn. Cuisson : 10 à 12 mn.

Pour six personnes : deux échalotes, 60 g de beurre, 40 g de farine, 300 g de crème épaisse, une cuillerée à soupe de moutarde forte, un jaune d'œuf, un citron, sel, poivre.
 Hachez fin les échalotes. Faites-les fondre dans la moitié du beurre à feu modéré pour que ni le beurre, ni les échalotes ne prennent couleur. Lorsqu'elles sont cuites, ajoutez le reste du beurre et dès qu'il est fondu ajoutez la farine. Faites cuire en remuant pendant deux minutes, mouillez avec la crème. Faites cuire jusqu'à épaississement, puis ajoutez la moutarde. Salez, poivrez après avoir goûté. La sauce doit être très relevée. Au moment de servir, délayez le jaune d'œuf avec quelques gouttes de citron et une cuillerée de sauce, versez dans la sauce bouillante. Si la sauce vous semble trop épaisse, assouplissez-la avec un peu d'eau bouillante ajoutée par petites cuillerées. Cette sauce savoureuse accompagne tous les poissons bouillis et beaucoup de poissons grillés ou frits. Elle peut être enrichie de fines herbes hachées.

Pour enlever les taches alimentaires (sauf les taches de graisse) : eau de Javel étendue de cinq à six fois son volume d'eau ou dix à douze fois pour les textiles délicats. S'il reste ensuite une tache jaune, éliminez-la à la rubigine ou au sel d'oseille.

Pour les taches anciennes, doublez la dose.

L'EAU DE JAVEL : LA FÉE DU LOGIS
 Nettoyez après chaque usage avec une ou deux cuillerées à soupe d'eau de Javel par litre d'eau, hafoirs à viande et moulinettes. L'eau de Javel est, d'ailleurs, le désinfectant recommandé dans tous les métiers de la viande (charcuterie, boucherie) pour les locaux et le matériel.

L'amour c'est...

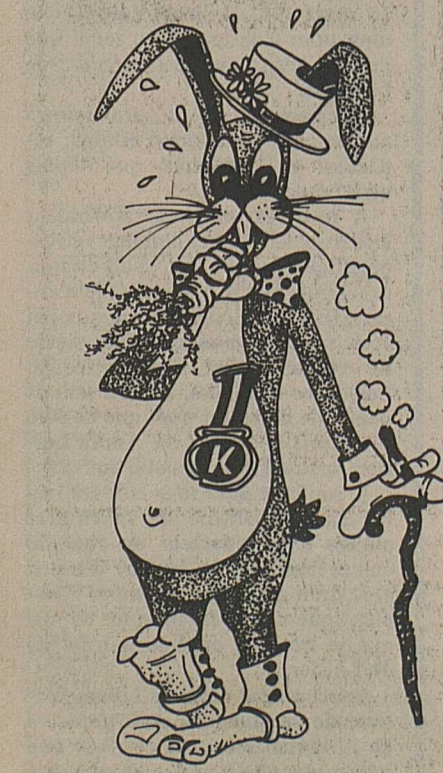
COHH! I LOVE THAT!

... toujours utiliser l'eau de toilette qu'elle préfère.

VM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1974 by Los Angeles Times

K vous parle...
 N° 126
 ... Il y a toujours du nouveau AUX GALERIES DU MIDI.

Slips ou maillots «Jockey» blancs, à côtes 2 pièces 8.90	Tela-ménage 2 rouleaux 1.85	Rasoir «Gillette G II» avec recharge 1.95
Training «Nabholz» pour dames et messieurs 49.-	Descente de lit 60 x 120 cm 14.90	Côtelettes de porc 1er choix le kilo 14.90
Côtelettes de porc cou le kilo 12.90	Spaghetti aux œufs frais «Enger» paquet de 500 g 1.30	Johannisberg «L'Or des Galeries» bouteille 7 dl 4.95
Lait upérisé Drink le litre 1.10		



Qui n'a pas son tout grand lapin en chocolat ?

Chaque année avant les fêtes de Pâques, les **MAGASINS KUCHLER** se font un plaisir d'offrir à leurs clients un cadeau important. **POUR FR. 100.-** et plus d'achats effectués en nos magasins durant la journée, sauf au département alimentaire, vous recevrez un **LAPIN GÉANT EN CHOCOLAT**. Ces lapins vous sont délivrés au deuxième sous-sol contre remise des tickets de caisse.

C'est une agréable surprise que vous réservent les **GALERIES DU MIDI** et vous serez tous ravis d'emporter avec vous ce magnifique présent.

KUCHLER - PELLET S.A.

AUX GALERIES DU MIDI SION

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Le tireur le plus rapide du monde dans
EL PISTOLERO
A lui seul il valait une armée avec Ryan O'Neal
Mercredi à 14 h. 30 et 20 h. 30 - 12 ans
KING-KONG

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir lundi à 20 h. 30
Cinéma et culture
L'extraordinaire Klaus Kinski dans
AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU
de Werner Herzog
Tribune de Genève: «Œuvre fabuleuse et fascinante qu'il faut voir absolument.»

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Ce soir lundi à 21 heures
LES DIX COMMANDEMENTS
Le film monumental avec Charlton Heston, Yul Brynner, etc. à voir sans faute

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir lundi à 17 et 21 heures
Nocturne à 23 heures
LE CORPS DE MON ENNEMI
ou le chef du club N° 1. Le dernier Verneuil-Audiard avec Jean-Paul Belmondo

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir lundi à 21 heures
LA ROUTE DE LA VIOLENCE
De l'action à 200 à l'heure

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Dès ce soir et jusqu'à dimanche - 12 ans
Soirée à 20 h. 30
Dimanche matinée à 15 heures
KING-KONG

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Dès ce soir lundi et jusqu'à dimanche
Soirée à 20 h. 30 - 18 ans
Dimanche matinée à 15 heures
BAROCCO
Un film d'André Téchiné

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Lundi et mardi à 20 h. 30 - 16 ans
L'HOMME QUI VOULUT ÊTRE ROI
Un film de John Huston

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir lundi : RELÂCHE
Vendredi, samedi et dimanche :
L'INCORRIGIBLE

FULLY Michel

Ce soir lundi : RELÂCHE
Jeudi - 16 ans
LES 4 KARATEKAS DE L'APOCALYPSE
Dès vendredi - 12 ans
LA FOLIE DES GRANDEURS

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Lundi et mardi à 20 h. 30 - 16 ans
De l'action à revendre !
LES 4 KARATEKAS DE L'APOCALYPSE
De plus en plus fort !

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Ce soir lundi à 20 h. 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER
Un film de Werner Herzog

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Ce soir lundi : RELÂCHE
Demain mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER
Un film de Werner Herzog

MONTHÉOLO Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir lundi à 20 h. 30 - 12 ans
A ne pas manquer !
KING-KONG
Le film le plus spectaculaire de l'année !

MONTHÉOLO Plaza
Tél. 025 4 22 90

Grand classique du cinéma
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un événement ! Le célèbre opéra-rock
JÉSUS-CHRIST SUPERSTAR

BEX Rex

Ce soir lundi à 20 h. 30 - Dès 18 ans révolus
Un des grands succès de la saison !
PRISONS DE FEMMES
Strictement pour adultes



Cette semaine nouvel arrivage
Sole de la mer du Nord à la meunière ou les filets de sole au vin blanc

Caille fraîche servie avec polenta ou risotto
Dent-de-lion en salade
Et toujours notre fameuse «entrecôte Poste et Gare»

Rôtisserie de l'hôtel de la Gare, Sion
Tél. 027/23 28 21



à MACRO Ouvrier:
Bière Kronenbourg 25 cl 4.90
Lait Drink 10 cl 1.15

TELEVISION

tv Suisse romande

- 17.20 Point de mire
- 17.30 Les 4 coins
- 17.50 Présentation des programmes
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 TV-jeunesse
La maison de Personne : La famille s'agrandit.
- 18.25 Les années épiques du cinéma
Ce soir : Les chefs-d'œuvre immortels.
- 18.50 Barbapapa
Pour les petits.
- 18.55 L'accusée (13)
- 19.15 Un jour, une heure 1^{re} partie.
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Un jour, une heure 2^e partie.
- 20.15 Hors série
Une émission préparée par Catherine Wahli, Jean-Jacques Lagrange et Robert Tuscher.
Les candidates de Saint-Amour.
Un film de José-Maria Berzosa.
Une production de l'INA, dans la série «L'épreuve des faits».
- 21.10 A bon entendeur
La consommation en question.
- Les aérosols.
- Protection du consommateur : Un gadget ?
- 21.30 Caf'conc'
avec : Jacky Lager, Ariel et Jacques Ferry.
- 21.55 La voix au chapitre
Fêtes et révolutions.
Avec la participation de : Mona Ozouf pour «La fête révolutionnaire», Yves-Marie Bercé pour «Fête et révolte», et Jean-Jacques Brochier pour «L'aventure des surréalistes».
- 22.25 Téléjournal

tv Suisse alémanique

- 17.30 TV-junior
Programme destiné aux jeunes de 7 à 12 ans. Sinbac le marin, série de Karel Zeman. Un animal devant la caméra : le merle, par E. Brüggemann.
17.55 Fin
- 18.10 Cours de formation pour adultes
Espagnol (24)
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Une salle d'audience au siècle passé
Le malchanceux. Série avec Hans Söhnker
- 19.30 Point chaud
- 19.35 Avant 20 heures
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 Heidi Abel et ses hôtes
Alain Souchon, le Pepe-Lienhard Band, Mia Martini, Pierra Martell, Roberto Blanco
- 21.10 Miroir du monde
Entre vie et mort : Marek et ses déficiences cardiaques. Reportage de la BBC
- 21.55 Téléjournal
- 22.10 Les gens de Shiloh Ranch
Prudence. Série avec Lee J. Cobb et James Drury
- 23.10 Les programmes. Fin

tv Suisse italienne

- 17.30 Télévision scolaire. Technologie physique : 8. Calculatrices digitales
- 18.00 La foire de Saint-Ours. Artisanat du val d'Aoste
- 18.25 Devenir. Les jeunes dans le monde du travail
- 18.55 Enfants dans le monde. 4. Naitre dans un parc
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Objectif sport. Commentaires et interviews
- 20.15 Quel plaisir de t'avoir ici... Spectacle musical de Terzoli et Vaime (4)
- 20.45 Téléjournal

- 21.00 Le dossier. Service spécial d'encyclopédie TV : adieu, les Andes ! L'Equateur
- 22.05 Aujourd'hui aux Chambres fédérales
- 22.10 Météologues. Déclamations pour voix et piano, par Elena Vicini, Schumann ; La belle Edwige, id. ; Léonore, Liszt.
- 22.40 Téléjournal. Fin

tv France 1

- Toutes les émissions en noir-blanc
- 10.30 Une journée à la ville
 - 12.15 Réponse à tout
 - 12.30 Les Tifins
 - 12.33 Midi première
 - 13.00 TF1 actualités
 - 13.35 Magazines régionaux
 - 13.50 Restez donc avec nous... 13.50 Variétés. 14.05 Le printemps. 14.25 Les choses qu'elles font. 14.50 Cannon. 15.40 Ligne et forme. 15.50 Variétés. 16.00 C'est un métier. 16.50 Variétés. 17.05 Eh bien dansez maintenant ! 17.23 Variétés. 17.28 Le club du lundi
 - 18.00 A la bonne heure. Le circuit des médicaments
 - 18.35 Nounours
 - 18.40 L'île aux enfants
 - 19.00 Les Tifins
 - 19.03 Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui (23)
 - 19.20 Actualités régionales
 - 19.43 Une minute pour les femmes. Si l'on vous désignait comme juré ?
 - 19.47 Eh bien raconte
 - 20.00 TF1 actualités
 - 20.30 Typhon sur Nagasaki. Un film d'Yves Ciampi. Avec : Keiko Kishi, Danielle Darrieux, Jean Marais, Gert Fröbe
 - 22.20 Archives du XX^e siècle. Valentine Tessier
 - 23.15 TF1 actualités

tv Antenne 2

- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Ne le dites pas avec des roses !... (9)
- 14.03 Aujourd'hui madame
- 15.05 A la recherche du Nil. 5. Retrouvez Livingstone !
- 16.00 Aujourd'hui magazine
- 16.30 Cyclisme : Paris-Nice
- 16.45 Aujourd'hui magazine. 18.00 Fenêtre sur...
- 18.35 Les histoires de l'Histoire. Avec à 18.45 Flash information
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales. Avec à 19.44 Flash information
- 19.45 La tirelire
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.30 La tête et les jambes
- 21.55 Luchino Visconti ou la puissance d'être
- 22.50 L'huile sur le feu
- 23.30 Journal de l'A2

tv France Régions 3

- Toutes les émissions en couleurs
- 18.45 FR3 jeunesse
 - 19.05 La télévision régionale. Sports 22
 - 19.20 Actualités régionales
 - 19.40 Scènes de la vie de province. Ambiance bleue ou les créatures de Van de Gryse
 - 19.55 FR3 actualités
 - 20.00 Les jeux de 20 heures
 - 20.30 Grand prix. Un film de John Frankenheimer. Avec : James Garner, Eva-Marie Saint, Yves Montand, Toshiro Mifune, etc.
 - 23.10 FR3 actualités

Notre sélection du jour

Hors série
« Les candidates de Saint-Amour »
Un film de José-Maria Berzosa.
Les concours de beauté, attirant jour après jour un nombre invraisemblable de candidates au titre de « Miss quelque chose », ont déjà retenu à plusieurs reprises l'attention des gens de télévision. Ceux-ci ont à chaque fois su mettre en lumière le côté plutôt dérisoire de ces compétitions ; mais ce qui différencie ce film de José-Maria Berzosa des émissions déjà vues, c'est l'optique résolument cinématographique adoptée par l'auteur. Ce dernier le précise d'emblée : « J'ai pensé à Fellini, Tanner, Gespert et Forman. »
On n'est donc plus en présence d'un reportage, mais d'un ouvrage personnel, subjectif et (pour le plus grand plaisir du spectateur), d'une pétillante causticité.
L'univers que montre Berzosa est ainsi fait de détails insolites, burlesques, grotesques ou touchants : la répétition d'une fanfare, les personnages d'un asile de vieux, le discours du maire, les organisateurs du concours de beauté faisant miroiter devant les yeux de gentilles filles de province la possibilité de devenir un jour les ambassadrices de charme de la France... Bien sûr, certaines images paraissent cruelles. Car lorsqu'une scène est gênante, la caméra ne se détourne pas après quelques secondes. Elle insiste, au contraire. Et du plan fixe prolongé naît le grotesque... Mais elle n'est que le témoin d'une vie quotidienne dans laquelle aucun chef opérateur ne vient jamais interrompre les scènes gênantes.
Et ce n'est pas Berzosa non plus qui a inventé cette candidate au titre de « Miss

RADIO

Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.
- 6.00 Le journal du matin
 - 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 - 7.35 Billet d'actualité
 - 8.05 Revue de la presse romande
 - 8.15 Chronique routière
 - 8.25 Mémento des spectacles et des concerts
 - 8.40 Microscope
 - 9.05 La puce à l'oreille
 - 10.05 Le sac à puces
 - 12.00 Le journal de midi
 - 12.05 Les uns, les autres
 - 12.50 Edition principale
 - 14.05 Des ronds dans l'eau
 - 16.15 Feuilleton : Ange Pitou (6)
 - 17.05 En questions
 - 18.00 Le journal du soir
 - 18.20 Edition régionale
 - 18.40 Informations sportives
 - 18.50 Revue de la presse suisse alémanique
 - 19.00 Edition nationale et internationale
 - 19.30 Sciences et techniques
 - 20.05 Enigmes et aventures
Table rase
 - 21.00 Folk-Club RSR
 - 22.05 Baisse un peu l'abat-jour
 - 23.05 Blues in the night

Radio romande II

- 7.00 Suisse-musique
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre
Listen and understand
- 9.20 Initiation musicale
- 9.45 L'école des parents
- 10.15 Votre rendez-vous avec l'éducation des adultes
- 11.00 Suisse-musique
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Informations
- 14.05 2 à 4 sur la 2
Réalités
- 16.00 Suisse-musique
- 17.00 Rhythm'n pop
- 17.30 Aspects du jazz
- 18.00 Informations
- 18.05 Rdémileve
- 18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
- 19.30 Novitads
- 19.40 Jazz d'aujourd'hui
- 20.00 Informations
- 20.05 L'oreille du monde
- 22.30 Clara Haskil et les musiciens
- 23.00 Informations

Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 Espresso. 9.05 Musique. 10.00 Extracte. 11.05 Musique légère. 12.00 La semaine à la radio. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Œuvres de Schubert. 16.05 Entretien. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Le disque de l'auditeur. 22.15 Tête-à-tête. 23.05-24.00 Musique de danse.

Monte Ceneri

- Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.
- 6.00 Musique et informations. 8.45 Musique du matin : pages de Chopin. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Lecture. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Points de vue. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Play-House Quartet. 20.15 Musique de G.-F. Ghedini : chœurs et orch. RTSI, dir. E. Loehrer. 21.30 Parade d'orchestre. 21.45 Troisième page. 22.15 Musique variée. 22.40 Disques nouveaux. 23.10 Jazz. 23.35-24.00 Nocturne musical.

Jura » confectionnant dans sa charcuterie deux cent dix mille mètres d'andouille par an, pas plus que cette autre ressemblant à une Jayne Mansfield des années cinquante. On pouvait ne pas les montrer. Mais c'était cacher la vanité de tels concours de beauté qui prétendent offrir à une élue le statut d'« ambassadrice » lors même que toutes les concurrentes - même la gagnante - doivent retourner à leur univers quotidien sitôt la «fête» finie. Ce n'est pas d'être ouvrière de province qui est déshonorant. C'est de vouloir s'en échapper par le biais du plus minable des sous-produits du vedettariat...



Morosité !
Suisse romande et Valais : le ciel sera très nuageux à couvert et des précipitations se produiront (neige vers 1000 mètres). La température atteindra 7 à 10 degrés cet après-midi. Vents modérés à forts d'ouest.
Evolution pour mardi et mercredi : d'abord très nuageux et quelques précipitations (neige jusqu'à 800 mètres). Mardi amélioration à partie de l'ouest.
A Sion à 13 heures : samedi : couvert, 8 degrés ; hier : couvert, 10 degrés.



L'agence «UNA» enquête
PEU APRÈS, CHEZ UNA...
On nage. Pas un indice.
Les seuls renseignements que nous possédons proviennent de cette Constanza. C'est peu et sujet à caution.
Je n'aime pas cette fille.
Il faut que vous commenciez l'enquête à Paris. Je vais avertir Jean Bruit de votre arrivée.
NE RALLUME PAS LES LUMIÈRES, EDMOND ! IL ME SEMBLE AVOIR VU QUELQU'UN QUITTER UNE DES FENÊTRES DE L'IMMEUBLE D'EN FACE...
OH, MA BELLE THÉIÈRE EST TOUTE CABOSÉE, MAINTENANT ! ET POUR LA REGALBER... MAIS QUI A BIEN PU FAIRE ÇA ? ET POURQUOI ?
CE PLOMB A ÉTÉ TIRÉ PAR UN PUISSANT FUSIL À AIR COMPRIMÉ. ET IL N'ÉTAIT PAS DESTINÉ À TA CHEVE THÉIÈRE, MON VIEUX !
IL ÉTAIT BIEN PLUTÔT POUR TOI, HEIN, PIERRE ? TU AS DIT QUELQUE CHOSE DE TRÈS INTÉRESSANT, TU SAIS !
CRAAA!

Résultats des votations fédérales

CONCHES

	Initiative pour la protection de la Suisse		Initiative pour une limitation des naturalisations		Traité avec l'étranger			
	OUI	NON	OUI	NON	Initiative		Contreprojet	
					OUI	NON	OUI	NON
Ausserbinn	1	9	1	9	2	7	5	3
Bellwald	12	79	13	79	12	74	54	20
Biel		19	1	18	1	15	12	3
Binn	11	41	14	38	11	31	26	12
Blitzingen	3	37	6	34	2	33	32	4
Ernen	19	85	21	83	7	64	62	5
Fiesch	59	148	52	156	26	131	92	59
Fieschertal	15	49	13	52	5	46	24	22
Geschinen	3	18	4	17	2	10	13	2
Glurigen	3	22	5	21	3	17	15	5
Lax	12	85	17	80	12	69	64	19
Mühlebach	2	23	2	23	2	19	21	2
Münster	25	138	22	138	17	125	100	38
Niederwald	2	30	1	31	1	27	26	3
Obergesteln	12	52	14	50	6	49	13	37
Oberwald	22	77	22	77	13	70	47	32
Reckingen	17	111	17	111	14	101	83	32
Ritzingen	7	25	8	23	6	23	20	11
Selkingen	6	27	10	23	4	24	20	11
Steinhaus	4	12	4	12	2	12	11	5
Ulrichen	15	70	20	72	6	71	43	30

SIERRE

	Initiative pour la protection de la Suisse		Initiative pour une limitation des naturalisations		Traité avec l'étranger			
	OUI	NON	OUI	NON	Initiative		Contreprojet	
					OUI	NON	OUI	NON
Ayer	39	127	36	131	25	121	94	50
Chalais	277	497	272	512	156	520	343	314
Chandolin	12	42	12	42	9	36	31	11
Chermignon	197	692	246	645	147	665	477	317
Chippis	167	361	180	345	113	355	223	200
Grimentz	20	87	26	80	17	83	76	24
Grône	119	398	124	391	70	380	252	187
Icogne	19	105	19	104	12	98	84	29
Lens	203	718	246	695	137	715	412	388
Miège	55	177	62	172	25	142	120	21
Mollens	32	93	32	93	21	87	66	34
Montana	147	468	155	467	95	446	299	218
Randogne	128	410	150	397	76	390	280	179
Saint-Jean	17	61	14	64	11	58	33	34
St-Léonard	116	478	105	492	76	461	326	177
Saint-Luc	17	78	17	77	10	66	48	29
Sierre	1211	3311	1435	3134	802	3131	2175	1545
Yenthône	50	206	57	199	24	183	145	61
Veyras	92	227	102	222	53	225	144	113
Vissoie	22	179	24	179	19	165	136	44

RAROGNE ORIENTAL

	Initiative		Initiative		Contreprojet	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Betten	15	125	18	121	14	109
Bister	2	11	3	10	9	3
Bitsch	23	81	24	80	14	81
Filet	3	28	8	24	4	25
Goppisberg	2	36	6	32	3	29
Greich	3	34	2	35	2	31
Grengiols	38	87	42	86	21	86
Martisberg	1	19		20		17
Mörel	27	146	31	145	20	140
Ried-Mörel	23	45	20	48	10	40

HÉRENS

	Initiative		Initiative		Contreprojet	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Les Agettes	24	62	30	58	17	63
Ayent	274	909	242	946	155	904
Evolène	153	503	160	494	98	505
Héremence	112	496	118	497	62	500
Mase	22	90	20	94	16	89
Nax	34	106	24	118	13	116
Saint-Martin	86	407	107	389	56	413
Vernamiège	31	75	35	72	29	69
Vex	74	267	78	269	46	280

SION

	Initiative		Initiative		Contreprojet	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Arbaz	54	162	67	153	39	156
Grimisuat	112	502	128	499	56	512
Salins	66	246	69	246	44	241
Savièse	482	1297	502	1294	287	1327
Sion	1548	5884	1708	5756	1012	5513
Veysonnaz	25	118	20	129	15	114

BRIGUE

	Initiative		Initiative		Contreprojet	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Birgisch	13	40	13	40	9	43
Brigue-Glis	815	2007	811	2006	482	1904
Eggerberg	46	100	40	103	35	97
Mund	72	96	73	97	51	97
Naters	494	1333	535	1339	336	1274
Ried-Brigue	118	270	123	264	75	279
Simplon	17	131	19	131	10	111
Termen	47	127	47	129	43	114
Zwischbergen	31	50	34	47	28	44

CONTHEY

	Initiative		Initiative		Contreprojet	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Ardon	103	562	100	566	73	530
Chamoson	209	754	227	764	130	760
Conthey	358	1353	347	1367	199	1267
Nendaz	485	1145	480	1159	393	1159
Vétroz	148	661	154	656	102	629

MARTIGNY

	Initiative		Initiative		Contreprojet	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Bovermier	76	203	81	201	50	195
Charraz	59	331	77	314	56	297
Fully	396	1358	402	1346	262	1350
Isérables	121	207	115	214	70	219
Leytron	146	542	150	551	92	529
Martigny-C.	80	341	83	342	43	348
Martigny	742	2958	828	2896	489	2842
Riddes	193	465	206	459	122	433
Saillon	40	256	32	267	27	250
Saxon	263	814	276	812	164	771
Trient	4	44	6	42	1	43

ENTREMONT

	Initiative		Initiative		Contreprojet	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Bagnes	246	1287	260	1289	151	1199
Bourg-St-Pierre	19	79	16	84	7	81
Liddes	37	222	45	223	24	198
Orsières	148	986	171	973	97	965
Sembrancher	64	240	73	236	38	245
Vollèges	50	383	52	385	36	361

SAINT-MAURICE

	Initiative		Initiative		Contreprojet	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Collonges	21	122	25	120	17	117
Dorénav	47	131	52	126	30	126
Evionnaz	56	222	64	221	38	211
Finhaut	24	155	24	156	17	147
Massongex	115	251	115	252	71	247
Mex	5	27	5	27	2	26
St-Maurice	265	934	277	924	163	910
Salvan	64	295	71	289	34	288
Vernayaz	140	472	151	462	79	464
Vérossaz	30	101	30	103	25	94

MONTHÉY

	Initiative		Initiative		Contreprojet	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Champéry	85	297	96	287	49	290
Collombey-M.	271	602	301	578	155	583
Monthey	881	2402	933	2367	521	2312
Port-Valais	130	284	142	279	79	285
St-Gingolph	63	188	70	182	37	187
Troistorrens	329	603	339	594	195	672
Val-d'Illyez	163	207	157	214	77	248
Vionnaz	94	271	100	267	49	276
Vouvry	188	637	183	648	115	626

RAROGNE OCCIDENTAL

	Initiative		Initiative		Contreprojet	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Ausserberg	67	233	68	233	33	239
Blatten	32	113	29	117	12	118
Bürchen	41	152	38	157	24	139
Eischoll	53	142	45	148	30	140
Ferden	26	139	26	137	16	128
Hohentenn	30	71	35	64	18	64
Kippel	20	122	19	123	11	98
Niedergesteln	28	106	27	109	30	90
Rarogne	144	366	133	375	85	343
Steg	116	282	108	292	76	272
Unterbäch	40	92	40	93	22	92
Wiler	14	146	17	143	16	143

LOÈCHE

	Initiative		Initiative		Contreprojet	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Agarn	66	166	64	166	40	157
Albinen	28	63	28	63	14	64
Bratsch	54	85	51	87	29	79
Ergisch	32	35	33	35	25	36
Erschmatt	47	46	47	46	26	63
Feschel	15	22	13	25	6	26
Gampel	104	375	104	380	69	356
Guttet	34	37	35	34	18	39
Inden	3	20	2	21	3	20
Loèche	323	593	319	601	183	605
Loèche-les-B.	57	254	67	243	50	218
Oberems	14	27	10	31	9	26
Salquenen	105	328	113	327	54	326
Tourtemagne	87	241	79	247	63	208
Unterems	15	28	16	28	29	8
Varen	48	200	51	197	35	190

RÉCAPITULATION PAR DISTRICT

	Initiative		Initiative		Contreprojet	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Conches	250	1157	267	1147	154	1018
Rarogne ori.	137	612	154	601	88	571
Brigue	1653	4154	1695	4156	1069	3963
Viège	1816	4913	1859	4918	1509	4376
Rarogne occ.	611	1964	585	1991	373	1866
Loèche	1032	2520	1032	2531	653	2421
Sierre	2940	8715	3314	8441	1898	8327
Hérens	810	2915	814	2937	492	2939
Sion	2287	8209	2494	8077	1453	

Le deuxième tour des élections au Conseil d'Etat par les chiffres

Suite de la première page

tions. Il faudra qu'il s'en souviennent, d'autant plus qu'il a superbement tenu le coup.

M. Bender: le 24,34% dans le Bas, mais le 40,31% dans le Haut

Lors du premier tour, le candidat d'une partie des radicaux avait obtenu 6805 voix dans la partie alémanique du canton, soit le 24,31%. Hier, il a réalisé pratiquement un score de liste commune en obtenant 8954 voix, soit le 40,31%. Pour faire la comparaison du

deuxième tour de 1973, il avait obtenu le 43,38% en se trouvant sur la liste des quatre démocrates-chrétiens, tous en ballottage.

Par contre, DANS LE VALAIS ROMAND SON ÉCHEC EST BIEN PLUS CATASTROPHIQUE QUE LE 6 MARS.

Ce jour-là, il avait obtenu 17 831 voix, soit le 27,97%. Hier, il n'a récolté que 14 550 suffrages, soit le 24,34%, ou 3281 en moins. De deux choses l'une, ou bien ce sont surtout les radicaux qui se sont abstenus dans le Valais romand sur les 4017 bulletins valables en moins, ou une partie de ceux-ci lui ont préféré M^{me}

Nanchen. A mon sens, il y a eu des deux.

Pour l'ensemble du territoire cantonal, malgré ses 1132 voix en moins, le Haut-Valais lui permet, en pourcentage, de passer de 26,85% à 28,67%.

★

En conclusion de cette analyse, je crois qu'on peut relever que c'est sans erreur la première fois que l'article 52 de notre Constitution élimine un élu du peuple pour offrir sa place à un candidat qui arrive très loin derrière, avec près de 6000 voix d'écart.

Malgré toutes les grossièretés et les calomnies dont j'ai été abreuvé la se-

maine dernière, jusque dans la *Tribune* d'hier, par M. Bender ou ses scribes, (alors que j'avais cessé de le combattre depuis le lâchage d'un candidat nouveau) eh oui, malgré tout ce contentieux qui se règlera devant les tribunaux, je pense que pour le Valais il est préférable que les choses soient ce qu'elles sont constitutionnellement.

★

Le *Novelliste* félicite très chaleureusement MM. Genoud, Steiner, Wyer et Zufferey, qui ont été ses candidats depuis la première minute et sans aucune défaillance, malgré le mécontentement

plus que visible de toutes les oppositions contre notre quotidien.

Il félicite M^{me} Nanchen d'avoir réussi à être en définitive le vrai catalyseur des dites oppositions, même s'il ne pouvait vraiment pas souhaiter son élection.

Il prend acte de la désignation constitutionnelle de M. Bender, que nous considérons dès ce matin comme le cinquième conseiller d'Etat valaisan par soumission à la loi.

Il n'en est pas moins vrai qu'il est urgent de modifier un ou deux articles de la Constitution et de la loi cantonale.

A. L.

Votations fédérales: trois NON cinglants aux xénophobes

L'EMPRISE ÉTRANGÈRE: LA FIN DE NON-RECEVOIR

S'il était encore nécessaire de signifier à MM. James Schwarzenbach et Valentin Oehen quel est le sentiment du peuple et des cantons suisses à l'égard de l'emprise étrangère, j'imagine et je crois que les résultats d'hier ne laissent plus aucun doute en la matière.

Aux trois initiatives « xénophobes », l'immense majorité du peuple et la totalité des cantons suisses ont répondu « non », et sans l'ombre d'une équivoque. Je ne veux pas m'arrêter ici sur le verdict sans appel de cette consultation populaire (les chiffres sont précisément cités par ailleurs), je veux simplement souligner combien ces nouvelles votations fédérales « contre l'emprise étrangère » ne tolèrent ni ne supportent aucune interprétation. Quand un refus prend une telle ampleur, partout dans le pays, ce n'est plus une fin de non-recevoir, c'est la fin tout court. Ou, du moins, ce devrait l'être, sous peine de tenir la démocratie pour un système qui serait manipulable à merci.

Pour la troisième fois, en l'espace de quelque six ans, le peuple et les cantons suisses expriment un avis si clair qu'il faudrait être myope, voire aveugle, pour oser encore le discuter ou le contester. En 1970 déjà, en 1974 en-

suite, hier enfin, une évidente majorité s'est prononcée dans ce sens. Dans un sens qui n'est ni double ni trouble, mais catégorique et net. C'est « non », et c'est ou devrait être un point final à cette question.

A la suite de ces résultats, il est permis d'attendre de MM. Schwarzenbach et Oehen qu'ils cessent enfin de lancer et déposer des initiatives que le peuple et les cantons suisses n'en finissent plus de rejeter. Ne pas respecter ces votes, constamment répétés, ce n'est plus « protéger » la Suisse, c'est la moquer.

En outre, quand je songe à la menace qui se renouvelle toujours contre les travailleurs étrangers, depuis plus de six ans, je me dis aussi qu'il existe dans ce pays une singulière conception de l'homme et de sa dignité, et de son droit à une certaine tranquillité. Si l'intégrité de la Suisse, et son authenticité, s'accroissent de pareils procédés et d'une pareille obstination dans

le goût de l'expulsion, je crains qu'elles n'ont plus guère de valeur, encore moins d'attrait.

Pour ma part, le vote d'hier démontre de flagrante façon que le peuple et les cantons suisses espèrent bien mettre, non plus le commencement, mais la fin de non-recevoir à toute initiative de semblable intention xénophobe. En l'occurrence, si MM. James Schwarzenbach et Valentin Oehen refusaient encore d'entendre raison, je dirais certainement qu'ils l'ont peut-être perdue, cette raison... ce qui serait finalement une espèce dérisoire de consolation (je ne puis décemment parler de réconfort) pour tous les Suisses qui ne souhaitent pas une telle « protection de la Suisse ». En conclusion, il reste à deux entêtés de ne plus s'estimer, contre tout le pays, des enfants de prophète, faute de quoi ils pourraient gagner le trophée de fourvoisement obsessionnel.

Roger Germanier

Réactions

Les radicaux

BERNE. - Le week-end électoral a abouti à des décisions claires qui remplissent le parti radical-démocratique suisse de satisfaction, indique un communiqué du parti, publié hier soir. Le souverain a montré sans équivoques qu'il a assez de la pression des partis contre l'emprise étrangère. Il reste à espérer que ces derniers acceptent une fois pour toutes leur défaite d'une manière démocratique et se gardent à l'avenir de réitérer dans ce sens. La décision du souverain peut en outre être considérée comme un vote de confiance à l'égard du Conseil fédéral. Pour ce qui concerne les traités internationaux, les citoyens ont montré qu'ils souhaitent un renforcement de la démocratie directe pour les affaires étrangères également.

Les libéraux

BERNE. - Le parti libéral suisse est profondément satisfait devant les résultats de votations fédérales de ce week-end. Il apparaît clairement, indique-t-il dans un communiqué, que le filon de l'obsession nationaliste est émué sur le plan politique. D'autre part, le contre-projet accepté par le peuple et les cantons est, à ses yeux, une solution d'équilibre relativement satisfaisante.

Satisfaction du Conseil fédéral

BERNE. - Les conseillers fédéraux Furgler, président de la Confédération, et Graber, ont exprimé, hier soir, dès que les derniers résultats furent connus, la satisfaction du gouvernement. Celui-ci, a déclaré M. Furgler, se réjouit que l'ensemble des cantons et le peuple aient rejeté les deux initiatives contre l'emprise étrangère. Le souverain a apporté à l'Exécutif fédéral la preuve de confiance que l'on souhaitait. Les Suisses et les Suissesses ont montré par leur vote qu'ils cautionnent la politique de stabilisation du Conseil fédéral. Ils sont convaincus que la croissance excessive de la population étrangère des années 1960 ne se répètera pas. L'appareil mis en place pour stabiliser et réduire la population étrangère rend impossible une surprise, même dans le cas d'un nouveau boom économique. C'est la signification qu'il faut donner au rejet de la 4^e initiative contre l'emprise étrangère. La loi sur les étrangers permet la conduite irréprochable de la politique de stabilisation.

M. Furgler s'est également déclaré très satisfait du refus de la 5^e initiative qui était tout aussi inhumaine. Nous ne verons pas un « bailli fédéral » imposer

aux cantons le nombre de naturalisations auxquels ils auraient droit. Il faut donner aux étrangers qui se sont bien assimilés chez nous - et notamment à la deuxième génération - de larges possibilités de se naturaliser. Le Conseil fédéral examinera à la lumière des résultats de dimanche le projet de loi sur les naturalisations qui doit apporter de plus grandes facilités. La récession et ses effets sur la population étrangère ont certes joué un rôle dans la décision de certains électeurs, mais ce rôle n'a pas été décisif.

Quant à M. Graber, il a constaté que l'image de la Suisse à l'étranger se trouvera améliorée à la suite de la votation d'hier. L'initiative sur le référendum en matière de traités internationaux a été balayée par le même souffle que celui qui a éliminé les deux autres. De plus, le contre-projet de l'Assemblée fédérale a été accepté dans une très bonne proportion (2 est à 1) au départ, cela n'était pas évident. Les Chambres passeront maintenant à la phase d'application. Elles trouveront certainement une procédure raisonnable qui permette de régler la question des droits populaires au sujet des traités internationaux.

Le Valais xénophobe?

Quelques chiffres en guise d'illustration

Il arrive que des commentateurs un peu pressés prétendent du Valais qu'il serait un canton particulièrement « xénophobe » dans l'ensemble des cantons suisses.

Plutôt que d'argumenter là-dessus, je crois suffisant de rappeler seulement trois chiffres (ou pourcentages) des résultats de la votation d'hier.

Concernant d'abord la quatrième initiative contre l'emprise étrangère (celle de M. Schwarzenbach), je constate que la moyenne suisse est de 70,6% de « non », alors que la moyenne valaisanne est de 76% (c'est-à-dire que le Valais se trouve en troisième position après les cantons de Genève et Vaud).

Concernant la cinquième initia-

tive (celle de M. Oehen), la moyenne suisse est de 66,2% de « non », alors que la moyenne valaisanne est de 74,8% (le Valais se trouve ainsi en deuxième position, toujours derrière le canton de Genève).

Enfin, concernant la dernière initiative sur les traités internationaux (également lancée par l'Action nationale), la moyenne suisse est de 76,6%, alors que la moyenne valaisanne est de 82,3% de « non ». Ici, le Valais se trouve en troisième position, aussitôt après les cantons de Genève et Vaud.

Ces quelques chiffres, en guise d'illustration, pour démontrer que le canton du Valais n'est pas si « xénophobe » que d'aucuns le prétendent parfois trop lestement.

Un non catégorique du Valais

Face aux chiffres sur le plan valaisan, face à la participation au scrutin (près de 63%), je puis affirmer que démonstration, sans équivoque, est à nouveau faite d'un vaste refus de ces initiatives « contre l'emprise étrangère ». Dès lors, si MM. James Schwarzenbach et Valentin Oehen ne veulent toujours pas entendre raison, c'est qu'ils l'ont peut-être perdue...

Voici les résultats valaisans :

a) L'initiative populaire « pour la protection de la Suisse » (celle de M. Schwarzenbach) a recueilli 18 494 « oui », contre 58 548 « non ».

b) L'initiative populaire « pour une limitation du nombre annuel des naturalisations » (celle de M. Oehen) a recueilli 19 530 « oui », contre 58 041 « non ».

c) L'initiative populaire « contre la limitation du droit de vote lors de la conclusion de traités avec l'étranger » (initiative également lancée par le parti de M. Oehen) a recueilli 12 068 « oui », contre 56 124 « non ». De son côté, le contre-projet de l'Assemblée fédérale, qui était opposé à cette initiative, a obtenu, lui, 39 503 « oui », contre 25 797 « non ».

Si ces résultats n'apparaissent pas encore suffisamment clairs à certains partisans obstinés de la lutte « contre l'emprise étrangère », c'est que ces partisans ne manquent pas seulement d'arithmétique, mais encore de bougies.

Deux communes disent « oui »

Toutes ces initiatives « xénophobes » sont refusées par tous les districts du canton, à l'exception de deux communes du Haut-Valais. Et la tendance de ce refus se reflète si généralement dans tout le pays qu'il devient inutile d'entreprendre des distinctions entre le Haut-Valais et le Bas-Valais, entre la montagne et la plaine, entre les régions industrielles ou campagnardes...

Parmi les 163 communes du Valais, une seule se prononce en faveur de l'initiative de M. Schwarzenbach « pour la protection de la Suisse ». Il s'agit de la commune de Erschmatt, dans le district de Loèche, qui enregistre ce résultat : 47 « oui », 46 « non » (ce même résultat se retrouvera d'ailleurs en faveur de l'initiative de M. Oehen). Cette marge, très mince, ne mérite cependant pas d'arrêter trop l'attention. Cette exception signalée, et répétée, hier, par l'immense majorité du canton ont repoussé cette

initiative « pour la protection de la Suisse ».

De son côté, l'initiative populaire « pour une limitation du nombre annuel des naturalisations » a rencontré une égale opposition... sauf que deux communes (au lieu d'une seule) se prononcent en sa faveur. J'ai déjà relevé le cas de Erschmatt, je relève celui de Guttet (district de Loèche) : 35 « oui » et 34 « non ».

A ce propos, je souligne à nouveau que, partout ailleurs dans le canton, la manifestation populaire de volonté ne souffre aucune ambiguïté. D'une manière générale, la proportion de « non » est constamment, et largement supérieure à celle de « oui ». Il suffit d'ailleurs de se référer à l'ensemble des résultats du Valais pour n'en pas douter, et pour s'en convaincre.

Les traités internationaux

Ce troisième objet soumis à votation fédérale a certainement subi quelque incertitude de compréhension. En effet, se trouvait opposé à l'initiative populaire « contre la limitation du droit de vote lors de la conclusion de traités avec l'étranger » un contre-projet de l'Assemblée fédérale. A ce sujet, il y eut peut-être de la négligence d'information (mea culpa !) de telle sorte que chacun, s'il n'a pas hésité sur le refus de l'initiative, a trébuché sur l'acceptation du contre-projet. Dans un certain doute, le Souverain a souvent repoussé le tout. Quoi qu'il en soit, l'initiative populaire (également lancée par le parti de M. Oehen) a été massivement rejetée par 56 124 « non », contre 12 068 « oui ». Pour sa part, le contre-projet de l'Assemblée fédérale a été accepté par 39 503 « oui », contre 25 797 « non ».

En conclusion, s'il fallait administrer une fois de plus la preuve combien le pays ne veut plus de ces initiatives « contre l'emprise étrangère », démonstration fut donnée, et répétée, hier, par l'immense majorité du canton.

rg

Les votations fédérales canton par canton

	Emprise étrangère		Emprise étrangère		Traité internationaux				Part.
	Quatrième initiative	NON	Cinquième initiative	NON	Initiative	Contreprojet			
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	
Zurich	102 347	217 912	120 051	203 026	77 516	214 581	195 668	91 790	48,6
Berne	80 769	156 513	88 142	148 709	57 100	160 377	138 882	78 394	38,0
Lucerne	24 583	53 886	26 952	51 974	15 733	50 966	37 845	27 570	45,6
Uri	3 353	6 763	3 746	6 302	2 252	6 597	5 642	2 785	49,9
Schwytz	7 756	15 809	8 826	14 925	4 692	15 752	10 548	9 475	44,4
Obwald	1 927	4 367	2 071	4 280	1 385	4 006	2 913	1 908	42,0
Nidwald	2 725	5 352	3 101	4 979	2 358	4 940	4 304	2 335	47,5
Glaris	3 041	6 262	3 276	6 035	2 232	5 421	4 937	2 362	42,0
Zoug	6 105	14 193	7 216	13 126	4 780	12 973	11 035	6 571	49,1
Fribourg	10 463	26 364	12 041	25 348	7 227	27 107	22 485	11 103	33,9
Soleure	20 495	39 585	22 870	37 413	14 702	40 885	34 929	19 770	44,8
Bâle-Ville	20 277	39 050	22 542	36 919	16 380	35 670	34 535	16 371	42,2
Bâle-Campagne	15 925	38 074	18 109	35 964	12 254	37 225	34 001	15 407	42,5
Schaffhouse	7 462	21 041	9 227	19 563	5 470	18 470	16 157	7 542	71,4
Appenzell (Rh.-Ext.)	3 753	9 082	4 379	8 443	2 835	8 208	7 530	3 324	44,0
Appenzell (Rh.-Int.)	804	2 109	925	1 996	538	1 920	1 680	691	37,7
Saint-Gall	25 704	64 366	30 830	59 584	19 109	59 807	53 550	25 356	40,0
Grisons	9 631	29 647	11 469	27 851	6 499	25 562	23 019	9 667	41,0
Argovie	38 200	92 280	46 378	84 325	27 999	87 570	74 248	40 465	51,8
Thurgovie	12 582	37 890	15 204	35 401	10 220	35 096	30 533	14 498	50,2
Tessin	20 886	52 525	26 689	46 972	14 925	54 137	48 569	18 581	53,5
Vaud	30 328	107 080	37 322	100 718	19 218	100 160	73 028	41 492	46,0
Valais	18 494	58 548	19 530	58 041	12 068	56 124	39 503	25 797	62,3
Neuchâtel	9 082	26 763	10 196	27 171	6 112	25 820	20 045	11 514	38,7
Genève	16 161	57 845	17 492	56 436	8 112	64 220	51 241	20 251	41,7
Total	492 848	1 183 813	568 583	1 115 501	351 749	1 153 594	976 839	504 924	44,6

La vieille grange de Bex est devenue une magnifique salle de concert



Le comité, présidé par André Curchod et le président d'honneur, Bernard Felli, sans oublier le directeur Fritz Tschannen, peuvent être fiers de leur travail.

BEX. - « Faites du neuf avec du vieux ! ». Tel pourrait être la devise adoptée par l'Union instrumentale de Bex - cette fanfare aux uniformes bleus et à la casquette « made in USA », forte d'une cinquantaine de membres.

Samedi après-midi, dix-neuf « Instrum » avaient convié la population à une journée « portes ouvertes », destinée à présenter son nouveau local des répétitions.

En 1971, la commune de Bex avait acquis le bâtiment abritant une vieille grange qui devait être démolie. Après une reconnaissance (nocturne !) des lieux, l'Instrumentale, son comité surtout, décida d'en faire un local qui faisait défaut.

Après 4000 heures et quatorze mois d'un travail d'équipe et bénévole, cette réalisation a été inaugurée samedi.

Claire, spacieuse, aménagée simplement mais avec intelligence, cette salle rendra de fiers services à cette fanfare qui se réunit près de quatre-vingts fois durant l'année.

En présence des représentants de la commune et de nombreux amis, l'Instrumentale a donné ce week-end, son premier concert dans l'ancienne grange du Carroz. Bravo à tous pour cette entreprise vouée au succès!

Concert de l'Union instrumentale de Troistorrents



Le président Raphaël Défago, le directeur Bernard Donnet-Monay et le vétérinaire des musiciens de l'Union instrumentale avec 64 ans de pupitre, M. Nestor Donnet qui a eu à son actif plus de 30 ans de sous-direction.

TROISTORRENTS. - Pour cette grande commune qui comprend la station de Morgins, deux corps de musique se partagent les musiciens : à Morgins c'est l'Helvétienne et à Troistorrents l'Union instrumentale. Cette dernière donnait samedi dernier son concert annuel sous la direction de Bernard Donnet-Monay qui tient également la baguette de cet excellent

ensemble qu'est celui des « Dents du Midi ».

Il faut retenir la qualité des exécutions du programme préparé avec goût certes, mais qui a exigé des musiciens une préparation sérieuse durant l'hiver.

L'Union instrumentale de Troistorrents a donc apporté aux auditeurs qui emplissent la grande salle communale beaucoup de satisfaction.

UN NAVIGATEUR BELGE DE L'ANTARCTIQUE A ENTHOUSIASMÉ LES VILLENEUVOIS



Barbu, bronzé (deuxième depuis la droite), le navigateur belge Patrick Van God a été chaleureusement accueilli par le comité du Cercle de la voile de Villeneuve.

VILLENEUVE. - Il y a Colas, Tabarly, Fehlmann aussi. Désormais, pour les passionnés du lac à Villeneuve, il y aura aussi, dans leur cœur, une petite place pour ce navigateur suisse à l'accent belge, Patrick Van God.

Cet illustre inconnu des chroniques des journaux (suisses, à tout le moins !) a réussi, grâce à la complicité bienvenue du Cercle de la voile de Villeneuve, à attirer un public nombreux, venu de la Riviera et même de Lausanne, pour entendre ses expériences de navigateur en Patagonie, dans les îles du Pacifique et en Antarctique. Mais surtout pour voir, en première mondiale, un film en couleur d'une petite heure, tourné sur sa croisière en Antarctique, à bord de son bateau de 11 mètres, baptisé « Trismus ».

Dentiste, cap-hornier, Belge et champion du monde de voile, Patrick Van God, 36 ans, barbu et sympathique en diable, a été le premier navigateur de plaisance (vous parlez d'une plaisanterie...) à avoir doublé le Cap.

Captivée, la salle comble du collège du lac de Villeneuve l'était au possible, en dépit de quelques difficultés techniques au niveau de la projection.

Mais le commentaire décontracté, l'ane-

dote souriante, le propos désabusé parfois, les conseils prodigués, tenus par ce navigateur qui a « relâché » dans une cité riveraine du Léman, ont donné des idées à plus d'un Helvète aux pieds marins !

Violente collision: trois blessés graves

TROISTORRENTS. - Vers 2 h. 15, hier matin, une violente collision s'est produite à l'intérieur du village de Troistorrents. Une automobile genevoise, conduite par M. Arnold Mario, né en 1944, domicilié à Bernex-Genève, et une autre voiture pilotée par M. Aloys Vieux,

de Champéry, se sont tamponnées si fortement que les deux conducteurs, assez grièvement blessés, ont été aussitôt hospitalisés, de même que M^{lle} Claudine Vieux, qui se trouvait dans la voiture de son père. Les causes de cet accident ne sont pas encore établies.

FESTIVAL DE GRÂCE ET DE SOUPLESSE AVEC LA S.F.G. DE BEX

BEX. - Grâce, souplesse, entraînement et bonne humeur. Ainsi pourrait-on résumer la soirée fort prisée qu'a donnée samedi soir à la grande salle de Bex, la société féminine d'éducation physique que dirige avec compétence M^{me} Artemisia Menciotti.

Ce sont les pupillettes qui ont annoncé la couleur, précédant les actives, les dames, les pupillettes - en dansant avec Elvis, en apprenant à jongler, bref, en composant un abécédaire doublé de ballets finement orchestrés. Ainsi a-t-on

allié la féminité au sport, les exercices au sol aux joyeuses productions.

Le président du conseil communal, M. René Croset, ne s'est pas fait faute d'applaudir, comme le municipal Wickert, à la fois la Vaudoise typée avec humour par l'animatrice-présentatrice, M^{me} Ast, et ces jeunes filles, ces dames à l'entraînement communicatif.

Les monitrices, M^{me} Liliane Ruchet, M^{me} Laurette Favre, Simone Jaggi, M^{me} Malou Jaquenod ne sont pas étrangères à ce succès !

Trois chœurs pour la réussite d'un concert à Monthey

MONTHEY. - Une salle comble, enthousiaste durant tout le concert que donnait samedi dernier ces dames de la « Clé de Sol » que préside M^{me} Germaine Bonvin, a été la récompense méritée de l'initiative réussie de réunir également le chœur d'enfants de M^{me} D. Colombara et la chorale sous la direction de M. J.-M. Monay.

La « Clé de Sol » a la charge d'organiser cette année, la fête cantonale des costumes. C'est donc en quelque sorte une avant-première de son activité que ce concert annuel.

Le chœur d'enfants qui fut, sauf erreur le premier de ce genre dans notre canton, a rencontré son succès habituel auprès du public dont l'enthousiasme alla crescendo au fur et à mesure que le concert avançait.

Après les enfants ce fut la chorale où dans *La vieille croix sur la colline*, le soliste Noël Bianchi fit merveille, l'ensemble des choraliers démontrant une maîtrise parfaite de leurs interprétations.

Comme pour son chœur d'enfants, M^{me} D. Colombara dirige avec maestria la « Clé de Sol ». Ce fut un régal que le programme choisi où M^{me} Jeanine Curdy et Liliane Crittin, la première en soliste dans *Le petit gas* et la seconde dans *Rossignolet des bois* firent valoir à merveille l'excellence de leurs voix.

Pour terminer ce concert, ce fut la réunion sur scène de l'ensemble des chanteurs et chanteuses dont l'interprétation de

quatre œuvres a été certainement le sommet de ce concert annuel qui a démontré avec bonheur combien était fructueuse la collaboration des chanteurs et chanteuses montheyensans.



On a pu admirer quelques-uns des nouveaux costumes de la « Clé de Sol » durant ce concert.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

JOIE ET SANTÉ POUR LES ÉCOLIERS SALVANINS

SALVAN. - Lors de la semaine qui vient de s'écouler, les pentes de la Creusaz ont connu une vive animation. En effet, les enfants des écoles de la commune de Salvan s'y étaient donné rendez-vous pour quatre après-midi de sport et de détente.

Un décor hivernal à souhait, mais déjà un temps printanier ont favorisé le déroulement de ces cours de ski que la commission scolaire de Salvan avait organisés à l'intention des classes enfantines et primaires de la commune. Il était par ailleurs bien normal que des enfants qui habitent à proximité des pistes de ski puissent profiter de ces après-midi de sport au même titre que les élèves de certaines écoles de plaine. L'expérience a-t-elle été concluante ? Il suffisait de regarder vendredi soir le teint bruni et les visages réjouis de nos écoliers pour répondre à cette question.

En leur nom, au nom des parents, la commission scolaire adresse un chaleureux merci à tous ceux qui ont collaboré à l'organisation de ces cours de ski : au personnel

enseignant, à l'Ecole suisse de ski, aux commerçants qui ont prêté un équipement aux enfants qui n'en possédaient pas, à la direction et aux employés de la télécabine de la Creusaz, aux monitrices et moniteurs bénévoles des Ski-Clubs Salvan et Les Marécottes, aux parents qui ont accompagné les enfants ou les ont conduits en voiture à la station inférieure de la télécabine, aux autorités communales enfin qui ont bien voulu soutenir financièrement et moralement cette entreprise.

Samedi prochain, 19 mars, un concours des écoliers, placé cette année sous la responsabilité du Ski-Club des Marécottes, permettra à chacun de mettre en pratique l'enseignement reçu lors de ces quatre demi-journées de ski. Que personne n'oublie de s'inscrire à temps auprès de M. Georges Bochatay, président du SC Les Marécottes.

Le cours de ski 1977 s'achève avec le soleil et la bonne humeur. Vive le cours 1978 !

La commission scolaire

Récompenses dans le secteur des arts graphiques

MARTIGNY. - Au cours d'une cérémonie intime qui s'est déroulée dans le cadre de l'imprimerie Pillet, on vient de fêter deux collaborateurs.

C'est d'abord Jean Monod, chef de l'atelier d'impression, directeur de fanfare fort connu, qui a été congratulé pour ses 65 ans d'âge.

Ça ne le rajeunit pas car l'ami Jean a passé 42 ans de sa vie derrière des « pédales », des « cylindres », des « double-tours », une « Miehle » qui imprimait au début le journal *Le Rhône*, une rotative qui ne nous a jamais laissés en panne. Il s'est aussi mis à l'offset et toujours alerte, il continue à se manifester activement dans un métier des arts graphiques.

Un autre collaborateur depuis un quart de siècle a reçu la récompense qu'il mérite. C'est Francis Fournier.

Nous l'avons vu entrer dans la maison en qualité d'apprenti typographe voici 25 ans. Calme, réfléchi, ce Salvanin a aussi gravi les échelons de la hiérarchie professionnelle. Il fut président de la Fédération suisse des typographes, section valaisanne et aujourd'hui encore, bien qu'il soit rentré dans le rang, père de deux garçons, il travaille pour la promotion de la profession.

A Jean, à Francis, vont nos sincères félicitations, de même qu'à leurs employeurs qui surent trouver en eux d'excellents collaborateurs dévoués et toujours disponibles.

Randonnée pédestre accompagnée

L'Association valaisanne de tourisme pédestre rappelle à ses membres que la prochaine course aura lieu le mercredi 16 mars 1977. Vu le mauvais état du parcours initialement prévu, le programme a été modifié comme suit :

Parcours pédestre : Martigny-Bourg - Les Ecotheaux - Surfrière - Chemin-Dessous - Martigny-Bourg.

Départ : Pré de Foire, Martigny-Bourg à 13 heures.

Retour : à Martigny-Bourg à 17 h. 15.

Temps de marche : 4 h. 15.

Chef de course : M^{lle} Jeanne Sauthier, Martigny.

Inscriptions : auprès de l'Union valaisanne du tourisme, Sion, tél. (027) 22 21 02, pendant les heures de bureau, jusqu'au mardi 15 mars à 17 heures.

En cas de temps incertain, la course a lieu. Si les conditions atmosphériques sont vraiment mauvaises, le N° 11 renseignera mercredi matin.

Les combats de reines de la saison 1977

La « temporada » c'est le terme désignant, en Espagne, la saison des courses de « toros », des combats de reines en Valais, comporte sept journées, dont six dans la partie romande du canton. Voici le programme :

3 avril : Syndicat d'élevage de Conthey-Bourg.

17 avril : Syndicat d'élevage bovin de Vollèges.

24 avril : Syndicat de la Souste

1^{er} mai : Syndicat d'élevage des Haudères

8 mai : Syndicat d'élevage du Val d'Anniviers

19 mai : Syndicat d'élevage de Chamason - Leytron, combat cantonal à Aproz.

9 octobre : combat du Comptoir de Martigny, syndicat de Martigny-Combe - Trient.

NF REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHÔNE
Emmanuel Berreau
Téléphone (026) 2 27 10
Av. de la Gare - 1920 Martigny

Système d'armoires normalisées



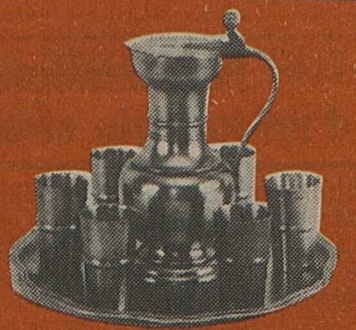
Liste des dépositaires chez :
Fabrique de meubles Alpnach S.A.
tél. 041 96 11 05

ETAINS baehler

Nos services valaisans en étain fin sont exempts de plomb et conformes à l'art. 449 de l'ordonnance fédérale (Attest. N° 5065/6 du 8.3.76 du laboratoire cantonal de Sion)

Vérifiez que chaque pièce porte notre poinçon LA ROSE

En vente dans les magasins spécialisés



Affaires immobilières

A vendre

magnifique appartement de 3 1/2 pièces

Tout confort, dans petit immeuble neuf et tranquille de la rue des Finettes. Construction: 1976.

Fr. 105 000.-

Possibilité de location dès le 1.4.1977.

Pour traiter: R. Gay-des-Combes
Rue des Finettes 22
Tél. 026/2 44 13 (heures de bureau)

36-5274

Ayant-Botyre, imm. Plein Soleil A louer

appartements HLM de 3 et 4 pièces

Loyer mensuel: Fr. 275.- et 335.- plus charges.
Libre tout de suite ou à convenir

Tél. 027/36 17 80

36-22088

A vendre dans petit centre industriel du Bas-Valais

bâtiment industriel

comprenant usine 1000 m², bureau 95 m² et terrain 7650 m²; immeubles modernes en très bon état (pont roulant, air comprimé, chauffage).

Convenant à toute industrie, garage ou dépôt.

Pour tout renseignement, veuillez écrire sous chiffre P 36-901842 à Publicitas, 1951 Sion.

Savièse (Saint-Germain), à vendre

terrain à bâtir

900 m², situation de premier ordre

Prix à discuter.

Ecrire sous chiffre P 36-901857 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

studio à Crans-Montana

tranquille et ensoleillé (bordure de forêt). Meublé (arolle), salle de bains, cuisinette, balcon sud. Fr. 71 000.- mobilier compris et participation au parking.
Ecrire sous chiffre P 36-22031 à Publicitas, 1951 Sion.

Martigny - A louer ou à vendre

splendides appartements neufs: - studios - 2 pièces - 3 pièces - 4 pièces - duplex et trois-pièces avec jardin privé

dans immeuble moderne situé dans quartier calme, ensoleillé et proche du centre (6 chaînes TV) - 1 dépôt de 1100 m² - 1 magasin 57 m² (2 vitrines), av. du Grand-Saint-Bernard - bureaux 93 m², av. du Gd-St-Bernard

- places de parc souterraines, quartiers Pré-Borvey et Finettes

Prix intéressants. Entrée à convenir.

Pour renseignements, visites sans engagement, s'adresser au bureau d'ingénieurs

Léonard Gianadda et Umberto Guglielmetti

Avenue de la Gare 40
1920 Martigny

Tél. 026/2 31 13

36-21167

A vendre Sommet des Vignes sur Martigny

belle maison d'habitation

comprenant deux appartements plus garage, terrain 1800 m. Fr. 250 000.-

Tél. 025/4 64 20 ou 5 14 06

143.266.981

A vendre à Conthey zone villa (Bellocher)

terrain à bâtir 2450 m²

éventuellement divisible. Fr. 65.- le mètre carré à discuter.

Ecrire sous chiffre P 36-300503 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à l'avenue de France à Sion, dans immeuble de 6 appartements

appartement 4 1/2 pièces

avec garage.

S'adresser à: Agence immobilière J. Pellet
Rue de la Dent-Blanche 20, Sion
Tél. 027/22 16 94

36-263

Saint-Maurice A vendre

appartements rénovés

tout confort
3 ch. Fr. 65 000.-
4 ch. Fr. 80 000.-
Hypothèque 90%

Ecrire case postale 154
1920 Martigny
36-400206

A vendre coteau de Saxon

champs d'abricotiers

Tél. 022/33 55 49
18-307469

A louer à Sion Petit-Chasseur

grand studio

avec balcon.

Tél. 027/23 36 05
le matin
36-4440

A louer Sion centre ville

studio meublé

Tél. 027/22 23 89
36-2670

Je cherche pour clients

café-restaurant

Agence immobilière G. Evéquo
Tél. 025/4 64 20
5 14 06
143.266.981

Jardins à vendre

payables en cinq ans

ou à louer Sembrancher, 316 m² à 10 ct le m²
Eviionnaz, 1600 m² à 20 ct le m²

A la même adresse 15 poutres «pour guérite» avec lots planches, Fr. 300.-

Y. Boson
La Balmaz
Bar Shell

Tél. 026/8 43 60
8 41 56
36-400258

A louer à Martigny

deux garages

Libres tout de suite. Fr. 45.-

Tél. 026/2 28 75
36-5240

A vendre à Sierre-Ouest studio meublé

Rendement intéressant
Fr. 64 000.-

Pour tous renseignements s'adresser à
AGENCE MARCEL ZUFFEREY
Sierre - Tél. 027/55 69 61

Je cherche en ville de Sion

LOCAUX

pour cabinet médical et appartement.

Offre écrite sous ch. P 36-300551 à Publicitas, 1951 Sion.

Couple de retraités louerait à l'année (long bail)

petite maison ancienne ou chalet avec cave et garage. Région Sierre-Sion, alt. 700-900 m. Situation tranquille, accès facile.
Offre écrite sous chiffre P 36-300552 à Publicitas, 1951 Sion.

Dans station touristique du Valais central, à remettre

excellente gérance hôtel

pour couple avec certificats et connaissances linguistiques.

Offres tout de suite par écrit jusqu'à fin mars sous ch. P 36-22535 à Publicitas, 1951 Sion.

Annonces diverses



Massage sportif et thérapeutique

Sauna pour familles, couples et sociétés sous la direction de Mlle Annelies, masseuse diplômée
36-12339

Le D^r Roger WASER

Spécialiste FMH en médecine interne

- Ancien assistant de la clinique médicale thérapeutique (prof. B. Courvoisier) H.C. Genève
- Ancien assistant du service de médecine de l'hôpital Beau-Séjour (prof. B. Courvoisier - D^r R. Junet), H.C. Genève
- Ancien assistant du service de chirurgie de l'hôpital de Martigny (D^r B. Zen-Ruffinen)

a ouvert son cabinet médical
bâtiment des Acacias
avenue Mercier-de-Molin 2, Sierre
Tél. 55 59 19

Reçoit sur rendez-vous
Visite à domicile

36-22473

appartements 3 et 3 1/2 p.

confortables à l'avenue Maurice-Troillet.

Prix dès Fr. 120 000.-
Déjà avec Fr. 30 000.- vous pouvez être propriétaire.

Renseignements: case postale 14, 3900
Brigue ou tél. 028/3 18 58
dès 20 heures 028/3 19 06

36-12049

Cherche

studio ou 2-pièces meublé

Région Sion.

Tél. 027/23 53 23

36-7432

Occasions garanties 1 année

- Citroën CX 2000 Super, 1975 35 000 km
- Citroën break GS 1220, mod. 76 12 000 km
- Citroën break GS 1220, mod. 74 70 000 km
- Citroën break GS 1220, mod. 73 80 000 km
- Citroën Ami 8 break mod. 71, 45 000 km
- GS 1220 Club, 1973 2 modèles à choix
- Morris 1300, 1971 2 modèles à choix
- Mini 1000 1974, 25 000 km
- Audi 80 LS 72-73, 66 000 km
- Simca Rallye 1974, 56 000 km
- Renault 4 1969, bas prix

F. Zumbrunnen
Agence Citroën Aigle
Tél. 025/2 14 21
ou 021/61 30 77
dès 19 heures
60 26 09

22-7569

Tous vêtements
DAIM - CUIR
MOUTON RETOURNÉ
retouchés, réparés,
stoppage de déchirure,
ravivage du cuir
par le spécialiste
N. PITTELOU
Rue Haldimand 6
1000 Lausanne
Envois postaux

A vendre

moto Guzzi 750 S3

année 76, 2000 km, expertisée

Tél. 027/22 45 55
36-22368

Vos annonces:



027/21 21 11



MACHINES À LAVER

linge et vaisselle, automatiques, neuves, avec légers défauts émail

GROS RABAIS

Vente ou location
Fr. 30.- mois

Réparations toutes marques

Chez SAM

Sion 027/23 28 83
Martigny 026/ 2 45 19
140.263.384

Machines à écrire



Location-vente

Hallenbarter

SION
Tél. 027/22 10 63
Rue des Remparts
36-3200

Machine à laver

linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais

Miele - Zanker
AEG - Vedette
Gehrig - Philips
Indésit - Zérowatt
Crosley - Hoover

Garantie d'usine
Livraison et pose gratuites.

Facilités de paiement.

Magic Valais
Tél. 026/ 2 65 47
027/86 13 65
83-7506

On cherche à acheter

barbues

400 Muscat et 300 Arvine

Tél. 027/22 40 32
heures des repas
36-300536

A vendre

Renault R 12

Gordini avec accessoires année 72, expertisée

Fr. 5800.-

Tél. 027/38 26 25
36-22470

OCCASION

Lave-vaisselle

Hildebrand à encastrer mod. H 430, dim. 60 x 60 x 87 cm de haut. Cuve inox panier rond à raccorder sur eau chaude.

Fr. 2680.-

Tél. 027/31 28 53
Restorex cuis. prof. Uvrier

MD GE

VENTE AUX ENCHÈRES LAUSANNE

Mercredi 16 mars
Jeudi 17 mars
dès 9 h. 30 et dès 14 h. 30

Visite mardi 15 mars 17 à 20 h.

Les soussignés vendront pour cause débarras de garde-meubles

Importante collection de bibelots porcelaine Chine - Japon - faïence terre cuite - bronze - laiton - étain Vaisselle - verrerie - cristallerie poupée porcelaine

Pendules
Argenterie de table
Bijoux

dont un solitaire de 5 carats décorations civiles
Environ 2000 cartes postales éditées entre 1900 et 1925

Plus de 1000 livres reliés et brochés art, littérature, Larousse, botanique

Belle lingerie de table de maison literie - rideaux

Peintures - aquarelles - gravures Icônes
Luminaires

Un peu de mobilier ancien et de style - salon complet
Mobilier et matériel de cuisine

malles et valises
Tapis d'Orient
Fourrures

et quantité d'objets trop longs à détailler

Chargée de la vente
GALERIE POTTERAT
Ch. Grisoni
commissaire-priseur
Avenue du Théâtre 8, Lausanne

Conditions de vente: adjudication à tout prix sauf quelques articles à prix minima
Vente sans garantie. Echute: 2%

22-1170

A vendre

Ford Capri 1969

Vert métallisé Expertisée

Chrysler 160 1972

Gris métallisé 62 000 km

Très bon état

Livrée expertisée

Tél. 027/58 11 12

heures de travail

36-22434

BMW 1800 T

blanche 1973

GARAGE DES ALPES

La Tour-de-Peilz

021 / 54 33 91 / 92

Mercedes 280 SE

vert 1971

GARAGE DES ALPES

La Tour-de-Peilz

021 / 54 33 91 / 92

vient de paraître le nouveau catalogue R-B 77

Bon à découper pour recevoir le nouveau catalogue R-B 77 (148 pages couleurs)
nom
adresse

ville
Envoi contre 3,50 F en timbres ou tout autre moyen à votre convenance (remboursés à votre premier achat).

ROCHE BOBOIS

9, RUE LANGALLERIE LAUSANNE

Perfectionnement professionnel: le couronnement d'un louable effort pour 40 jeunes ébénistes et menuisiers

MARTIGNY. - Depuis nombre d'années, l'Association valaisanne des maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers organise, en collaboration avec le Service cantonal de la formation professionnelle et la Commission paritaire de l'industrie du bois, des cours de perfectionnement et de préparation à la maîtrise de menuisier et d'ébéniste.

Ils se déroulent à l'école professionnelle de Martigny sous la direction de M. Zénon Perrin, de Val-d'Illiez, secondé par des enseignants qui, tous, sont possesseurs de la maîtrise fédérale.

Ces cours débutent en septembre pour se terminer en mars.

Cet hiver, quarante jeunes gens ont saisi la chance qui leur était offerte car la formation, à notre époque, vieillit très vite. Il faut néanmoins une certaine dose de courage et de volonté pour consacrer plus de 20 samedis d'affilée et s'extraire de la vie facile en remplaçant la promenade, le ski, par une occupation studieuse.

Ils l'ont fait avec une belle conviction et jamais jusqu'ici ont constaté une telle régularité dans la fréquentation: 91% dans le cours «C» de préparation à la maîtrise (14 participants); 86% pour les deux autres cours «A» et «B» (26 participants). Et cela bien que le chômage n'existe pratiquement pas dans les deux professions qui les intéressent.

Les « paysans en colère » ont le sourire

MARTIGNY. - La solidarité paysanne n'est pas un vain mot.

Rappelons que l'opération pêches italiennes qui s'est déroulée le 2 septembre 1976 au pont des Vaux, entre Sembrancher et La Duay, va causer de nombreux ennuis à ses auteurs: plainte pénale, procès, indemnités, etc.

Une collecte a été organisée, de même qu'un loto. La somme réunie, représentant près de 15 000 francs, vient d'être remise au président du «commando» fort de 60 personnes, M. Georgy Felley, par M. Roland Juillard, au nom de l'UPV.

Rien d'étonnant dès lors qu'ils furent samedi en fin d'après-midi fort entourés et chaudement félicités lors de la manifestation de clôture au cours de laquelle ils reçurent leurs certificats. Il y avait, dans l'auditorium de l'école professionnelle, outre le directeur, des maîtres, MM. Maurice Eggs, chef du Service cantonal de la formation professionnelle, Vital Darbellay, directeur de l'établissement, Gérard Follonier, directeur du Centre de formation professionnelle de Sion, Adolphe Wyder, président d'honneur de l'AVMMEC, Georges Morisod, président de cette même association, Albert Seppey, directeur des cours de perfectionnements pratiques, Michel Bagnoud, directeur adjoint du Bureau des métiers, Glassey et Boisset, délégués de la FOBB et de la FCTC.

Un nouveau pas important a été franchi



dans la vie de quarante jeunes gens à qui nous souhaitons un brillant avenir professionnel.

Le directeur des cours, M. Zénon Perrin, remettant son certificat de participation à l'un des élèves.

Swissmechanic: le problème de la formation professionnelle

MARTIGNY (Set). - Swissmechanic n'est autre que la section valaisanne de l'Association suisse d'entreprises mécaniques et techniques, section comprenant en Valais une trentaine de membres allant de la petite entreprise familiale jusqu'à l'unité de moyenne importance avec une cinquantaine d'employés. Cette association a naturellement pour but de défendre justement les intérêts de ces petites et moyennes entreprises dans un premier temps sur le plan cantonal et ensuite de joindre ses efforts à ceux de l'association suisse.

Présidée par M. Jean Burgener de Viège, Swissmechanic Valais a tenu son assemblée générale samedi à Martigny-Bourg. Outre les habituels objets de l'ordre du jour, l'assemblée s'est plus particulièrement penchée sur les problèmes de la formation professionnelle. A ce stade de la discussion, un des membres a émis le vœu suivant: il devrait être possible d'instituer, en très étroite collaboration avec le service de la formation professionnelle de l'Etat du Valais, une semaine ou 15 jours de «pré-formation» à l'intention des apprentis. Ce cours, dont le but premier serait uniquement de décrire et de préciser aux apprentis ce que sera leur futur métier, devrait se faire obligatoirement avant même la signature du contrat d'apprentissage. Par ce vœu qui sera

traité par le comité cantonal, qui espère aussi le porter à la connaissance et à l'étude du comité suisse, les membres valaisans de Swissmechanic espèrent atteindre deux buts précis: tout d'abord, réellement informer le futur apprenti sur le métier qu'il a choisi et éviter ainsi des difficultés ou des incompréhensions futures; faire ensuite partager à la formation professionnelle la responsabilité de l'engagement de l'un ou l'autre des apprentis.

Prochaine assemblée et programme d'action

Les membres ont ensuite délibéré sur le programme d'action de l'année en cours. En premier lieu bien sûr, la mise à l'étude du

point traité ci-dessus concernant la formation professionnelle, puis la mise sur pied, une à deux fois par année, de forums entre les membres, forums dont le premier but serait de mieux faire connaître les activités propres à chacun des sociétaires, ceci dans le but de s'assurer déjà sur le plan cantonal une certaine collaboration de travail entre les différentes entreprises. Finalement, les membres présents ont choisi à l'unanimité la ville de Brigue pour leur assemblée 1978. Entre-temps, ils ont confirmé leur président M. Jean Burgener en qualité de membre de la commission d'apprentissage au sein de l'association suisse.

En début de la partie officielle, le président Burgener avait le plaisir de saluer M. Eggs, chef de service à la formation professionnelle. Il eut aussi la délicate attention de rappeler le souvenir de M^{me} Gottlieb Hildbrand, femme du caissier de la section, tragiquement décédée la semaine dernière après une longue maladie.

Tous les membres se sont ensuite rendus à Fully, sous l'expertise direction de M. Max Roduit, pour une très sympathique agape dans une des caves de la région.

NF REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHÔNE
Emmanuel Berreau
Téléphone (026) 2 27 10
Av. de la Gare - 1920 Martigny

Agences de publicité AASP - le partenaire de confiance pour toutes vos annonces!

AASP - Association d'Agences Suisses de Publicité, groupant Annonces Suisses S.A., A.S.S.A., Mosse Annonces S.A., Orell Füssli Publicité S.A. et Publicitas S.A.

RUE DES REMPARTS 5, SION

CENTRE OPTIQUE

Offres et demandes d'emplois

Jeune fille, 17 ans (langue maternelle allemande), cherche place comme **apprentie vendeuse**
Entrée à convenir.
Offres au 028/8 21 04 (heures bureau) 36-120418

Entreprise GETS cherche **un chef mineur des mineurs**
Téléphoner au 021/56 77 92 22-160517

Urgent
poseurs de sols
Tél. 021/26 30 78

Cherche **jeune fille** comme **sommelière**
Débutante acceptée, bon salaire, vie de famille.
Tél. 025/8 33 35 36-22415

Amateurs de jazz cherchent **un tromboniste plus un trompettiste**
(même débutant), pour compléter sympathique formation.
Tél. 027/22 50 97 le soir 36-22458

Restaurant à Sion cherche **cuisinier (cuisinière)**
Entrée fin mars.
Faire offre écrite détaillée sous chiffre P 36-901865 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche pour Sion **dame ou fille de cuisine**
Entrée tout de suite.
Tél. 027/22 18 90 36-1284

Bar de Sion cherche **sommelière expérimentée**
Horaire: de 18 à 23 heures
Tél. 027/22 31 81 36-300553

Scuci de personnel?

PLUMETT
FABRIQUE DE TREUILS ET CABESTANS EN PLEINE EXPANSION SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX
cherche jeune **employée de commerce**
pour travaux de facturation, correspondance et contrôle d'échéancier.
Semaine de 5 jours.
Ambiance de travail agréable.
Entrée 15 - 30 avril.
Pour tous renseignements, s'adresser à M. O. Plumettaz.
PLUMETTAZ S.A. - 1880 BEX (VD)
Tél. 025 5 26 46 Têlex 24 746

Fabrique d'horlogerie région Sion
engage **personnel féminin suisse**
pour divers travaux en atelier.
Nous offrons:
- salaire de base intéressant
- formation assurée par nos soins
- transport gratuit depuis Sion au lieu de travail
- horaire variable
- avantages sociaux
Entrée tout de suite
Prière de prendre contact par téléphone au 027/22 58 09 36-2449

Café de la Croix-Blanche Monthey
Tél. 025/4 22 37 cherche **sommelière**
Travail en équipe.
Congé le dimanche. 36-425123

Cherchons pour industrie du centre du Valais **jeune comptable qualifié**
si possible bilingue français-allemand.
Poste intéressant, entrée à convenir.
Faire offre avec curriculum vitae sous chiffre P 36-22498 à Publicitas, Sion.

Café-restaurant de la Matze Sion cherche **filie de cuisine**
Tél. 027/22 33 08 36-1212

Entreprise sédunaise cherche à former, pour sa direction technique **une secrétaire diplômée**
d'une école commerciale; sa formation sera orientée plutôt vers des travaux de calcul.
Téléphoner au 027/22 67 87 interne 13 36-5604

Je cherche **sommelière**
Congé tous les dimanches.
Tél. 027/22 12 39 36-22490

On cherche **femme de ménage**
sachant bien travailler 3 fois par semaine.
S'adresser au 027/22 53 19 36-22497

Bureau d'architecture à Verbier cherche **une apprentie secrétaire** ou **une aide-secrétaire** (évent. à mi-temps) et **un dessinateur bâtiment apprenti(e) dessinateur(trice)**
Faire offre avec curriculum vitae et certificats sous ch. 36-22486 à Publicitas, 1951 Sion.

Maison introduite depuis plusieurs années cherche **représentant(e)**
pour la vente d'articles de grande diffusion auprès des commerçants.
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres avec activités antérieures détaillées sous chiffre EV 40-10 à l'Est Vaudois, 1820 Montreux.

Distributeurs (trices)
de prospectus recherchés pour Martigny et Monthey, pour environ une fois par mois.
Prière d'indiquer le téléphone.
Demandes par écrit à **Edlition H. Ulrich**, case postale, 8040 Zurich. 44-3539

Programmeur-analyste
formé sur IBM 370/158 en PL/1 (DOS + OS), cherche emploi sur IBM système 3 ou machine similaire.
Ecrire sous chiffre PK 301567 à Publicitas, 1002 Lausanne.
On cherche **chef de cuisine italien**
Gros salaire. Entrée tout de suite ou à convenir.
Rest. Romana, Corsier-sur-Vevy
Tél. 021/51 61 10 140.263.421

Cherchons pour la saison d'été, éventuellement à l'année dès le début juin **1er coiffeur(euse) dames**
pour salon première classe à Crans-Montana.
Téléphoner au 027/41 57 33 36-22482

Automatisation horlogère SA, Les Epineys Martigny, engage tout de suite **personnel féminin**
ayant si possible déjà travaillé dans l'horlogerie.
Tél. 026/2 30 77, M. Kneuss 36-4007

Les seize skieurs du Tsanfleuron sains et saufs

SION. - Dans notre édition du 12 mars écoulé, nous avons annoncé, en primeur, la disparition de seize skieurs dans la région du Tsanfleuron.

Ces skieurs, d'origine suisse allemande et autrichienne, avaient été transportés en car jusqu'à Gsteig. Leur intention était de traverser le glacier de Tsanfleuron et de se retrouver ensuite à Daillon-Conthey. Cet itinéraire ne présente pas de grands dangers. Le chauffeur du car a contourné les Alpes et se retrouvait à Daillon pour les prendre en charge. L'heure d'arrivée était fixée à 13 heures. Le chauffeur, après avoir attendu plus d'une heure, s'inquiéta et donna l'alarme, car il avait dû se produire un accident ou la colonne s'était tout simplement perdue.

Mise en route de colonnes de secours

Deux colonnes de secours ont quitté l'une le Valais et l'autre l'Oberland bernois pour se diriger sur les traces des disparus. Les conditions atmosphériques étaient très mauvaises et la neige, le vent, le brouillard rendaient les recherches difficiles.

Intervention des hélicoptères

La Garde aérienne suisse de sauvetage à

Zurich (GASS), à 17 heures, était avisée de cette disparition. Elle envoya sur les lieux un hélicoptère d'Héli-Suisse stationné à Gruyères. Etant donné le brouillard et les conditions atmosphériques, le pilote rebroussa chemin sans avoir pu survoler le secteur.

Du côté du Valais, suivant les renseignements obtenus, un hélicoptère aurait pu intervenir aux environs de 17 heures, les conditions atmosphériques n'étant pas encore défavorables. Hélas, personne n'a été avisé.

A 20 h. 30, la police cantonale valaisanne demanda à Air-Glaciers de tenter une intervention dans le secteur de Tsanfleuron. A 21 h. 30 exactement, Fernand Martignoni, accompagné de trois agents de la police cantonale, quittait l'aérodrome avec un hélicoptère. Mais le brouillard, le vent et la neige leur firent rebrousser chemin.

Tard dans la nuit, la colonne de secours, partie de Sion avec à sa tête le caporal Jacques Michelet, n'avait donné aucun renseignement.

Que s'était-il passé ?

Les seize skieurs, pourtant bien entraînés et bien équipés, ont été surpris par le mauvais temps et, même si l'itinéraire prévu ne comportait pas de dangers particuliers, ils

furent dans l'impossibilité de continuer la traversée. Ils prirent la sage décision d'attendre dans un abri privé, à la Tour-Saint-Martin, que les conditions atmosphériques s'améliorent. Ils auraient pu également se réfugier dans l'abri du téléphérique, en enfonçant la porte.

Heureuse décision, mais...

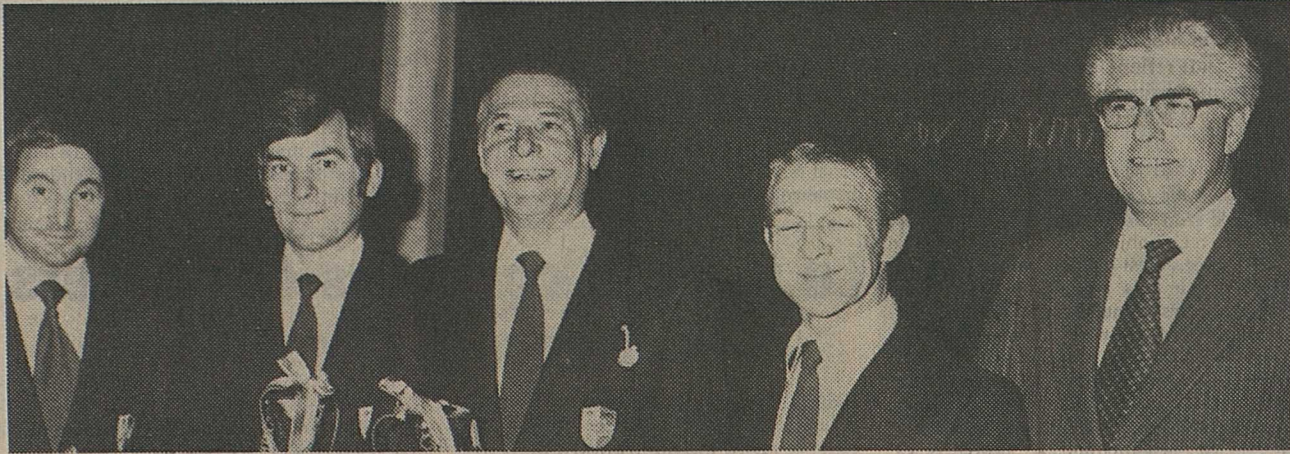
Une fois de plus, il faut constater que ces skieurs, comme tant d'autres du reste, ne possédaient aucun moyen de liaison avec un point donné ou avec la police. Leur bienvenu abri de fortune n'avait pas de téléphone ; personne en conséquence n'a pu être avisé qu'ils étaient sains et saufs et qu'ils attendaient des conditions meilleures pour continuer leur itinéraire.

Or, on sait d'une part que les recommandations à cet égard ne manquent pas et que, d'autre part, la police cantonale valaisanne, par exemple, remet gratuitement un appareil radio pour garder une liaison et annoncer un accident ou autre, et surtout pour donner l'endroit exact de leur abri.

Cette indispensable précaution aurait évité beaucoup d'inquiétude, la mise en action de colonnes de secours, l'intervention des hélicoptères, et des frais élevés.

-gé-

L'HARMONIE MUNICIPALE RÉCOMPENSE SES FIDÈLES MUSICIENS



Les jubilaires et les membres d'honneur.

SION. - Le concert de l'Harmonie municipale, comme chaque année, a déplacé la grande foule des amateurs de musique, des amis et sympathisants de la société. La salle de la Matze était occupée jusqu'au dernier recoin. Le président Félicien Métrailler a remercié l'imposante assemblée pour sa fidélité, sa compréhension et son appui manifesté à maintes occasions. Il a rendu un hommage particulier au professeur Cécil Rudaz, qui se dévoue sans compter, et aux quatre solistes de la soirée : MM. Jean Lanoux, basson, Gérard Rudaz et Raoul Haenni, clarinettes, et Bernard Rittiner, sous-directeur.

Le conseil municipal, par M. Félix Carruzzo, président d'honneur de l'Harmonie, et tous les conseillers, a été remercié pour avoir mis à disposition de la société des locaux de réunions dans le bâtiment des Hérensards, à la rue des Châteaux.

Une channe dédicacée avec les gobelets et un plateau ont été remis à M. Henri Jacquod qui comptabilise un demi-siècle de musique. En 1927, M. Jacquod commençait à jouer à la fanfare La Laurentia de Bramois. En 1933, il devint musicien de l'Harmonie municipale, où il joua du bugle, de la trompette et du cor. M. Jacquod a été membre du comité de l'Harmonie municipale et, depuis quelques années, il est le distingué porte-drapeau.

M. Bernard Rittiner, sous-directeur, a été fêté pour ses 25 ans de musique. Directeur de fanfare, il joua à La Laurentia dès 1952

et débuta à l'Harmonie de Sion en 1965 avec la tâche de sous-directeur et de musicien. Au militaire, il est sgm-trompette.

L'Harmonie a décerné le titre de membres d'honneur aux musiciens Fernand Boillat et Antoine Udry pour leurs 20 ans d'activité, et à M. Michel Dubuis, conseiller, en reconnaissance de tout le travail accompli pour la société.

M. Métrailler a rappelé enfin que les 10, 11 et 12 juin prochain sera organisée à Sion la fête du 100^e anniversaire de l'Association cantonale des musiques valaisannes. M. Félix Carruzzo est le président du comité d'organisation de cette imposante fête.

CONDUCTEURS DE CHIENS D'AVALANCHE: UN EXERCICE EFFICACE

THONYON. - Les conducteurs de chiens d'avalanche, suivent périodiquement des cours de formation et s'entraînent aussi régulièrement avec leur chien afin d'être toujours prêts à intervenir.

Samedi matin, à 10 heures exactement, par l'intermédiaire de la police cantonale, les conducteurs de chiens d'avalanches de la région du Centre ont été alarmés, avec la mission de se rendre le plus rapidement possible, et par n'importe quel moyen de transport, à un point fixe de la station Les Collons. Sur place, MM. Maurice Carrupt et Jean Pagliotti donnaient les coordonnées d'un secteur où une avalanche était supposée descendue, en l'occurrence près de la cabane de Thyon. Témoin de la descente de cette avalanche, le « cabaniste » sur place informait les conducteurs de ce qu'il avait vu et il pensait que des skieurs avaient été emportés.

Les conditions atmosphériques n'étaient pas favorables. Pour parvenir aux Collons, les participants ont dû mettre les chaînes à leurs voitures car il était impensable, étant donné l'état de la chaussée, d'arriver sur

place sans chaînes. D'autre part, de nombreux embouteillages n'ont pas facilité le déplacement. Aux environs de 11 heures, les premiers conducteurs étaient sur place. Après avoir reçu les directives, ils empruntaient le téléski, le chien les suivant. Cette expérience devait prouver le bon entraînement du chien ; celui-ci, une fois sur place, devait être capable d'effectuer son travail de recherche.

Cet exercice d'alarme a déplacé une quinzaine de conducteurs et treize chiens. Le travail réalisé a donné entière satisfaction. Le Valais compte actuellement 77 conducteurs de chiens d'avalanches sur un total de 250 pour toute la Suisse.

Ce qui est merveilleux, c'est que ces conducteurs de chiens se forment et s'entraînent tout à fait bénévolement.

Pour clore cette journée, M. Wilfried Fournier, retraité des douanes, a présenté plus de deux cents diapositives sur l'avalanche descendue de Savoleyres dans la région des mayens de Saxon, causant la mort d'un skieur.

Une intervention rapide de chiens d'ava-

DEUX ALPINISTES DE LA TRANSALP 1977 À NENDAZ

NENDAZ. - Le guide Jack Sangnier et Yanne de Guilloiard, sa coéquipière, comme nous avons eu l'occasion de l'annoncer à plusieurs reprises, effectuent du 22 janvier au 15 avril la traversée hivernale des Alpes, du Tyrol au Dauphiné, soit plus de 1000 km à skis.

Nous les avons rencontrés le 27 fé-

vrier dernier à Anzère. Leur périple s'est poursuivi, en passant sur les Alpes bernoises et vaudoises pour revenir sur les Alpes valaisannes. Vendredi soir, ils arrivaient fatigués à Super-Nendaz. Un nouveau départ est prévu pour aujourd'hui ou demain en direction d'Arolla, puis ce sera la traversée jusqu'à Zinal.

Le contingentement du lait vu par les éleveurs de la race d'Hérens

Groupés en 65 syndicats, 2171 éleveurs constituent la Fédération d'élevage de la race d'Hérens dont l'assemblée des délégués s'est tenue samedi à l'école d'agriculture de Châteauneuf sous la présidence de M. Cyrille Pitteloud, vétérinaire à Vex. Celui-ci a salué les hôtes d'honneur et excusé l'absence de M. Albert Luisier, membre d'honneur de la fédération, en déclarant : « C'est sans doute la première fois depuis la fondation de notre fédération que M. Luisier ne participe pas, pour une raison majeure, à une assemblée des délégués. » Le président a également rendu hommage à la mémoire de M. Franz Widmer, secrétaire du syndicat de Châteauneuf, récemment décédé.

Le contingentement du lait

La partie administrative n'a donné lieu qu'à des opérations de routine. Le comité a été réélu en bloc (MM. Pitteloud, président et Joseph Zufferey, vice-président), MM. Emile Luyet, Georges Dorsaz, René Capi, Fernand Fellay et Angelin Coppey, membres, M. Marcelin Piccot, gérant et M. Albert Luisier, membre d'honneur.

L'intérêt majeur de cette assemblée se portait sur la position de la fédération face au contingentement du lait décidé par l'autorité fédérale.

Par son rapport de gestion, M. Piccot, gérant, a exposé en toute clarté la situation du Valais qui ne produit que 1 % du lait livré en Suisse. Cette production a atteint l'an dernier 28,7 millions de quintaux, soit un dépassement de la quantité de base de 1,7 million. Pour endiguer cette pléthore et réduire les dépenses provoquées par la mise en valeur des produits laitiers, le Conseil fédéral a, on le sait, institué le contingentement individuel de la production qui entrera en vigueur le 1^{er} mai 1977 sous une forme simplifiée et, dès le 1^{er} mai 1978, sous

une forme plus élaborée.

Pour le Valais, ce contingentement pose le problème des zones de montagne. Notre Département de l'agriculture et des députés au Conseil national ont demandé l'exclusion de ces zones, étant donné que ce ne sont pas elles qui sont responsables de la surproduction. Cette demande a malheureusement été écartée (le Conseil des Etats doit encore se prononcer) mais deux dispositions atténueront la rigueur du contingentement en montagne : 1. L'autorisation d'une augmentation de production de 2 % ; 2. exonération des producteurs ne dépassant pas une livraison de 2000 kg de lait par vache et par an.

M. Piccot a encore exposé qu'à dater du 1^{er} mai 1978, les mesures fédérales comporteront des critères comme la référence aux surfaces exploitées, les besoins de la production laitière, les conditions d'exploitation et les livraisons antérieures.

M. Blättli, de la Division fédérale compétente, a admis que la race d'Hérens n'a que peu contribué à la surproduction de lait mais que tous les éleveurs suisses devaient faire preuve de solidarité pour ramener cette production à une quantité permettant de maintenir des prix intéressants, menacés par la pléthore.

En fin d'assemblée, le docteur Pellaton, chef du sous-centre d'insémination artificielle de Lausanne, a présenté un exposé technique sur le comportement sexuel des bovins.

Les problèmes du bétail de boucherie, le service du « Herd-Book », le contrôle laitier, la campagne d'élimination du bétail de médiocre qualité, la campagne de remonte, les testages et bien d'autres sujets furent également évoqués à cette assemblée qui se déroula dans un remarquable esprit constructif.

g.r.

Assemblée du personnel des gares

SION. - Des 200 personnes que compte l'Association du personnel des gares de la SEV, section Valais, 25 avaient répondu à l'appel du comité à l'occasion de la réunion de printemps qui s'est tenue, samedi après-midi, au Big Ben Pub, à Sion. Cette assemblée a été marquée par deux faits importants. D'abord par le renouvellement du comité in corpore, dont le vorort passe de Brigue à Sion, et surtout par l'exposé sur la situation économique actuelle de notre pays par Octave Magnin, rédacteur et secrétaire syndical à Berne.

Ainsi, après cinq années à la tête de la SBV Valais, Roger Strupler, de Brigue, rentre dans le rang et sera remplacé par Pierre Püttalaz, de Sion. Les autres mutations ont été faites dans l'ordre suivant : Fritz Burry, vice-président, remplace Siegfried Kronig ; André Isely, secrétaire, par Georges Studer ; Aimé Roux, caissier, par Joseph Minig, et finalement Michel Delaloye occupera le poste de membre suppléant en remplacement d'Heinz Favre, de Viège.

Pour ce qui est de l'assemblée des délégués et du congrès des cheministes, à Lugano, les collègues Püttalaz et Delaloye de Sion représenteront le Valais à la Landsge-meinde, au Tessin, cet été.

Quant à l'exposé du rédacteur Octave Magnin, il se devait d'être placé sous le signe d'un vaste tour d'horizon sur la politique sociale, économique et des transports de la Confédération. La situation actuelle - deux équipements de transport parallèle se faisant concurrence et coûtant les yeux de la tête - doit être revu malgré toute la complexité que cela représente. Aussi, c'est avec impatience qu'on attend le rapport de la commission d'études pour le complexe général des transports dans notre pays, commission qui œuvre depuis fort longtemps déjà mais rencontre de grandes difficultés, les intérêts étant énormes de part et d'autre, ceci en fonction de la situation économique de notre pays face à l'étranger pour lequel notre franc est devenu trop lourd.

Finalement, après deux tours d'horloge, le président Strupler pouvait mettre le point final à une réunion fort intéressante, tout en confiant aux collègues de Martigny l'organisation de la prochaine sortie d'été, à Barberine-Emosson.

Relevons en passant que plusieurs « patrons » avaient tenu à suivre les débats, notamment MM. Anton Kalbermatten, inspecteur de gare à Brigue, Josef Williner, chef de gare de Sion, et Walter Kobi, président central du personnel des gares, à Berne.

M.

GASTRONOMIE

SION HÔTEL
Garni
Restaurant
La Matze
M. Lamon
entièrement rénové
Tél. 027/22 36 67
22 33 08

Le grill élégant du
BIG BEN PUB
propose
Sion - Av. de la Gare 28
Téléphone
027/22-7077

Tournedos aux morilles
Fr. 25.-
Côtes de Charolais
(2 personnes)
Fr. 50.-

Pour vos
dîners d'affaires
banquets
réservations
au restaurant
LE SALOON
PubliVal Sion



lanche peut sauver des vies humaines. Nous reproduisons ci-joint la lettre de reconnaissance adressée par M. Peter Draps, habitant Bruxelles, qui a été miraculeusement sauvé dans la région de Saint-Luc, alors qu'il était enseveli sous deux mètres de neige.

Bruxelles, 6 février 1977

A MM. les conducteurs de chiens : Bernard Rossier, René Minig, Freddy Rudaz, Camille Pitteloud et MM. les pilotes Bruno Bagnoud et Fernand Martignoni.

Chers amis,
Celui qui vous écrit vit encore grâce à vous.

Dès le moment où j'ai été enseveli par l'avalanche, j'étais sûr de mourir asphyxié. J'étais incapable de bouger d'un seul millimètre, comme si j'étais pris dans un moule de béton. J'avais juste un espace de cinq centimètres devant le visage. Ce petit espace m'a permis de respirer jusqu'à ce que vous me dégagiez. Mais je suis convaincu que si « Fouine », le chien de M. Camille Pitteloud, ne m'avait pas rapidement localisé, je serais mort avant que les sauveteurs ne me découvrent avec les sondes.

Messieurs les pilotes et les conducteurs de chiens d'avalanches, je vous remercie de vous être mobilisés si vite et si efficacement pour me sauver la vie. Je vous reste éternellement reconnaissant.

Peter

Cet hommage de reconnaissance d'un skieur qui se voyait mourir met en évidence l'utilité de l'intervention des conducteurs de chiens d'avalanches.

Exercices d'entraînement de parachutistes

SION. - Hier matin, quelques sauts d'entraînements ont été effectués par des parachutistes valaisans et romands. Les conditions atmosphériques ont empêché de poursuivre les sauts durant toute la journée.

Neuerth & Attion

DAF 55 SL automatique	6 ch
DAF 55 Coupé autom.	6 ch
DAF 33 autom.	4 ch
VW 1600 TL autom.	8 ch
Toyota Corolla 1200	6 ch
Toyota Corona 1900	9 ch
Skoda 110 L	6 ch
Austin 1300	6 ch
Vauxhall Viva Comby	6 ch

Facilités de paiement
Reprise éventuelle

Tél. 027/86 17 44

36-2829

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

À SIERRE: CRÉATION D'UNE AMICALE VALAISANNE DES ANCIENS PATINEURS

Lors des festivités du 20^e anniversaire du Club de patinage artistique de Sion, qui se sont déroulées récemment, plusieurs anciens patineurs émirent le vœu de se retrouver pour échanger des souvenirs, revoir des anciennes photos, etc...

C'est le président de l'Association valaisanne de patinage artistique, M. Rudi Biel

de Sierre qui prit l'initiative de convoquer toutes les personnes intéressées à une soirée amicale, vendredi, au restaurant Walliser Spycher, près de La Souste.

M. Biel, au début de cette manifestation, salua la présence de M. Pierre Blatter, conseiller communal, Vital Julen, ancien joueur de hockey et ancien président du HC



De gauche à droite : M. Willy Pfister, ancien président de CP Sion, M. Rudi Biel, président de l'amicale et de l'Association valaisanne de patinage artistique et M. Albert Schröter.

Sierre, Max Nanzer, premier gérant responsable de la patinoire de Graben, M^{me} Christiane Lescaut, MM. Willy Pfyffer et Marcellin Clerc, tous trois anciens présidents du Club de patinage de Sion, M. Tony Bortis, ancienne gloire du monde sportif valaisan, et de M^{me} Rita Mabillard-Zufferey, représentant le club de Montana.

Au cours de son allocution, le président fit un rapide tour d'horizon de la situation actuelle, détaillant les raisons de l'existence de l'AVP, de son but principal qui consiste à propager le patinage artistique en Valais. De nombreux patineurs se sont distingués, dans notre canton : un titre de vice-champion suisse en couple, un titre de championne suisse en senior B, un titre de championne suisse de danse catégorie B, le titre obtenu récemment par Danièle Dubuis de Sion de championne du monde des professionnelles 1976.

La pratique du patinage artistique serait souhaitable pour les jeunes attirés par le hockey, releva M. Biel. Les futurs joueurs pourraient ainsi acquérir les bases du patinage, avant de se lancer sur la glace au sein d'une équipe.

Des démarches ont été entreprises pour assurer, dès la saison prochaine, des productions de patinage artistique pendant les intervalles des matches.

Après la projection de diapositives et le partage de souvenirs, on procéda à la création d'une « Amicale valaisanne des anciens patineurs et sportifs de la glace ». Ce groupement pourra accueillir en ses rangs les anciens du patinage artistique, des professeurs de patinage, du hockey, des arbitres, des entraîneurs...

Un comité provisoire composé de MM. Rudi Biel, président ; Marcellin Clerc, vice-président ; Albert Schröter, caissier ; M^{me} Christiane Lescaut, secrétaire ; Hélène Salm-Bumann, membre adjoint.

Des élèves sculpteurs exposent à Sierre



De nombreuses personnes participèrent, vendredi soir, à la grande salle de la Terrasse à Sierre, au vernissage de l'exposition présentée en ces lieux par les élèves du cours de sculpture de M. Serge Albasini.

Ces leçons, entièrement à la charge des participants – sauf pour les Chippiards qui sont subsidiés par la commune – permet à chacun de travailler le bois. Les diverses techniques de gravures et de sculptures sont étudiées.

Des sujets imposés – plusieurs étaient proposés au public vendredi – ne freinent pas la création personnelle, les artistes amateurs ayant toute liberté de les arranger à leur façon.

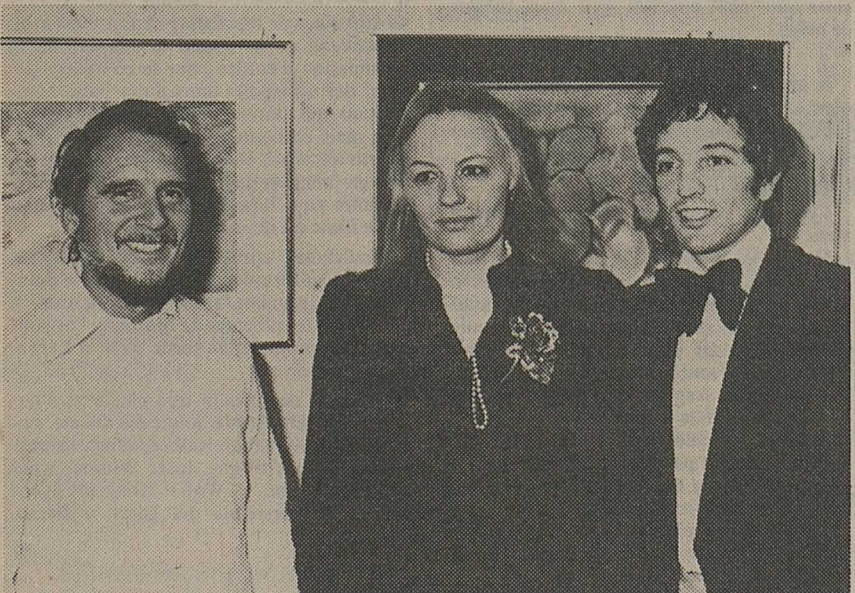
M. Robert Sartoretti, préfet du district de Sierre, prit la parole pour saluer cette initiative et féliciter élèves et professeur pour les résultats obtenus.

Des jeunes adolescents de Sion exposèrent des pièces de fer et d'émail qui furent particulièrement admirées par les visiteurs.

Un panneau de bois réalisé par un élève du cours.

Sion, Hérens, Conthey

UN NOUVEL INSTITUT DE SPORT OUVRE SES PORTES À SION



Samedi après-midi, plusieurs dizaines de personnes participèrent à Sion à l'inauguration officielle du nouvel institut de sport Wélino Niclas.

Très connu dans la station de Crans-Montana où il était auparavant installé, M. Niclas propose aux sportifs et amateurs de la région séduisante, une gamme fort complète d'activités, allant de la sauna à la piste de curling, en passant par massages, solarium et fitness...

Un car-caravane incendié

PONT-DE-LA-MORGE. – Dans la nuit de vendredi, aux environs de 3 heures, un car-caravane entposé au camping des Arts, a subitement pris feu. Il n'était pas occupé depuis quelque temps. La police de sûreté a ouvert une enquête.

De gauche à droite, M. Ellis Zbinden, aquariste de Genève, M^{me} Marine Jacquemoud, collaboratrice, M. Wélino Niclas.

Samedi, en plus de nombreuses personnalités du monde sportif, on notait la présence de M. Vadis Rouge, inventeur des pistes synthétiques pour curling et patinage, de M. André Margairaz, professeur à Aigle, qui dédicça son ouvrage *La fraude fiscale et ses succédanés* que celle de M. Ellis Zbinden, artiste peintre.

M. Niclas, en plus des activités physiques dans son institut entend promouvoir un aspect culturel en organisant régulièrement des expositions.

Une démonstration de patinage, par Muriel Gonvers de Saint-Léonard, une d'haltérophilie, par M^{me} Gisela Niederhauser, de Genève, et Wélino Niclas permirent aux intéressés de découvrir les possibilités des locaux inaugurés.

De la Raspille au glacier du Rhône

Samaritains et soldats s'entraînent



COL DU SIMPLON. – Dans le cadre de leurs traditionnels exercices, les samaritains de la section de Brigue ont profité de la présence, sur le col du Simplon, d'une troupe alpine spécialisée dans le service des avalanches, pour participer à un entraînement en coordination avec les soldats. A

côté de l'instruction relative aux premiers soins à donner aux malades et blessés, donnée par le Dr Verasani, les participants entendirent des exposés – présentés par le major Heli Wyder et l'adjutant Tscherrig – concernant la technique à observer en cas d'avalanches et pour les éviter.

Vernissage à la galerie de la Matze

BRIGUE. – Nouvelle manifestation culturelle, à la galerie de la Matze du château, à l'occasion du vernissage relatif à l'exposition de gravures dues à l'artiste allemand Diether Kressel, présent à l'assemblée, en compagnie de sa femme. M. Anton Gattlen, bibliothécaire cantonal, se plut à mettre en relief la vie de l'exposant, son ascension à la hauteur des meilleurs interprètes du réalisme, ainsi que la particularité de ses œuvres. A nos yeux, le nom de Kressel est intimement lié au sort qu'il entend donner à l'impressionnisme. Voie extrêmement difficile qu'il semble toutefois suivre sans heurts ni incohérence. Son exposition est ouverte jusqu'au 25 mars prochain. De 14 à 18 heures, du mercredi au samedi et le vendredi encore, de 19 h. 30 à 21 heures.

pour l'attribution des points. L'opération est donc loin d'être une simple formalité. En outre, elle se déroule généralement en présence du propriétaire, qui tentera bien sûr, de mettre en valeur les qualités de son protégé en vue de cacher ses éventuels défauts, appuyé ou désavoué par une foule de curieux prenant parti au gré de leurs propres points de vue. En marge de la manifestation, qui a demandé une sensible amélioration générale de la qualité de la race, on a assisté à une véritable foire de Provence. L'« assant » en moins, mais le fendant et les harmonieux idiomes des vallées en plus.

Le marché-concours des béliers de la race « nez-noir »

VIÈGE. – En dépit d'une pluie battante, 700 béliers de la race « nez-noir », 150 concurrents de moins que l'an dernier ont été présentés en raison d'une impitoyable sélection préalable, ont participé au traditionnel marché-concours tenu, samedi, sur la place publique de Viège. Une fois de plus, la tâche du jury n'a pas été simplifiée, tant les aspirants à la distinction, pour le profane du moins, semblaient aussi beaux les uns que les autres. Pour le candidat, il ne suffit cependant pas d'avoir bel œil, merveilleuses cornes en tire-bouchon ou toison immaculée, encore faut-il prouver les infimes particularités de la race. Conditions que les jurés tiendront d'ailleurs largement compte

pour l'attribution des points. L'opération est donc loin d'être une simple formalité. En outre, elle se déroule généralement en présence du propriétaire, qui tentera bien sûr, de mettre en valeur les qualités de son protégé en vue de cacher ses éventuels défauts, appuyé ou désavoué par une foule de curieux prenant parti au gré de leurs propres points de vue. En marge de la manifestation, qui a demandé une sensible amélioration générale de la qualité de la race, on a assisté à une véritable foire de Provence. L'« assant » en moins, mais le fendant et les harmonieux idiomes des vallées en plus.

Lt.

Assemblée du personnel enseignant des classes spéciales et de développement

BRIGUE. – Quelque 50 membres du personnel enseignant haut-valaisan des classes spéciales et de développement se sont retrouvés, samedi à Brigue, à l'occasion de leur conférence annuelle. Rehaussée par la présence de MM. Anselme Pannatier et Eugène Brunner, tous deux délégués au Service cantonal de l'instruction publique, ainsi que de M. Eric Kronig, vice-président de la commune de Brigue, et des directeurs des écoles de Brigue et Naters, notamment, les débats – présidés par M. Oscar Holzer – ont porté, évidemment, sur des questions relatives à ces spécialistes de la branche. Leur action, plus efficace que spectaculaire, a d'ailleurs été mise en exergue par M. Pannatier qui a parlé au nom du Département de l'instruction publique.

L'orateur s'attira en outre de grandes sympathies parmi l'assistance pour s'y être exprimé en langue allemande d'une manière parfaite. Une façon éloquente de démontrer que l'introduction de l'enseignement de la deuxième langue ne doit pas seulement avoir d'heureux effets parmi les élèves.

M. Julen, psychologue scolaire à Viège, entretint l'auditoire sur un thème intitulé les problèmes de la motivation. Un sujet de brûlante actualité, qui a permis aux auditeurs de découvrir de nouveaux éléments extrêmement utiles dans l'exercice de leur délicate fonction. L'éducation de l'enfant, aux possibilités intellectuelles limitées notamment, n'est pas à la portée de chacun. Elle exige amour, compréhension et patience. Dans ce domaine, il n'est donc pas question de révolution, mais d'y chercher le motif quotidien propre à renforcer la formation de l'enfant, à travers une étroite collaboration entre l'enseignant et le psychologue.

Auto hors de la route : deux blessés

SIERRE. – Hier matin, vers 5 h. 15, M. Urs Kuonen, domicilié à Salquenen, circulait sur la route de Montana-Veyras, en direction de Sierre, au volant de sa voiture.

Dans une courbe, à droite, pour une raison indéterminée, il perdit la maîtrise de sa machine et traversa la chaussée. Il quitta celle-ci et termina sa course à 50 mètres en contre-bas.

Le passager, M. René Schmidt, âgé de 26 ans, domicilié à Sierre, a été assez grièvement blessé et hospitalisé.

Quant au conducteur, il n'a été que très légèrement blessé mais a été également hospitalisé.

NF

Rédaction de Sierre

Antoine Gessler
rue du Bourg 2
Case postale 366
3960 SIERRE
Tél. (027) 55 91 55

Votre publicité dans le Haut-Valais

Walliser Volksfreund

Offset – 4 couleurs

Chaque jeudi 20 000 exemplaires

Couverture : 100 % des ménages

Régie des annonces : Publicitas SA, avenue de la Gare 25, Sion
Tél. 027/21 21 11
Agence de Brigue, Schulhausstr. 1
Tél. 028/3 12 83

Ambiance du tonnerre au « Tambourin »

BRIGUE-GAMSEN. – Nouvel établissement public installé aux portes de Brigue, à proximité de Gamsen, le « Tambourin » n'a pas tardé pour faire une entrée fracassante dans le monde du spectacle. Au cours de ces derniers jours et jusqu'à demain mardi, c'est à l'orchestre Les Dorados d'y donner le ton. Il s'agit d'un ensemble parmi les meilleurs du genre. Ses exécutants, au répertoire extrêmement varié, créent une ambiance extraordinaire du début à la fin de leur attrayant programme.

NF

REDACTION DE BRIGUE

Louis et Milette Tissonnier
Telephone (028) 3 10 77
Telex : 38 145
Case postale 263 – 3900 Brigue

Georges Tscherrig
Telephone (028) 3 31 25
Villenweg 17
3900 Brigue

Annonces !

Dans chaque région du Valais un vendeur-conseil Publicitas est à votre disposition.



Haut-Valais : M. Emil Garbely
Publicitas
Schulhausstrasse 1
3900 Brigue
Tél. 028/3 12 83



Monsieur et Madame Bernard CRETTON-STUCKY et leur fille Gisèle, à Collombey ;
Monsieur et Madame Armand CRETTON, à Vernayaz ;
Monsieur Victor STUCKY, à Collombey ;
Les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès du petit

THIERRY

enlevé accidentellement à leur tendre affection, le 13 mars 1977, à l'âge de 4 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Collombey, le mercredi 16 mars 1977, à 10 heures.

La dépouille repose en la crypte de l'église de Collombey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Les membres de la classe 1941 de Mase

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur contemporain

Edmond PANNATIER

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Le ski-club Salentin d'Evionnaz

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame veuve Marie MOTTET

mère de son membre fondateur Fernand et grand-mère de Bernard, membre du comité, ainsi que de Thérèse, Nicolas et Jean-Charles.



La Coopérative fruitière de Bramois

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Joseph WALPEN

père de son fidèle employé Bernard.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



La chorale La Cécilia de Troistorrents

a le regret de faire part du décès de

Mademoiselle Solange ROUILLER

fille de son ancien président et médaillé Bene Merenti Antoine Rouiller.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.



Le Syndicat des producteurs de petits fruits de Troistorrents

a le regret de faire part du décès de

Mademoiselle Solange ROUILLER

fille de son président Antoine Rouiller.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1943 de Troistorrents

a le pénible devoir de faire part du décès de

Mademoiselle Solange ROUILLER

Troistorrents

Les membres garderont d'elle le meilleur des souvenirs.

Les contemporains et contemporaines sont priés d'assister à l'ensevelissement.



La société de chant La Lyre à Evionnaz

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame veuve Charles MOTTET

née Marie FEUILLET

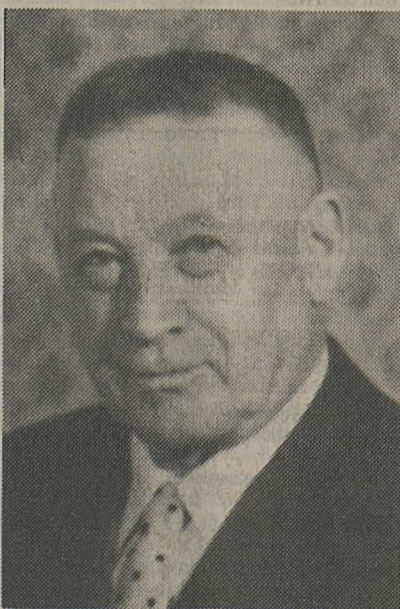
mère de René, grand-mère de Bernard, François, Jean-Pierre et Nicolas, ses membres dévoués.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Aimé CARRUZZO



16 mars 1976 - 16 mars 1977

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui en ce jour.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église paroissiale de Saint-Maurice, aujourd'hui lundi 14 mars 1977, à 19 h. 30.



Monsieur et Madame Antoine ROUILLER-MONAY, à Troistorrents ;
Madame et Monsieur Michel ROESSLI-ROUILLER et leur fils Pascal, à Sion ;
Les enfants et petits-enfants de feu Cyrille ROUILLER ;
Les enfants et petits-enfants de feu Xavier MONAY ;
Son parrain, Monsieur Ernest DONNET-MONAY ;
Sa marraine, Mademoiselle Marcelle DÉFAGO, à Champéry ;
ainsi que toutes les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Solange ROUILLER

leur très chère fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine, filleule, nièce et marraine, survenu à l'hôpital de Monthey, le samedi 12 mars 1977, à l'âge de 34 ans, après une cruelle maladie supportée avec un courage exemplaire, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Troistorrents, le mardi 15 mars 1977, à 10 heures.

Prière de ne pas faire de visites à la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame et Monsieur Robert CHAMPOUD-SAILLEN et leurs enfants, à Genève ;
Madame et Monsieur Constant BIOLLAY-SAILLEN et leurs enfants, à Saint-Maurice et Martigny ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Astrid SAILLEN

leur chère sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et filleule, enlevée à leur tendre affection le 12 mars 1977, dans sa 41^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Maurice, le mardi 15 mars 1977, à 15 heures.

Départ du convoi : place de la Gare.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur et Madame Oscar MOTTET-COTTENTIN et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame René MOTTET-METTAN, leurs enfants et petits-enfants, à Evionnaz, Martigny, Monthey, Conthey et Saint-Maurice ;
Monsieur et Madame Fernand MOTTET-COQUOZ, leurs enfants et petit-enfant, à Evionnaz et Vernayaz ;
Monsieur et Madame Claude MOTTET-RAPPAZ et leur enfant, à Evionnaz ;
Monsieur et Madame Albert MOTTET-PITTINO et leurs enfants, à Evionnaz ;
Madame et Monsieur André COQUOZ et leurs enfants, à La Balmaz-Evionnaz ;
Les familles de Monsieur et Madame André RAPPAZ-FEUILLET-METTAN ;
Les familles de feu Jules MOTTET-GROSS ;
Les familles FEUILLET, DUBULLUIT, POCHON, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve Charles MOTTET

née Marie FEUILLET

que Dieu a rappelée à lui, dans sa 83^e année, munie du sacrement des malades.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église d'Evionnaz, le mercredi 16 mars 1977, à 15 heures.

La défunte repose en l'église paroissiale d'Evionnaz.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Pierre CRETTEAZ-MOIX, à La Forclaz ;
Monsieur et Madame Pierre CRETTEAZ-WELTER et leurs enfants Gusty et Gilbert, à La Forclaz ;
Madame et Monsieur Henri GASPOZ-CRETTEAZ et leurs enfants Marie-Monique, Henri-Michel, Roger et Philippe, à La Forclaz ;
Monsieur Henri CRETTEAZ, à La Forclaz ;
Madame et Monsieur Joseph GASPOZ-MOIX, à La Forclaz ;
Madame et Monsieur Henri GASPOZ-MOIX, à La Sage ;
Madame et Monsieur Antoine GEORGES-MOIX, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Jean CRETTEAZ-GEORGES, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Antoine CRETTEAZ-MÉTRAILLER, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Jean GASPOZ-CRETTEAZ, leurs enfants et petits-enfants ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Marie CRETTEAZ-MOIX

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante, enlevée à leur tendre affection le 13 mars 1977, dans sa 80^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église d'Evolène, le mardi 15 mars 1977, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Chère épouse, maman et grand-maman chérie, du haut du ciel, veille sur nous.

Pompes funèbres Barras S.A.

SION
Rue du Sex - Bâtiment La Romaine
Tél. service permanent 22 12 17

PRÉSIDENTIELLES DE MARTIGNY

Magnifique succès à la présidence de M. Jean Bollin (3342 voix)

Election mitigée à la vice-présidence de M. Pascal Couchepin (2751 voix)



M. Jean Bollin, président de Martigny, et son épouse.

MARTIGNY. - Enfin, le dernier acte des élections municipales est joué à Martigny avec, ce week-end dernier, les désignations du président et du vice-président, dont voici les résultats officiels :

Présidence		Vice-présidence	
Electeurs inscrits	6296	Electeurs inscrits	6296
Votants	3771	Votants	3768
Blancs	328	Blancs	806
Nuls	52	Nuls	164
Valables	3391	Valables	2798
Voix éparses	49	Voix éparses	47
M. Jean Bollin est élu par 3342 voix, soit le 90 % des votants.		M. Pascal Couchepin est élu avec 2751 voix.	

M. Bollin : élu par tout Martigny

Lors des « premières » élections de décembre dernier, sur 6262 votants, M. Jean Bollin avait été élu président par 3289 voix et M. Pascal Couchepin, vice-président, par 2984 voix.

Hier, l'électorat de Martigny a incontestablement réservé une magnifique élection à son nouveau président. Ce dernier enregistre en effet 53 voix de plus qu'en décembre, alors même que le nombre des bulletins valables

est, lui inférieur de 26 unités. Si l'on compare encore le nombre de listes réalisées aux élections communales par le parti radical démocratique (2678), on s'aperçoit que près de 700 « autres électeurs » ont finalement conduit M. Bollin de brillante manière à la présidence de Martigny en lui accordant le 90 % des voix exprimées. Félicitons donc très sincèrement M. Bollin pour ce brillant score ! Voici d'ailleurs ce qu'il nous a déclaré hier soir :

« Je suis extrêmement heureux de ce résultat qui confirme celui de décembre. Tout en appartenant au parti radical démocratique, je dois constater et apprécier que je suis élu à la présidence par le peuple de Martigny puisque les suffrages recueillis dépassent d'environ 700 le total des listes radicales des dernières élections. Je suis conscient, de ce fait, des responsabilités qui m'incomberont. Je remercie l'électorat martignier qui, à deux reprises, m'a particulièrement soutenu et mon parti qui m'a choisi lors d'une assemblée qui fut, je crois, unique dans les annales de mon parti, comme candidat à la présidence. »

Un premier signe de mécontentement

L'élection de M. Pascal Couchepin à la vice-présidence est pour ce dernier très certainement beaucoup moins positive. En effet, par rapport à décembre, M. Couchepin enregistre un recul très marqué de 233 voix. Recul de popularité marqué de surcroît par quelque 806 bulletins blancs et 164 nuls. Si l'on ajoute à ces chiffres, les voix éparses, l'on constate que quelque mille Octoduriens se sont rendus aux urnes de la vice-présidence pour... ne pas élire M. Couchepin. Ce qui permet d'écrire que si les radicaux martignierains ont su montrer leur désaccord à la candidature de M. Bender au Conseil d'Etat (dernier élu à Martigny avec 1208 voix contre 1416 pour MM. Wyer et Zufferey et 1625 pour M^{me} Nanchen), ils ont également voulu montrer au président de leur parti qu'ils n'étaient pas nécessairement en plein accord avec lui !

Set.

Enfant blessé par une voiture

Hier, à 17 h. 45, M. Stéphane Schaller, né en 1958, domicilié à Viège, circulait à l'intérieur de cette localité. A un moment donné, il heurta et renversa l'enfant Arald Imesch, né en 1968, fils d'Adolphe, domicilié à Viège, qui traversait la chaussée. L'enfant fut hospitalisé.

Décès de

M^{lle} Solange Rouiller

TROISTORRENTS. - C'est après une longue maladie toujours courageusement supportée, nécessitant des séjours dans les hôpitaux lausannois et à celui de Monthey, qu'est décédée M^{lle} Solange Rouiller, âgée de 34 ans, fille d'Antoine. A la famille dans l'affliction, notre journal présente sa sympathie attristée.

UN ENFANT TUÉ PAR UNE AUTO

COLLOMBEY. - Hier, à 16 h. 20, M. Mariano Favredo, né en 1945, domicilié à Monthey, circulait au volant de sa voiture, de Collobmey en direction de Muraz. Près de la ferme Stucky, à l'entrée nord de Collobmey, il heurta et renversa le petit Thierry Cretton, âgé de 4 ans, fils de Bernard, domicilié à Collobmey, qui traversait inopinément

la chaussée. L'enfant blessé a été transporté en ambulance au CHUV à Lausanne où il est décédé peu après son arrivée, des suites de très graves blessures, notamment une double fracture du crâne.

Le NF compatit à la douleur des parents si cruellement atteints.

COUP D'ŒIL SUR LE PETIT ÉCRAN

Pour ou contre 12 dimanches « sans » ?

« Les touristes étrangers ? Ils n'auront qu'à dormir au Grand-Saint-Bernard ! »...

Nous ignorons si M. Jean-François Aubert nous mijote un projet hôtelier dans la région ; mais si ce n'est pas le cas, qu'il nous soit permis de le remercier de nous démontrer avec une telle clarté que pour soutenir l'initiative dite de Berthoud, il faut s'accommoder de propos qui relèvent d'un irréalisme confinant à l'aberration.

Et le cas des étrangers bloqués à nos frontières ne constitue qu'un aspect très minime des effets d'une interdiction du trafic moto-

risé durant douze dimanches par année, comme les téléspectateurs auront pu s'en assurer lors de cette Table ouverte.

M. Walter Bachmann, vice-président du comité d'initiative, aura aussi affiché en même temps que cet inaltérable sourire d'idéaliste combien les promoteurs de l'initiative ne s'embarrassent pas de détails pratiques.

Le libéralisme n'étant pas toujours du côté qu'on croit, M. Baptiste Rusconi du comité central du Touring Club Suisse aura joué lui, les avocats de la raison en défendant la liberté individuelle et en mettant en balance - de façon scientifique - les problèmes pratiques insurmontables s'opposant à l'application de l'initiative et les maigres avantages que celle-ci pourrait apporter.

Enfin représentant des régions qui feront les frais de l'idéalisme de Berthoud en cas d'acceptation de l'initiative, M. Robert Menoud, préfet de la Gruyère, est venu répéter quelques vérités bien senties qui doivent - c'est triste, mais c'est comme ça - être parfois rappelées au bon souvenir du citoyen et même de l'automobiliste qui - « grâce » à une campagne de culpabilité qui n'a que trop duré - est prêt à plaider coupable et à tendre les poignets dès qu'on remet en cause le bien-fondé de ses agissements.

Nous avons déjà exposé à différentes reprises ce qu'est l'initiative Berthoud et en quoi elle est inacceptable. Nous n'y reviendrons pas aujourd'hui, nous contentant de remarquer combien cette Table ouverte a mis en lumière les lacunes coupables de ce projet et le manque total de réalisme qui « anime » ses promoteurs. Ceux-ci oublient principalement que notre société, qu'on le veuille ou non, s'est organisée avec l'automobile et qu'elle vit aussi avec celle-ci.

A charge des citoyens responsables que

cette coexistence - c'est en fait d'interprétation qu'il faudrait parler - se réalise dans les meilleurs termes. Mais peut-on raisonnablement effacer une réalité aussi évidente et aussi profonde, ne fût-ce que quelques jours dans l'année ?

Autre aspect du problème : la liberté individuelle. Ici, nous reprendrons à notre compte le dépit de M. Rusconi : « Bientôt en Suisse, tout ce qui ne sera pas obligatoire, sera interdit ». C'est un danger en effet auquel nous nous exposons sérieusement. Et ce point-là nous inquiète d'autant plus qu'une téléspectatrice s'est référée hier, pour justifier une nouvelle atteinte à la liberté individuelle, au port obligatoire de la ceinture de sécurité. Cela veut dire en clair qu'une partie de la population est intoxiquée et qu'une opération en amenant une autre, on pourra nous préparer dans l'inconscience générale une société complètement invivable. Et si l'Etat - dans ce qui demeure encore l'Occident - n'a pas à choisir le « bonheur » du citoyen, nous ajouterons que ce n'est pas non plus à une partie des citoyens de choisir le « bonheur » des autres citoyens. Car l'initiative de Berthoud se distingue notamment par le fait qu'elle pénalisera de façon très différenciée tel ou tel citoyen, telle ou telle région.

Et puisque Roland Bahy - qui a su organiser un débat d'un intérêt indéniable - a choisi l'ouverture du 47^e Salon international de l'automobile de Genève pour évoquer ce problème, nous reprendrons quant à nous le thème pour cette année de cette grande manifestation : « L'auto nous rend indépendant ».

Cela ne suffit pas, et nous ne voyons pas pourquoi notre société capitulerait au moment précis où des solutions - techniques en particulier - nous arrivent pour compenser le revers d'une médaille qui, en dépit de tout, reste fort brillante.

(r)

Sierre: le nouveau plan d'aménagement local accepté

En plus des votations fédérales et des élections cantonales, la population de la commune de Sierre devait se prononcer ce dernier week-end sur le nouveau plan d'aménagement.

Le peuple a accepté l'objet soumis par 2366 bulletins pour contre 1899 non. On notait 459 bulletins blancs et 73 nuls ce qui donne un total de 4799 bulletins rendus.

Il semble que si, à la veille de la consultation populaire, une opposition ouverte ne s'est guère manifestée, au moment de déposer leur choix dans l'urne, plusieurs mécontents s'exprimèrent...

Nous avons, à l'issue du scrutin, interrogé M^e Serge Sierro, conseiller communal et président de la commission d'équité, de la commission de l'aménagement du territoire et du nouveau plan d'extension.

- Maître Sierro, quel est votre sentiment au vu des résultats de cette votation ?

- J'estime ces résultats satisfaisants,

eu égard à la confrontation entre l'intérêt privé et l'intérêt public pour un aménagement du territoire.

Les oui sont de 400 supérieurs aux non. Je compte aussi comme favorables les bulletins blancs...

- Comment expliquez-vous le nombre élevé de non ?

- Il faut tenir compte de la situation de ceux directement touchés par le plan.

Je pense de plus que le fait d'avoir refusé des objets fédéraux - créant ainsi un état d'esprit - a pu avoir une certaine influence sur le choix des votants.

- Quelle va être, maintenant que vous avez le feu vert, l'action de vos commissions ?

- Pour la commission d'équité, il n'y a pas de changement.

Nous allons, au sein de la commission d'aménagement du territoire, revoir les plans d'alignement, surtout dans les vieux quartiers, dans le sens d'un allègement et définir le développement futur des routes.

Assemblée de l'Association haut-valaisanne des chasseurs



Le nouveau comité : on reconnaît, de gauche à droite, MM. Tenisch, Ittig et Marguelisch.

SAAS-GRUND. - L'Association haut-valaisanne des chasseurs, présidée par M. Edgard Schaller, a tenu son assemblée générale annuelle, samedi, à Saas-Grund. Les délibérations ont été honorées de la présence de M. Ernest Schmid, commandant de la gendarmerie cantonale, et Paul Imboden, président cantonal de la Diana.

Le gibier a de nouveau payé un lourd tribut aux rigueurs de l'hiver. On déplore de sensibles pertes parmi les chamois et chevreuils surtout. A travers les statistiques établies relatives au gibier, le président Schaller a souligné, une fois de plus, l'utilité de la chasse. Le recensement

annuel accuse l'existence dans notre canton de 2304 cerfs, 2744 bouquetins, 14 090 chamois, 4272 chevreuils, 15 516 marmottes, 125 aigles. Un effort particulier a été concentré dans le domaine du repeuplement.

L'association s'est donné un nouveau comité qui a été constitué par des membres de la Diana de Rarogne oriental, soit MM. Rafaël Margelisch (président), Kurt Tenisch et Rafaël Ittig. MM. Ferdinand Loretan et David Schmid sont désignés, le premier comme membre du comité cantonal et le second comme correspondant haut-valaisan.

CIRCULATION À ZERMATT: NOUVEAU RÈGLEMENT ADOPTÉ

ZERMATT. - Le corps électoral zermattois était de nouveau convoqué hier pour prendre position sur une révision du règlement existant, concernant la circulation à l'intérieur de Zermatt ainsi qu'à un nouveau règlement se rapportant au transport des personnes dans la localité par taxis. Ces deux questions ont été acceptées par 577 oui contre 175 non.

La nouvelle administration communale a prévu un nombre limité de véhicules électromobiles dans l'octroi d'une concession pour l'exploitation de taxis à l'intérieur du

village. Pour le début, leur nombre sera fixé à une douzaine au maximum. Les hôtels auront en outre le droit de transporter leurs propres clients en électromobiles entre leur établissement et la gare, sans rétribution aucune. En ce qui concerne les détenteurs de chevaux engagés dans le transport des personnes, leur activité sera favorisée. Le résultat positif de ce scrutin va dans le sens de ces nouvelles prescriptions, qui entreront prochainement en vigueur. Notons que précédemment, le transport de personnes à l'intérieur de la station n'était pas autorisé au moyen d'électromobiles.

UN JEUNE ALLEMAND DÉVISSÉ AUX AIGUILLES D'ARGENTIÈRES

SION. Hier, aux environs de 17 heures, Air-Glaciers était alerté pour intervenir aux Aiguilles d'Argentières car un jeune Allemand, dont on ignore encore l'identité, avait dévissé à 11 heures et avait fait une chute d'environ 200 mètres.

Alors que les conditions atmosphériques étaient défavorables et qu'il était tombé 20 cm de neige fraîche, ce jeune Allemand était parti avec un camarade pour faire la face nord.

Fernand Martignoni, aux commandes d'un hélicoptère, a pris l'air mais il ne put se rendre sur place car le vent, la neige et le

brouillard l'en empêchèrent. Si les conditions atmosphériques le permettent ce matin, un hélicoptère tentera de se rendre sur les lieux.

Pour détartre Calcex est champion

Contrôlé et recommandé par l'IRM

Classe de toxicité 5: Observer la mise en garde figurant sur l'emballage

Des tôles froissées

SAAS. - Samedi, à la suite de nouvelles chutes de neige tombées jusqu'en plaine, la circulation a été rendue extrêmement difficile sur les routes des vallées latérales. Entre Saas-Fee et Stalden notamment, plusieurs véhicules sont partis dans les décors, d'autres sont restés en panne. Leurs conducteurs durent avoir recours à la solidarité des autres afin de pouvoir poursuivre leur route. On ne signale pas de blessés, mais les dégâts matériels sont considérables.

La raison du Souverain a triomphé de la passion

A trois contre un, le peuple vaudois a dit «non» à l'interdiction de la chasse

LAUSANNE. - Le peuple vaudois a repoussé hier, par 104 310 voix contre 34 242, avec une participation aux urnes de 46 %, l'initiative législative lancée par le conseiller national Pierre Teuscher pour l'interdiction de la chasse aux mammifères et aux oiseaux sur l'ensemble du territoire cantonal. Cette initiative, soutenue par 25 000 signataires, demandait une nouvelle loi sur la faune (l'actuelle date de 1973) et prévoyait en particulier le remplacement des chasseurs par des surveillants officiels de la faune.

Le Grand Conseil avait adressé au peuple un préavis de rejet. L'initiative était combattue par tous les partis politiques (sauf le POP et l'Alliance des indépendants, qui laissaient la liberté de vote), par la Chambre d'agriculture, par la Fédération des chasseurs et par la Ligue vaudoise pour la protection de la nature (cette dernière estimant l'actuelle loi sur la faune bien meilleure que le projet contenu dans l'initiative). M. Teuscher avait l'appui de la Société pour la protection d'animaux et du comité « Pro Fauna ».

Il faut préciser que la loi vaudoise de 1973 a sensiblement restreint la chasse et renforcé la protection de la faune, des espèces rares et des réserves. Les villes, notamment, se sont opposées à l'initiative Teuscher. A Lausanne, il y a eu 21 300 contre 11 566 oui, et à Aigle 1259 non contre 255 oui. A Roche, on a compté 251 non contre 36 oui.

Pour M. Léo Favre, président de la «Diana suisse», le bon sens et la raison ont prévalu

La faune sauvage vaudoise est sauvée. Le peuple vaudois ne s'est pas laissé prendre au piège de l'initiative Teuscher. Le bon sens et la raison ont prévalu sur les arguments fallacieux et grossiers des promoteurs de cette initiative, dangereuse pour la faune, qui demandait l'étatisation de la chasse. Les importantes sommes d'argent dépensées par nos adversaires pour essayer d'imposer une nouvelle doctrine antidémocratique sur la chasse auraient certainement été employées plus utilement à la sauvegarde, l'amélioration et l'aménagement de chenils-refuges destinés aux animaux domestiques, ce qui d'ailleurs est de la compétence de ces messieurs.

Par suite de l'expansion démographique, accompagnée de multiples nuisances, les autorités cynégétiques n'ont pas attendu les attaques de ces soi-disant protecteurs pour entreprendre des recherches et appliquer des réformes adaptées aux circonstances. Nos

autorités fédérales et cantonales sont conscientes de la nécessité de la chasse et les responsables des services cantonaux gèrent notre faune sauvage avec compétence. Ils imposent aux chasseurs des connaissances précises en la matière ainsi qu'un plan de tir judicieux dans le respect de l'éthique.

Nous devons reconnaître que, jusqu'ici, la population était mal renseignée des méthodes de chasse. C'est pourquoi une meilleure information sur nos activités cynégétiques est nécessaire. A l'avenir, les disciples de saint Hubert devront être vigilants pour contrer immédiatement leurs détracteurs en leur prouvant par leur comportement que la pratique de la chasse est noble, que le chasseur est indispensable au maintien d'une faune sauvage équilibrée et saine et que le chasseur participe aussi d'une manière active et efficace à la protection de la nature et de l'environnement.

Le D^r Borel de la « Diana » de Lausanne : « C'étaient les libertés individuelles qui étaient menacées... »

Nous avons également pu joindre le D^r Borel, membre du comité de la Diana de Lausanne et qui a pris une part très active à la lutte contre la funeste initiative Teuscher.

- Qu'avez-vous ressenti après cette victoire éclatante ?

- Du soulagement bien entendu. Pas seulement pour les chasseurs mais pour tous les citoyens en général. Car c'étaient nos libertés individuelles qui étaient directement menacées par cette initiative. Sans compter le gibier qui n'y aurait rien gagné, bien au contraire ! Cette votation a le mérite de marquer

un arrêt, de dresser un barrage devant les ennemis de la chasse qui distillent dans l'opinion une idée absolument fautive de ce sport. Si après Genève, le canton de Vaud était tombé, les autres cantons n'auraient que difficilement résisté à l'effet de boule de neige.

- Comment expliquez-vous l'ampleur de votre victoire ?

- Par une propagande personnelle intensive de 970 chasseurs dans toutes les couches de la population. Tenez, moi-même, j'ai écrit quelque neuf cent lettres... Le résultat de cet effort a payé !

M. Marcel Cathelaz, surveillant de la faune à Aigle :

les Vaudois ont su rester lucides et réalistes

« Pour ma part, je suis très heureux de constater que le peuple vaudois a su rester lucide et réaliste, il l'a prouvé nettement dans les urnes en s'opposant catégoriquement à l'initiative Teuscher.

Je n'aurais du reste jamais imaginé une telle participation et plus spécialement une telle proportion de défenseurs de la chasse. Ce résultat est d'autant plus significatif que bien des cantons de Romandie ou de Suisse

L'occupation d'un immeuble par des femmes à Bâle

LAUSANNE. - Les groupes de « femmes en lutte » se sont distancés samedi déjà de la manifestation au cours de laquelle l'« Action centre femmes Bâle » a occupé une maison dans le centre de la ville.

Dans un communiqué publié hier, les « femmes en lutte » expliquent que le fait de revendiquer des centres pour les femmes « les éloignent toujours plus des femmes les plus exploitées et les plus opprimées ».

Face à la crise qui rend « de plus en plus difficiles les conditions de vie des

femmes des couches populaires et de la classe ouvrière », les « femmes en lutte » jugent qu'il est « assez léger et déplacé » d'encourager les femmes « à venir s'enfermer entre quatre murs pour parler de leurs problèmes de femmes et non de participer dans les quartiers et sur leurs lieux de travail à leur organisation pour la défense de leurs intérêts ».

● CHAMONIX (ATS/AFP). - Le journaliste français Philippe Gausso, grand spécialiste du ski, est décédé samedi à Chamonix. Il avait pris sa retraite il y a quelques mois.

Ancien correspondant de l'AFP, reporter au Dauphiné libéré et à l'agence « Aigles », il avait également collaboré à L'Equipe et au Figaro.

Il avait écrit plusieurs ouvrages sur le ski et un livre de contes pour enfants.

Coup dur pour la ville de Montreux

LE CASINO ABANDONNÉ PAR LA POPULATION

MONTREUX. - C'est véritablement un coup dur qu'a porté hier le corps électoral de Montreux en refusant (avec 520 voix d'écart seulement) toute aide communale au casino qui se trouve au bord de la faillite en raison de dépassements dans les coûts de construction et d'une mauvaise gestion qui a fait apparaître rapidement les chiffres rouges.

Coup dur, en effet, pour la municipalité de Montreux, le Législatif de cette ville, qui, avec la commune voisine de Veytaux (cette dernière ayant accepté l'aide avec une majorité de deux voix seulement), cautionnaient le sauvetage du casino. Avec 57 % à Montreux et 60 % à Veytaux, le corps électoral a pris part dans une forte proportion à cette votation dont l'issue négative engendre une hypothèque de taille à propos de l'avenir touristique et économique de la ville de Montreux.

Hier, le syndic de Montreux, M. Jean-Jacques Cevey, quand bien même il avait su s'attendre à une telle opposition populaire, n'a pas caché sa déception : - Certes, j'avais souhaité un acte de foi de la part des Montreusiens, mais j'avais aussi le sentiment que le problème à régler dans les urnes était trop complexe. Car aux considérations purement financières, celles du casino (sur la voie de la faillite) et de la commune (dont la gestion très saine aurait permis l'effort souhaité), se sont ajoutées des données d'ordre passionnel, d'autant plus marquées en cette année d'élections communales.

- Le scrutin a tout de même été très serré ?

- En effet, avec 520 voix de différence, l'écart est très mince. L'analyse des motivations de la majorité des opposants à l'aide communale est délicate. Si le parti POP ne nous soutenait pas, les indépendants, eux, souhaitaient une aide plus importante encore. Il nous a peut-être manqué une semaine pour tenter de convaincre les derniers votants.

- Quel avenir pour le casino de Montreux ?

- A vrai dire, c'est la grande inconnue. Cela peut aller de la faillite pure et simple au sursis concordataire accordé par le préposé et le résident du tribunal du district de Vevey. Je suis sceptique au demeurant quant à l'obtention d'une aide extérieure à la commune, notamment du côté des banques, après une telle décision. Je ne suis cependant pas pour la mort du casino, car nous avions réussi à obtenir sous forme de souscription pas moins de 700 000 francs, et

d'autres engagements encore, qui s'ajouteraient, cas échéant, à l'aide des communes de Montreux et Veytaux.

- Le tourisme montreusien est-il de la sorte remis en question ?

- Partiellement, il est vrai. Les manifestations telles que la « Rose d'or », le symposium de télévision et le festival de jazz, axés sur les possibilités offertes par le casino, apparaissent, dans une certaine mesure, comme compromises. A l'heure actuelle, nous avons des engagements, pour la location des salles, pour un montant de 1,2 million.

- La réputation touristique de Montreux en a pris un sérieux coup ?

- Je le pense personnellement. On peut se demander si les Montreusiens ont véritablement compris l'enjeu du problème. Il serait dommage et préjudiciable au demeurant de baisser le pavillon après ce vote, et de nuire à l'avenir touristique de la cité.

- Désavouer la municipalité ?

- Je ne crois pas qu'une telle décision remette en cause les données politiques, même en cette année électorale. Certes, le parti « POP » risque d'avoir plus de facilité à assurer son quorum au prochain conseil, comme les indépendants dans une certaine mesure. Quant au parti radical, nous risquons aussi d'y laisser quelques plumes... Mais remarquez que la municipalité entière (deux radicaux, trois libéraux et deux socialistes) était unanime dans cette affaire. Quant à parler d'un renversement de régime, j'hésiterais à franchir le pas. Dans ce pays, il n'est pas dans les habitudes de se fonder sur un problème - quel qu'il soit - pour tout bouleverser en matière de ligne politique communale. Et je ne vois, par conséquent, aucune raison à ne pas me représenter à la syndication.

Bref, les signataires du référendum, en grande majorité, ont fait pencher la balance en faveur du non. C'est également peut-être le fait d'une réaction épidermique de la part des votants qui n'ont pas obtenu toutes les informations voulues sur cette affaire et qui s'interrogeaient sur les chances de viabilité du casino et du rôle que celui-ci entendait jouer encore au sein de l'économie montreusienne. Ce « machin », comme d'aucuns l'appellent, ne soulevait pas l'enthousiasme de la population.

Néanmoins, le coup de pouce nécessaire, donné en fonction de garanties précises, aurait peut-être permis de remettre le casino sur son orbite.

(Propos recueillis par J.-P. Aubert)

Fin d'un conflit social à Porrentruy

Le conflit né entre les ouvriers et la direction de l'entreprise Giavarini, fabrique de cadrans à Porrentruy, semble toucher à son terme. Un accord a été signé selon lequel les salaires d'engagement seront augmentés, les salaires des ouvriers actuels devant atteindre au moins ce nouveau niveau d'engagement.

Les organisations syndicales seront considérées comme les véritables représentants des ouvriers et auront libre accès dans l'entreprise. Quant à la militante de la LMR, qui avait été licenciée, le personnel a décidé par 66 voix contre 46 et une quarantaine d'abstentions, de demander à la direction de ne pas la réengager.

V. G.

Autres élections et votations en Suisse...

BERNE (ATS). - Les citoyens et citoyennes de 15 cantons suisses, dont 4 romands, se sont rendus aux urnes en cette fin de semaine pour se prononcer sur des objets cantonaux. Deux cantons, le Valais et Argovie, ont procédé à des élections. Certains cantons avaient des programmes très chargés, notamment Zurich et Soleure, qui soumettaient respectivement 4 et 5 objets à leur corps électoral.

Genève

Le souverain genevois a, quant à lui, repoussé sur le fil une initiative populaire socialiste « pour une fiscalité sociale » par 36 882 voix contre 36 332, soit 550 voix de différence. Seuls les partis socialistes et du travail recommandaient l'acceptation de l'initiative, qui prévoyait notamment la création d'un impôt complémentaire sur les revenus supérieurs à 75 000 francs, ainsi que le rattachement des barèmes fiscaux à l'indice genevois des prix à la consommation.

Fribourg

L'initiative du parti indépendant chrétien-social pour une généralisation du régime des allocations familiales, a été rejetée par 21 697 voix contre 13 603. Le contre-projet du Grand Conseil a également été repoussé par 18 205 voix contre 16 027. Le second objet soumis au peuple fribourgeois a, par contre, passé la rampe, 20 045 pour 20 045 électeurs ayant accepté un crédit d'aménagement de 11,8 millions pour l'aménagement du réseau routier cantonal contre 16 588. Participation 33,9 %.

Argovie

Dans le canton d'Argovie, pas de changement, le Conseil d'Etat ayant été réélu en bloc. Les élections au Grand Conseil argovien sont par contre caractérisées par une défaite du PDC qui perd 9 sièges, au profit des radicaux (+5), des socialistes (+4) et des indépendants (+2), le team 67 ayant pour sa part renoncé à ses 2 sièges.

Bâle et Saint-Gall

Les cantons de Bâle-Ville et de Saint-Gall devaient se prononcer sur une limitation des effectifs des classes. Tandis que le souverain saint-gallois rejetait nettement, dans la proportion de 4 contre 1, l'initiative pour de plus petites classes, le corps électoral bâlois l'acceptait par 32 467 voix contre 26 048 (participation 41,8 %).

Dans le canton de Bâle-Campagne, le souverain a largement accepté la loi révisée sur les jours fériés officiels, mais a repoussé

l'initiative des POCH en faveur d'une aide supplémentaire AVS et AI aux bénéficiaires de rentes complémentaires. La loi sur l'exercice du barreau a été également acceptée.

Grisons

Les Grisons ont décidé d'interdire dans un rapport de 2 contre 1 les machines à sous dans les lieux publics en adoptant une révision partielle de la loi cantonale sur le colportage et la police des films et des jeux.

Soleure

Les cinq objets soumis au peuple soleurois ont été acceptés, soit l'augmentation du nombre de signatures pour les initiatives et les référendums, un crédit de 6,6 millions pour la transformation d'une maison de santé, la modification de la loi sur les bourses d'études, la nouvelle loi d'organisation judiciaire et la modification de deux articles de la Constitution cantonale relatifs à cette dernière loi. Participation 45,5 %.

Zurich

Le problème de la construction des routes retenait l'attention dans le canton de Zurich. Le souverain s'est prononcé en faveur de l'initiative populaire « pour la démocratie dans la construction de routes » avec 30 000 voix de différence, mais a rejeté en revanche une autre initiative populaire « pour Zurich sans route express » par près de 50 000 voix de différence. Les deux autres objets, l'adhésion du canton au concordat d'entraide judiciaire en matière civile et la suppression de la réserve des frères et sœurs en droit successoral ont été approuvés.

Dans le Jura

A Delémont, les électeurs et électrices ont approuvé le projet de budget qui prévoit un excédent de dépenses de quelque 500 000 francs sur plus de 20 millions de recettes.

A Courroux, le candidat PDC, M. Charles Fleury, a été élu à la mairie, en remplacement du socialiste Fernand Borel, démissionnaire. Au cours d'un premier vote en décembre, M. Fleury avait déjà emporté la

victoire avec 3 suffrages d'avance sur son adversaire socialiste. Mais le scrutin avait été cassé par la préfecture à la suite d'une plainte. Cette fois, M. Fleury l'emporte avec près de 100 suffrages d'avance.

A Courrendlin, en revanche, les socialistes fêtent une victoire au détriment du parti radical, puisque l'ancien maire Fernand Monnin, radical, sera remplacé par M. Edmond Fridez, socialiste, élu au premier tour par 692 voix contre 527 à M. Voirel, radical et 84 voix à M. Joray, réformiste.

Enfin, à Porrentruy, les électeurs ont approuvé la part communale de 3,7 millions de francs au crédit de 23 millions destinés à financer la construction d'une station des eaux usées regroupant 10 communes d'Ajoie.

Manifestation du groupe Béliet

DELEMONT. - « Afin de démontrer que le canton de Berne ne connaîtra plus de paix aussi longtemps que l'unité du Jura ne sera recouvrée, le groupe Béliet a interrompu dimanche matin tout trafic automobile dans les gorges du Taubenloch, dans le Mittelland et dans l'Oberland bernois au moyen d'arbres abattus et de pneus enflammés. « C'est ce qu'annonce le mouvement dans un communiqué publié dimanche, après avoir constaté que « le 23 juin 1974, les citoyens des sept districts jurassiens se sont prononcés à une grande majorité pour la création d'un canton du Jura et que le 16 mars 1975, au mépris du droit des gens, Berne a organisé un sous-plébiscite qui lui a permis d'arracher au Jura une partie de son territoire historique ». Pour le groupe Béliet, « le Jura est en voie de réalisation alors que le Jura méridional, redevenu bernois, n'a connu depuis deux années que souffrances, oppression et injustices ». Ce mouvement « s'élève avec force contre les menées colonialistes bernoises qui mettent en péril l'existence même de la communauté francophone du sud du Jura, rappelle que l'unité du peuple jurassien est imprescriptible et ne reconnaît jamais le sous-plébiscite truqué du 16 mars 1975 ».

Il reste à savoir si ce genre de manifestation et son organisation, à quelques jours du vote sur la Constitution du futur canton est un acte politiquement judicieux. Les avis étaient, hier, très divers dans le Jura à ce sujet.

Premier tour des municipales françaises

FORTE POUSSÉE DE LA GAUCHE

PARIS (ATS/AFP). - L'opposition de gauche, socialiste-communiste, a obtenu la majorité des suffrages pour la première fois dans une élection nationale en réunissant environ 52 % des voix au premier tour de scrutin de la consultation municipale qui s'est déroulée dimanche 13 mars en France.

La progression de la coalition de gauche a été admise par les principaux responsables de la majorité présidentielle.

La poussée de la gauche a permis à celle-ci de prendre à la majorité présidentielle, dès le premier tour de scrutin, une trentaine de villes de plus de 30 000 habitants. La France compte 221 villes de cette taille et des maires de la majorité présidentielle en administraient 119 depuis le dernier scrutin municipal en 1971.

Les socialistes de François Mitterrand ont été les principaux bénéficiaires de la progression de l'union de la gauche. Mais leurs alliés communistes peuvent également se considérer comme gagnants dans cette bataille : grâce à l'accord qu'ils ont conclu avec les socialistes, leurs candidats ont pu entrer dans plusieurs centaines de mairies. Les leaders de gauche voient dans cette progression sur le plan municipal la préfiguration d'une victoire aux élections législatives qui doivent se dérouler au printemps de 1978. Les élections municipales de 1935 avaient, selon eux, annoncé de la même façon la victoire du Front populaire en 1936.

Si elle a été presque partout sensible, la progression de la gauche a été plus nette dans l'ouest de la France, notamment en Bretagne, traditionnellement administrée par la majorité présidentielle.

Elle a par contre été moins nette à Paris même où s'est déroulée une bataille particu-

lièrement sévère entre l'ancien premier ministre Jacques Chirac, président du parti gaulliste et Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche du gouvernement Raymond Barre et partisan politique du président de la République Valéry Giscard d'Estaing.

Les résultats du premier tour de scrutin ne permettent pas de dire quel sera le maire de la capitale française. Un nouveau statut permet en effet à Paris d'avoir un maire élu pour la première fois depuis le Second Empire. Tous les observateurs sont toutefois d'accord pour considérer que les listes patronnées par M. Jacques Chirac sont en meilleure position que celles qui se réclamaient de Michel d'Ornano.

Cela signifie politiquement, selon les mêmes observateurs, que le parti gaulliste, en la personne de son président, a en partie gagné le défi qu'il a lancé au président de la République en décidant de se présenter à la mairie de Paris contre le candidat que le

président de la République et le gouvernement soutenaient officiellement.

La seconde leçon que tirent les observateurs de l'avance de M. Chirac sur M. d'Ornano est que la plupart des instituts de sondage se sont lourdement trompés au cours de la campagne en donnant régulièrement, pour la plupart, les partisans de M. d'Ornano devant ceux de M. Chirac.

Les électeurs parisiens se sont d'autre part singularisés en donnant aux listes écologiques des pourcentages de voix de l'ordre de 10 % largement supérieurs aux pourcentages nationaux de l'ordre de 2 %. La présence de cet électeur nouveau, l'apreté du combat que se livrent la majorité et l'opposition dans la plupart des dix-huit secteurs de la capitale ne permet pas de faire un pronostic sur le futur maire.

La division de la majorité présidentielle, qui est apparue à Paris notamment du fait de la poursuite d'un tel objectif, semble avoir favorisé l'opposition. Or, sur la base des résultats enregistrés hier, celle-ci est en mesure de gagner le scrutin législatif dans un an.

Le président a déclaré à plusieurs reprises qu'une victoire de la gauche socialiste-communiste ne l'empêcherait pas de demeurer à son poste. Mais les milieux politiques estiment dans leur majorité que le président aurait de grandes difficultés à diriger l'Etat avec un gouvernement et une majorité de gauche.

L'enseignement politique le plus important tiré des élections qui viennent de se dérouler est que la coalition entre socialistes et communistes est politiquement très efficace. L'anticommunisme qui était jusqu'ici l'arme favorite de la majorité présidentielle dans son combat contre la gauche n'a par contre plus la même efficacité depuis la libéralisation du parti communiste. La France, selon tous les observateurs, est entrée dans une période politique incertaine dont personne ne peut actuellement dire si elle n'aboutira pas en définitive à une victoire de la gauche et à un véritable changement de régime.

L'union des forces de la majorité pour le second tour?

Ce qui était attendu par la majorité des observateurs a hélas eu lieu. Poursuivant sur sa lancée des législatives d'il y a quatre ans, la gauche a encore gagné du terrain à l'occasion du premier tour de ces municipales qui laissent à vrai dire mal présager de l'importante échéance de l'année prochaine.

Cette avance, il est vrai, n'a guère été contrecarrée par un président semblant hélas résigné au pire. C'est-à-dire à la prise du pouvoir par la coalition socialo-marxiste. Au lieu donc de bander toute son énergie pour essayer de renverser la vapeur, il a cru bon de préférer s'en

prendre aux gaullistes en général, et à M. Chirac, en particulier. D'où son offensive par d'Ornano interposé, sur la mairie de Paris. Devant ce qui semble se révéler un échec, espérons que M. Giscard d'Estaing reprendra le sens des saines réalités en acceptant pour le deuxième tour l'union de toutes les forces nationales pour barrer le plus souvent possible la route à la « gôchunie ». Et que cette union commence à Paris même si le président doit souffrir de voir son « ennemi personnel » s'asseoir dans le fauteuil de maire de Paris... (R)

La « guerre des phoques » a déjà commencé

BERNE (ATS). - Ce matin, quelque 70 journalistes européens s'envolèrent de Paris à destination du Canada où ils seront rejoints par d'autres représentants de la presse du continent américain. But du voyage : assister à la chasse aux bébés-phoques qui s'ouvre demain sur les glaces du Labrador et qui en fait a déjà débuté vendredi dernier dans les îles de la Madeleine. Invitée par la Fondation Franz Weber, la presse internationale risque fort d'être très mal reçue tant par les autorités canadiennes que par les pêcheurs.

Car c'est un fait que ni le gouvernement, ni les pêcheurs ne voient d'un bon œil l'arrivée d'un si grand nombre de « d'observateurs » et qu'ils se passeront volontiers de la publicité qui va - et a déjà - envahir la presse mondiale sur ce que l'on appelle « le massacre des bébés-phoques ».

LA PREMIÈRE MANCHE AUX PÊCHEURS

Il y a quelques mois, la Fondation Franz-

Weber envisageait d'inviter au Canada 600 journalistes du monde entier. Il y a quinze jours, ce nombre est tombé à 250 et en définitive, ce sont moins de 100 journalistes qui feront le voyage. Effectivement, dit Franz Weber, nous avons préféré réduire le nombre des invitations, car nous n'étions plus en mesure de garantir la sécurité de tant de monde. Pourquoi ? Parce que les logements que nous avions retenus à Saint-Anthony à Terre-Neuve, ont été annulés brusquement. Parce que le dépôt de carburant prévu sur la banquise pour alimenter nos hélicoptères est menacé de sabotage et parce que de partout nous parvenions des annonces de grèves, de boycottages et de barrages sur les routes.

MOURIR À SAINT-ANTHONY

Mais les journalistes ne seront pas les seuls à faire le voyage de Terre-Neuve, il y aura bien sûr Franz Weber que les Canadiens ont surnommé le « Guillaume Tell de l'écologie », le directeur de la Fondation internationale pour la protection de la faune et une centaine au moins de membres canadiens, américains et norvégiens de la fondation « Greenpeace ». « Nous sommes prêts à tout, même à mourir pour sauver la vie des bébés-phoques » déclare le chef de l'expédition Greenpeace dont les membres, eux, n'ont pas du tout l'intention d'observer la chasse, mais bien de faire leur possible pour empêcher les pêcheurs de faire leur travail. Aussi, lorsque demain matin, pêcheurs canadiens et norvégiens quitteront le village de Saint-Anthony, munis chacun d'un gourdin d'un mètre de long servant à assommer les bébés-phoques, ils devront d'abord se débarrasser des opposants de la fondation Greenpeace. Il n'y a donc pas que les bébés-phoques qui risquent cette année de souffrir.

● MADRID (ATS/AFP/Reuter). - Les auteurs présumés de l'attentat contre les avocats communistes, rue Atocha 55, commis le 24 janvier, ont été arrêtés, a annoncé hier l'agence Cifra, citant des sources de la police. On indiquait hier à Madrid qu'il s'agit de cinq hommes et d'une femme.

Ouverture au Caire de la réunion du CNP De multiples causes de division

(ATS/AFP/Reuter/DPA). - Le « parlement » palestinien s'est réuni samedi au Caire pour définir la stratégie de l'OLP afin de parvenir notamment à la création d'un Etat indépendant en Cisjordanie et à Gaza

grâce aux efforts diplomatiques en cours. Reportée depuis janvier, cette conférence pourrait se révéler déterminante pour l'évolution de la crise au Proche-Orient. Son importance est d'autant plus grande que le parlement en exil du peuple palestinien ne s'est pas réuni depuis 1974 et qu'entre-temps la situation du mouvement a profondément évolué. La guerre civile libanaise, en sapant les forces des commandos et en plaçant ces derniers sous la tutelle de la Syrie, a renforcé la position des modérés et accentué les divisions entre ces derniers et ceux qui rejettent toute idée de compromis.

En ouvrant la session du parlement palestinien, le président égyptien, M. Anouar el Sadate, a dressé un tableau des perspectives de paix dans cette région et a réitéré son soutien à la cause palestinienne. Il s'est en outre élevé contre la notion de « frontières défendables » répondant ainsi implicitement au président Carter.

● NICE (ATS/AFP). - Gérard Cang, le complice présumé d'Albert Spaggiari (le cerveau du gang des égoutiers) qui s'est évadé jeudi dernier, a été arrêté hier à Nice, a annoncé la police.

L'ancien roi du Laos arrêté

BANGKOK (ATS/AFP). - L'ancien roi du Laos, Sri Savang Vatthana, et trois membres de sa famille, auraient été arrêtés samedi matin par les autorités Pathet Lao, selon la presse thaïlandaise.

Le roi, âgé de 69 ans, qui a abdicé le 3 décembre 1975, le jour de la proclamation de la République démocratique du Laos, son fils et deux autres membres de la famille ont, selon ces mêmes sources, été arrêtés à leurs domiciles, dans la ville de Luang Prabang, ancienne « capitale royale » et internés dans la prison de Viengsay, proche de Samneua, « capitale » du Pathet Lao.

Toujours selon les mêmes sources, le roi et les membres de sa famille seraient accusés « d'activités antigouvernementales et d'aide à la résistance ».

Attentat à Mondragon: un mort et deux blessés parmi les gardes civils

BILBAO (ATS/AFP). - Un garde civil a été tué et un autre blessé très grièvement lors d'un attentat commis tôt hier matin dans le centre de la ville basque de Mondragon, à 70 km au sud-est de Bilbao. L'attentat semble être la réponse des militants de l'ETA après la mort, mardi, de deux de leurs camarades tués à un barrage routier établi par la garde civile à Beasain. Un troisième militant basque avait été blessé.

L'attentat d'hier s'est produit vers 2 h. 30. Une voiture conduite par deux jeunes gens a doublé une autre voiture particulière dans laquelle avaient pris place quatre gardes civils et une femme ; les deux jeunes gens ont fait arrêter la voiture et ont ouvert le feu à coups de mitraillettes. Un des occupants a été tué sur le coup, un autre grièvement

blessé ; les deux assaillants prenaient aussitôt la fuite.

La voiture des deux auteurs de l'attentat, dans lequel un garde civil a été tué et deux blessés à Mondragon, dans la province basque de Guipuzcoa, a été retrouvée hier matin abandonnée sur la route d'Elorroi, à une distance relativement courte de Mondragon. La voiture avait été volée samedi vers 23 heures. Son propriétaire, les mains ligotées, se trouvait dans le coffre arrière.

Manifestations à Saint-Sébastien

De violents affrontements se sont produits hier matin à Saint-Sébastien entre des manifestants et d'importantes forces de police.

Les manifestants, environ 8000, ont tout d'abord occupé le palais des sports d'Anoeta où se déroulent les championnats d'Europe d'athlétisme en salle, scandant des slogans pour « l'amnistie complète » et « la fin de la répression policière ». Ils se sont ensuite dirigés vers la caserne de la garde civile. A quelques centaines de mètres de l'établissement ils ont été bloqués par un barrage de police.

FLAMBÉE DE VIOLENCE ESTUDIANTINE Guérilla dans les rues de Rome

« L'Etat existe-t-il encore en Italie ? », se demande l'éditorialiste de *Il Tempo*, libéral, Rome, après le récit des événements de ces derniers jours : assassinat d'un policier à Turin, meurtre d'un étudiant à Bologne, scènes de guérilla dans les rues de la capitale

danger ne pouvait venir que de l'extrême droite, c'est-à-dire du fascisme !

Curieusement, le *Corriere della Sera*, jadis quotidien libéral, aujourd'hui décidément favorable aux gauches, tend à minimiser la portée des désordres de samedi, en prétendant que « le mouvement extrémiste n'a pas d'appui parmi les forces politiques

Rome : si les autorités connaissent le plan subversif des ultras de gauche, pourquoi permettent leur affluence à Rome et leurs défilés qui, habilement répartis à travers la ville, tournèrent en bagarres avec la police et en actes de vandalisme ? Le quotidien de Milan, qui répandit la déclaration ci-dessus du ministre de l'intérieur, estime que c'est l'imprévoyance des autorités et leur faiblesse qui permirent que tant de sang fut versé et que tant de valeurs furent détruites dans la capitale samedi dernier.

Reconnaissons toutefois que l'actuel ministre de l'intérieur est le successeur d'autres ministres qui, à force de concessions faites aux socialistes, partenaires de la démocratie chrétienne dans le passé, ont en partie désarmé les forces de l'ordre, matériellement et moralement, comme un ministre démocrate-chrétien l'a d'ailleurs explicitement reconnu.

Par téléphone de notre correspondant à Rome Georges Huber

samedi dernier pendant plusieurs heures, avec voitures incendiées, vitrines enfoncées, magasins saccagés, attaque menée contre l'ambassade du Chili et contre le siège du journal *Il Popolo*, organe de la démocratie chrétienne, assaut contre une caserne de carabinieri, sans compter les blessés et l'atmosphère de terreur répandue à Rome par 16 000 jeunes ultras d'extrême gauche, qui défilèrent dans les rues de la capitale.

et parmi les groupes sociaux de l'Italie contemporaine : les gauches les répudient, en pleine solidarité avec les autres partis démocratiques. Mais ces commandos révolutionnaires ne sont-ils pas de souche marxiste ? N'ont-ils pas été formés dans l'atmosphère de haine et de subversion prêchée par les communistes avant leur tentative présente de réaliser « un compromis historique » avec les démocrates-chrétiens ?

La cible préférée

Un éditorial de *l'Osservatore Romano* souligne un fait révélateur : c'est que l'ardent mouvement de jeunesse « Commission et libération », qui s'emploie à donner une animation chrétienne à la vie culturelle, est la cible préférée des violences des commandos révolutionnaires. Et pour cause. Les ultras de gauche s'en prennent à la partie de la plus jeune et la plus dynamique du catholicisme engagé.

Selon M. Cossiga, ministre de l'intérieur, la guérilla, dont Rome a été le théâtre samedi dernier, faisait l'objet d'un plan bien précis : la prudence des forces de l'ordre a prévenu de plus grands maux et elle ne doit pas être confondue avec la faiblesse : « Nos aspirants tupamaros doivent bien se convaincre qu'il n'y a pas de place pour leur folie et que la conscience démocratique de notre pays repoussera avec fermeté tout plan de subversion ».

Voilà qui ne rassurera pas entièrement les victimes de la guérilla dans les rues de

Et dans les autres villes

A Milan, plusieurs jeunes gens qui s'étaient détachés du cortège des manifestants ont attaqué le siège de l'« Assolombarda » (Association des industriels lombards) en tirant des coups de feu contre les vitres de l'édifice. Des cocktails Molotov ont même provoqué un début d'incendie.

Peu après, les bureaux de la compagnie aérienne espagnole « Iberia » et ceux de la compagnie néerlandaise (KLM) étaient saccagés.

A Turin, un commissariat de police a été attaqué par des inconnus.

A Bologne, un millier de manifestants se sont heurtés vendredi soir à la police anti-émeutes après la mort d'un militant gauchiste. Les étudiants ont dressé des barricades, mis le feu à des voitures, pillé plusieurs magasins, mis à sac des bâtiments administratifs et occupé la gare centrale. Il y a eu de nombreux blessés et 46 personnes ont été arrêtées.

Comme sous l'occupation nazie

A la tombée de la nuit, certaines rues du centre de Rome se trouvèrent désertes. On se serait cru aux heures les plus sombres de la Deuxième Guerre mondiale, sous l'occupation nazie de Rome, ou pour remonter plus haut encore, au temps de la marche sur Rome, en octobre 1922, alors que les chemises noires intimaient le « halte-là » à quiconque circulait dans les rues le soir.

Le *Giornale* de Milan rappelle que, dès 1968, M. Mazza, préfet de Milan, avait, par un rapport soigneusement documenté, signalé au ministre de l'intérieur l'existence d'organisations paramilitaires d'extrême gauche, parfaitement armées, le gouvernement ne prêtant guère attention à ce cri d'alarme. Les démocrates-chrétiens collaboraient alors avec les socialistes maximalistes (ouverture à gauche) et, bien entendu, le

Tchécoslovaquie: la mort de Jan Patocka et vague de répression

PRAGUE (ATS/AFP/Reuter). - Epuisé par l'activité inlassable qu'il déployait depuis plus de deux mois en faveur de la « Charte 77 », dont il était l'un des trois porte-parole, le professeur Jan Patocka est mort hier dans la matinée. Il était âgé de 69 ans. Le philosophe, qui avait été hospitalisé il y a dix jours au lendemain d'un interrogatoire de la police, qui avait duré environ onze heures, et dont il était sorti épuisé, se trouvait depuis vendredi entre la vie et la mort. Il avait été victime d'une hémorragie cérébrale qui l'avait laissé hémiplégique et aphasique.

Selon sa famille, le professeur Patocka, durant les premiers jours de son hospitalisation, avait paru également assez affecté par certaines attaques de la presse officielle lui attribuant des sympathies nazies durant la Seconde Guerre mondiale et il avait souhaité intenter une action en justice pour se faire laver de ces accusations.

Il avait continué à travailler dans sa chambre d'hôpital, écrivant, répondant à son courrier. Il ne pouvait cependant recevoir de visiteurs, toutes les visites étant interdites dans les hôpitaux de Prague depuis quelques semaines à la suite d'une épidémie de grippe.

Un autre porte-parole de la « Charte », le dramaturge Vaclav Havel, arrêté il y a deux mois, a, selon sa femme qui a fourni cette indication hier, fait l'objet d'une prolongation de détention préventive d'au moins un mois.

Le troisième porte-parole officiel du mouvement du manifeste, M. Jiri Hajek, ministre des affaires étrangères en 1968, est, quant à lui, pratiquement en résidence surveillée.

Des policiers en uniforme et en civil montent une garde quasi permanente devant son domicile, une petite maison de banlieue, et éconduisent tous les visiteurs étrangers, dont les journalistes. Les visiteurs tchécoslovaques sont autorisés à pénétrer chez l'ancien ministre après avoir été fouillés. Agé de 64 ans, M. Hajek fait régulièrement du footing. Son itinéraire est chaque jour établi d'avance et communiqué à la police pour que celle-ci puisse le garder sous sa surveillance constante.

On croit savoir par ailleurs que l'ancien journaliste Jiri Lederer ainsi que les anciens directeurs de théâtre Frantisek Pavlicek et Ota Ornest, dont les arrestations furent annoncées en même temps que celle de M. Havel, feront aussi l'objet d'une prolongation de garde à vue.

Aucune charge n'a été formellement retenue pour le moment contre les quatre hommes. M. Ornest est le seul qui n'ait pas signé la « Charte ». L'agence Ceteka avait fait état de leur arrestation le 17 janvier, au plus fort de la campagne de répression à l'encontre du mouvement contestataire.



Ce cahier ne peut pas être vendu séparément

Votre conseiller

DISQUES

Le plus grand choix du canton

Hallenbärter SION

meubles descartes

vos meubles à des prix écossais

SAXON

Sortie 1 km direction Martigny

CREDIT - FACILITES

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Sports

A la Pontaise, Blazevic a troublé...



... la sérénité de ses anciens élèves

Samedi soir, la défense sédunoise dut résoudre passablement de problèmes, surtout en seconde mi-temps. Ici, Gross soutient une fois de plus l'attaque lausannoise. On reconnaît, de gauche à droite : Parietti, Gross, Isoz, Coutaz, Diserens, Donzé et Dayen. (Voir en page 19) (Photo ASL)

CHAMPIONNATS D'EUROPE EN SALLE

Gysin et Ryffel sur le podium



A Saint-Sébastien, en Espagne, Rolf Gysin (à gauche) et Markus Ryffel (à droite) ont remporté deux magnifiques médailles de bronze. Le premier au 800 m et le second au 3000 m. (Voir en page 29)

LUTTE

Pagliotti champion suisse

(Voir en page 29)

BASKETBALL

Sion : quel gaspillage !

(Voir page 32)

TIR

Sion champion suisse

(Voir page 27)

LISE-MARIE MOREROD La coupe efface Innsbruck

UN peu plus d'une année après avoir connu, aux Jeux olympiques d'Innsbruck, la plus grande désillusion de sa carrière, Lise-Marie Morerod a trouvé la grande consécration en devenant la première Suisse à remporter la coupe du monde de ski alpin. Une autre ne se serait pas remise de la double déception enregistrée en Autriche. Pas elle qui, dès la fin de la saison dernière, avait renoué avec le succès dans le slalom spécial d'Aspen. Elle devait confirmer qu'elle était bien la meilleure spécialiste de slalom du monde dès le début de la présente saison en s'imposant à deux reprises dans le cadre des « World Series », en Italie, puis en confirmant ce succès dès les premières épreuves de la coupe du monde 1976-1977.

La jolie skieuse des Diablerets avait déjà obtenu des lauriers en coupe du monde. La saison dernière déjà, elle n'avait été battue que par la surprenante Rosi Mittermaier. Elle s'était assurée la victoire en slalom géant et la deuxième place, toujours derrière Rosi Mittermaier, en slalom spécial. La saison précédente, elle avait remporté la coupe du monde de slalom spécial.

Cette saison, Lise-Marie a porté le nombre de ses victoires dans des épreuves de coupe du monde à dix-sept. Une seule skieuse a fait mieux, l'Autrichienne Annemarie Moser-Proell, cinq fois gagnante de la coupe du monde, qui totalise 45 victoires.

Lise-Marie est née le 16 avril 1956. Elle est de trois ans la cadette d'Annemarie Moser-Proell dont le record se trouve donc à sa portée, pour autant qu'elle poursuive sa carrière aussi longtemps.

Lise-Marie : l'honneur d'être la première représentante helvétique à remporter la coupe du monde lui sied admirablement bien.

(Photo ASL)



Federale, le leader, domine et écrase...



Champion suisse en titre, chef de file de l'actuel championnat suisse, Federale Lugano n'a fait qu'une bouchée de Neuchâtel (147 à 56). Voici, de gauche à droite : Diserens, Reichen, Wust et Piccot. (Voir en page 32)

Votre voiture a su vous séduire,

sachez l'entretenir!

En sténo puis à la machine, votre secrétaire écrit deux fois tout ce que vous lui dictez. N'est-ce pas le moment de nous écrire pour avoir la documentation de notre nouveau Dictaphone 500 et de sa fameuse feuille sonore?

▶ **Dictaphone**®

Gaillard

1920 MARTIGNY
Tél. 026/2 21 58



makrolon

plexiglas®

en plaques, blocs, barres et tubes
débitage - usinage

JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51

DE LA PUBLICITE ?
DE LA PUBLICIT. ?
DE LA PUB. ?
DE ?

**enseignes
leger**

SAVIESE ☎ 027 / 22 56 33

INSCRIPTIONS DIVERSES
DORURE - NEON - SERIGRAPHIE
IMPRESSION SUR TISSUS
MOTIFS DECORATIFS - ETC...

La nouvelle

MAZDA

323

chez

Garage de l'Aviation SA
Slon
Vultaglio Frères
Tél. 027/22 39 24 - 22 97 40



49.90

4.95

2.95

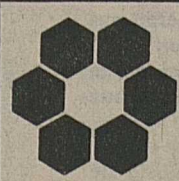
2.95

1.20

1.95

2.95

Vous trouverez à notre rayon auto-shop tout ce dont vous avez besoin pour vous permettre d'avoir une voiture rutilante et de la maintenir en bon état très longtemps. Et vous pourrez constater que vous utilisez mieux votre véhicule et aussi votre argent, surtout si vous employez les produits de qualité de notre marque MANOR.



PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -.89

GUY GATTONI

Spécialiste en podologie

**Supports plantaires sur mesure
et chaussures adaptées**

Reçoit sur rendez-vous

Au magasin de chaussures Vonlanthen-Gattoni
Place Tübingen 1, Monthey (025/4 24 56)

Au magasin de chaussures Babeckl (chaque jeudi)
La Croisée, Dent-Blanche 10, Slon (027/22 48 62)

36-2679

**LA TROUVAILLE
CHIPPIS**

puces
debaras
de galeas
etc...

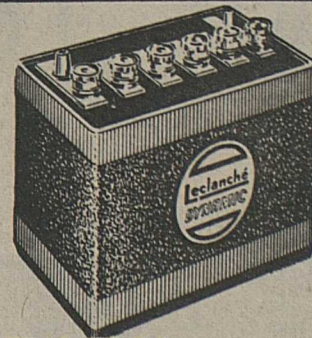
ouverture les
Samedis
+ jours pairs
après-midi
tél. 55 40 40

ELECTRICITE AUTOMOBILE

**PIERRE
GUEx**

La batterie
suisse
de haute qualité

Tous les modèles
en stock
chez le
spécialiste



MARTIGNY Av du Gd-St-Bernard 42 - Tél. 026/2 20 06

LES ARTISTES ASSOCIÉS DE LAUSANNE

présentent

CÉLIMARE LE BIEN-AIMÉ

de Labiche

Martigny - Cinéma Etoile

Mardi 15 mars à 20 h. 30

Un grand
classique
du rire

Location : **Librairie Gaillard**
Place Centrale
Martigny
Tél. 2 21 58

LNA: Servette résiste à l'assaut de Bâle et Zurich

Résultats

Bâle - Saint-Gall 4-2 (1-0)
Chênois - Bellinzone 2-1 (0-0)
Grasshopper - NE Xamax 0-1 (0-0)
Lausanne - Sion 3-0 (0-0)
Winterthur - Zurich 0-1 (0-0)
Young Boys - Servette 0-2 (0-1)

Pour Servette, le danger se fait de plus en plus imminent. Avec une constance et une régularité de grands métromomes, Bâles et Zurich acculent chaque dimanche un peu plus leur adversaire commun dans ses derniers retranchements, à tel point que Servette ne peut concéder actuellement aucune inattention sans courir des risques énormes. Dimanche, les Genevois ont repoussé une nouvelle fois l'échéance. L'adversaire, Young Boys, était pourtant de taille. Le résultat obtenu n'en est que plus flatteur. Dans le « Wembley » du football helvétique, les Genevois ont joué juste d'un bout à l'autre de la rencontre, s'adjugeant finalement une victoire presque flatteuse. Celle-ci ne fait évidemment pas l'affaire de Zurich et Bâle tous deux lancés à la poursuite de Servette avec obstination et acharnement. Ces deux qualités leur ont valu une nouvelle victoire samedi soir. Zurich, à la Schuetzenwiese, s'est une fois encore contenté du minimum (un but de Weller en deuxième mi-temps). Cela était en la circonstance largement suffisant. Bâle, de son côté, s'est montré plus généreux dans l'effort et partant plus réaliste. Saint-Gall en a fait les frais ce qui permet aux hommes de Benthaus de conserver les deux points d'écart qui le séparent encore de Servette.

Derrière, la lutte ne manque pas non plus d'intensité entre Neuchâtel Xamax (vainqueur 1-0 au Hardturm), Lausanne (vainqueur lui aussi à la Pontaise face à Sion 3-0) et Chênois, Sion et Grasshopper précèdent. Mais ici c'est la sixième place qui constitue le seul enjeu, un enjeu qui échappe de plus en plus aux trois derniers nommés. Ces derniers se consolent à l'idée que derrière eux les affaires tessinoises (Bellinzone) et zurichoises (Winterthur) ne vont pour l'instant guère mieux. Bellinzone (battu à Chênois) et Winterthur occupent encore et toujours les deux dernières places du classement.

CLASSEMENT

1. Servette	18	11	6	1	51-19	28
2. Zurich	18	10	6	2	39-14	26
3. Bâle	18	11	3	4	45-25	26
4. NE Xamax	18	8	6	4	31-24	22
5. Young Boys	18	7	7	4	35-30	21
6. Lausanne	18	7	6	5	35-24	20
7. Grasshopper	18	5	7	6	31-25	17
8. Chênois	18	5	6	7	26-35	16
9. Sion	18	4	7	7	18-25	15
10. Saint-Gall	18	4	5	9	19-33	13
11. Winterthur	18	1	4	13	14-44	6
12. Bellinzone	18	2	2	14	15-61	6

Le week-end prochain

COUPE SUISSE
DEMI-FINALES
Saint-Gall - Carouge
Lausanne - Young Boys

En savoir plus sur les autres matches

Bâle - Saint-Gall 4-2 (1-0)

Saint-Jacques. - 5500 spectateurs. - Arbitre Scherz (Aegerten). - Buts : 35° Bigler (auto-goal) 1-0 ; 59° Stoeckl 1-1 ; 60° Maissen 2-1 ; 61° Schoenenberger 3-1 ; 68° Maradan (penalty) 4-1 ; 87° Graf 4-2.

Bâle : Wenger. - Mundschin, Fischli, Demarmels, Muhmenthaler (68° Laucher), Nielsen, Maradan, Schoenenberger (68° Tanner), Stohler, Von Wartburg, Maissen.

Saint-Gall : Bruehwiler. - Stoeckl, Feuz, Bigler, Brander, Seger (46° Oettli), Labhart, Niggli (68° Mueller), Ries, Graf.

Chênois - Bellinzone 2-1 (0-0)

Trois-Chênes. - 1700 spectateurs. - Arbitre Isler (Zurich). - Buts : 57° Manai (penalty) 1-0 ; 59° Castella 2-0 ; 63° Erba 2-1.

Chênois : Bersier. - Scheiwiler, Dumont (69° Clivaz), Mustapha, Freymond, Ruffi, Sampedro, Castella, Riner, Manaie, Porto.

Bellinzone : Schuetz. - Pestoni, Viel, Bionda, Rossini (63° Tedeschi), Bettosini (72° Borre), Schwemmle, Tagli, Erba, Bang, Leoni.

Grasshopper - Neuchâtel Xamax 0-1 (0-0)

Hardturm. - 4900 spectateurs. - Arbitre Daina (Eclepens). - But : 80° Decastel 0-1.

Grasshopper : Berbig. - B. Meyer, Bauer, Montandon, T. Niggli, Ponte, Netzer, Bosco, Elsener, Seiler (76° Fleury), Sulser.

Neuchâtel Xamax : Kung. - Mundwiler, Claude, Richard, Kuffer, Hasler, Gugisberg, Gress (70° Bonny), Decastel, Rub, Elsig.

Winterthur - Zurich 0-1 (0-0)

Schuetzenwiese. - 3700 spectateurs. - Arbitre Galler (Kirchdorf). - But : 56° Weller 0-1.

Winterthur : Deck. - Krolo, Bollmann, Gurtner (75° Munch), Wehrli, Wanner, Arm, Weber, Graf, Thygesen (63° Ackeret).

Zurich : Grob. - Chapuisat, Heer, Zigerlig, Fischbach, Stierli, Kuhn, Weller, Botteron, Cucinotta, Risi (60° Rutschmann).

Notes : 75° Bollmann (W) expulsé du terrain.

Young Boys - Servette 0-2 (0-1)

Wankdorf. - 10 000 spectateurs. - Arbitre Guignet (Yverdon). - Buts : 25° Pfister 0-1 ; 82° Barberis 0-2.

Young Boys : Eichenberger. - Schmidlin, Brechbuehl, Mast, Lorenz, Corminboeuf (59° Bruttin), Conz, Odermatt, Andersen, Kuttel (73° Leuzinger), Burkhardt.

Servette : Engel. - Guyot, Valentini, Martin, Marchi, Barberis, Andrey, Zapico, Pfister, Chivers, Mueller (81° Schnyder).

Lausanne - Sion 3-0 (0-0)

Un constat flagrant d'impuissance offensive!

SUR LES bords du bleu Léman, samedi, ce n'est qu'aux alentours de 23 heures que Michel Sardou lançait vers le ciel son fameux « J'accuse... » chargé de décibels. De la plage de Bellerive, noyée dans une « sono » digne du jugement dernier, il parlait à l'attaque...

Quelques heures plus tôt, sur les hauteurs de la Pontaise, nos confrères accusaient à mots à peine voilés la tactique défensive de l'entraîneur Szabo. Entre l'attaque de Sardou et la défense de Szabo, il y avait évidemment un monde.

Un monde que le Lausanne-Sports se chargea de meubler à sa manière.

Blazevic ne dirige pas une équipe de « millionnaires » mais il a tout de même la chance de posséder une douzaine de joueurs qui permettent de pratiquer le football dans toute son expression.

Même à la Pontaise, les Sédunois n'ont pas franchi le parallèle qui conduit à la risée. Cependant, une fois de plus, traînant derrière eux cette tare issue d'un football sans épanouissement

offensif, les hommes de Szabo ont débouché comme bien souvent cette saison sur un chemin de cul-de-sac. Le football tronqué n'offre que de demi-satisfactions. Sion privé d'attaque ne cueille des lauriers que par son organisation défensive. C'est trop peu pour appartenir à l'élite du football suisse.

Devant un constat aussi flagrant d'impuissance offensive, l'entraîneur Szabo plaide non coupable :

« Si dès le début du match nous jouons l'offensive, jamais nous n'atteignons la mi-temps à égalité. Nous n'avons pas les moyens actuellement d'évoluer à trois ou quatre avants sans toucher dangereusement à toute notre organisation de jeu. »

Mais samedi soir à la Pontaise, la différence entre la formation de Blazevic et celle de Szabo ne se résumait pas uniquement à la supériorité de ce trio d'attaque composé de Duvillard, Diserens et Traber.

En partant de l'arrière, Sion ne possède pas, aux côtés de son admirable charnière centrale

(Trincher-Coutaz), le pendant d'un Levet autant défenseur qu'attaquant. Au milieu du terrain, la personnalité de Djordjic (en première mi-temps) ne suffit pas pour soutenir le volume de jeu d'ensemble de Parietti (le joker de Blazevic samedi soir en maîtrisant Djordjic et en inscrivant deux buts) et Guillaume.

Aux côtés du Yougoslave, Lopez, blessé, In-Albon dans un rôle défensif et Isoz, bien timide, en nombre supérieur au milieu du terrain, demeurèrent inférieurs aux Lausannois dans le rendement.

Enfin pour terminer, Luisier averti à la 22^e, à deux doigts du carton rouge une minute plus tard, perdit dès lors la plus grande partie de ses moyens. Troublé dans ses esprits, il ne connut pas la sérénité du mouvement. Sion se priva de l'efficacité du Saillonain qui ne pouvait apporter un semblant de liant entre une défense organisée et une attaque désemparée.

A la Pontaise, Sion a fait le constat de son impuissance offensive.

Vingt-deux minutes d'espoir

Durant la première mi-temps, ni Lausanne ni Sion n'ont crevé l'écran. C'était vraiment laborieux de part et d'autre. Lausanne craignait le faux pas et Sion, abordant la rencontre dans l'esprit de renouveler la prestation du Hardturm, évoluait en calculateur.

A ce concours de la timidité, il n'y eut pas de vainqueur. Les Valaisans récoltèrent de minces satisfactions : une fête de Vergères (sur coup franc de Luisier) et un essai de Djordjic (passe de Vergères). Tout cela se passait à la 21^e minute.

Le malheureux déclin se produisit à la 22^e lorsque Luisier hérita d'un avertissement pour une charge sur Levet. Quelques secondes plus tard, l'arbitre intervenait à nouveau (pied en avant de Luisier sur Devcic) et l'atmosphère sédunoise devenait lourde comme avant l'orage. Il n'y eut pas d'orage : Luisier rentra dans sa coquille mais Sion ne parvint plus à sortir le jeu envisagé. Seul Trincher à la 35^e avec la complicité de Lopez obligea Burgener à un arrêt en deux temps. Pour le gardien lausannois, les grandes manœuvres s'arrêtaient déjà là. Dès cet instant, ses adversaires, il ne les vit que de loin.

Trois buts en dix minutes

Depuis le début de la rencontre, Lausanne fortifia son action offensive par l'apport d'une défense désemparée. Levet et Gross pouvaient bien souvent confier le danger sédunois entre les mains de Devcic et Loichat.

Le latéral et le libero effectuaient de régulières montées qui sapèrent également l'organisation sédunoise. C'était une liberté mise à profit très intelligemment. Sion, essaya une monnaie d'échange en esquissant une attaque à

trois : Vergères, Luisier et Lopez. Ce fut trop passager pour devenir efficace.

Lausanne s'étoffa après la pause. Le changement entre Ducret et Maret fut bénéfique. Devcic se consacra dès lors plus franchement dans les appuis offensifs derrière Guillaume et Parietti. La défense resserra son marquage homme à homme pour éviter toute surprise. La chance sourit également à Lausanne qui ouvrit le score sur coup franc et porta la marque à 2-0 sur une balle relâchée par Donzé.

En dix minutes, tout était dit à la

Pontaise: le premier but avait porté un coup fatal au FC Sion. Il ne s'en remit jamais, s'accrocha sans pouvoir éviter ce 3-0 tout à fait normal.

De notre envoyé spécial Jacques Mariéthoz

Forfait de Fussen

Pour compenser le forfait de Fritz Bauer (Zurich) et Kurt Fussen (Sion), blessés, il a été fait appel au Bâlois Roland Schoenenberger dans la sélection suisse des moins de 21 ans qui doit disputer, demain, un match d'entraînement contre Grasshopper.

Parietti (2 buts), l'homme de ce derby

Lausanne : Burgener ; Gross ; Levet, Devcic, Loichat ; Maret, Parietti, Guillaume ; Duvillard, Diserens, Traber.

Sion : Donzé ; Trincher, Balet, Coutaz, Dayen ; Isoz, Djordjic, In-Albon, Lopez ; Vergères, Luisier.

Buts : 55° Parietti - 58° Guillaume - 64° Parietti.

NOTES

Stade de la Pontaise. Soirée agréable. Spectateurs : 4500. Arbitre : M. Dörfliinger de Bâle. Lausanne joue sans Mathez, blessé, et Sion sans Fussen (blessé).

Corners : 12-5 (4-3).

Changements : 46° Ducret pour Maret - 61° Sarrasin pour Isoz - 76° Perrier pour Lopez - 83° Zweilli pour Traber.

Avertissement : 22° à Luisier.

L'histoire des trois buts

55° Parietti. A la suite d'une mauvaise passe de Luisier, Dayen intervient fautiveusement sur Duvillard pour récupérer le ballon. Le coup franc dicté par l'arbitre et tiré par Gross permet à Parietti d'ouvrir le score d'une belle reprise de la tête.

58° Guillaume. Ducret tente sa chance de 30 mètres environ. Son tir appuyé est relâché par le gardien Donzé. Guillaume qui avait très bien suivi l'action peut reprendre

le cuir et d'une subtile déviation battre Donzé au sol.

64° Parietti. Diserens lance Traber en profondeur. Coutaz essaie en vain de rattraper l'attaquant adverse mais Donzé s'inter-

pose avec succès en déviant la balle en corner en extrême. Duvillard exécute le coup de coin, le ballon retombe dans la défense avant d'être repris par Parietti victorieusement.

Nos mini-interviews

Miroslav Blazevic

« J'ai eu raison de me méfier car Sion a prouvé durant la première mi-temps qu'il pouvait inquiéter les meilleures équipes du pays. »

Il a fallu que nous jouions franchement l'offensive en seconde mi-temps pour bousculer la défense sédunoise. Notre premier but assomma totalement notre adversaire qui se démoralisa et changea complètement de visage. Je ne crois pas que Sion soit moins fort qu'au premier tour mais avec si peu de possibilités offensives il ne peut pas prétendre arriver dans le groupe des six meilleurs. De notre côté, nous ne sommes pas encore certains de participer au tour final mais nous l'espérons fermement. »

Istvan Szabo

« La première mi-temps s'est déroulée comme je le souhaitais. Elle aurait dû être le modèle de la seconde. Hélas, je constate qu'il devient pratiquement impossible de réaliser un second exploit de la même veine que celui obtenu au Hardturm face à Grasshopper. »

Après la pause, nous avons encore été dominés mais en plus la discipline de jeu s'est passablement dissipée. Plusieurs de mes joueurs ont commis deux erreurs. Ils ont négligé de courir sans ballon et surtout ils n'ont pas eu le courage de s'engager. »

J.M.



La joie de Parietti (à droite) qui vient de marquer contraste avec le dépit de Donzé et d'In-Albon (au sol). De dos, on reconnaît Dayen qui, comme ses camarades, ne peut que constater le désastre.

LNB: Etoile Carouge: une domination insolente

Résultats

Chaux-de-Fonds - Bienne	2-3 (1-1)
Chiasso - Young Fellows	0-1 (0-0)
Carouge - Aarau	3-1 (2-1)
Gossau - Lugano	1-2 (0-2)
Granges - Kriens	2-1 (1-0)
Lucerne - Fribourg	1-1 (1-1)
Nordstern - Vevey	4-0 (2-0)
Rarogne - Mendrisio	4-0 (1-0)

La domination d'Etoile Carouge pourrait devenir insolente. Elle l'était déjà presque jusqu'ici. Samedi, les Carougeois ont gravi un échelon supplémentaire vers l'exaspération. Grâce à Mouny, Ducommun et Rieder, les Genevois ont bâclé un nouveau chef-d'œuvre face à Aarau, ce qui leur vaut actuellement de caracoler avec trois points d'avance en tête du classement.

Les affaires carougeoises vont bien. Elles iraient sans doute moins bien si, derrière, leurs adversaires ne faisaient pas de l'inconstance leur règle de tous les jours. A force de céder à tour de rôle, les adversaires font le jeu de Carouge. Hier, c'était Nordstern ou Lugano qui lâchait du lest. Aujourd'hui, c'est Chiasso (battu chez lui par Young Fellows) qui trébuche sur un obstacle certes de taille mais tout de même pas infranchissable. Le résultat de ces performances en dents de scie se reporte sur le classement où derrière Carouge, Nordstern (net vainqueur de Vevey), Young-Fellows, Chiasso, Lugano (victorieux à Gossau) et Granges (2-1 face à Kriens) forment un bloc bien amalgamé.

Mais l'essentiel de l'attention ne se concentre pas uniquement sur la tête du classement. En battant Mendrisio 4-0, Rarogne a démontré sa ferme intention de ne pas sombrer sans se battre. Cette fois, la volonté a payé et Rarogne a cédé la dernière place à son adversaire du jour. C'est déjà un premier pas d'accompli pour les Haut-Valaisans.

Classement

1. Etoile Carouge	17	12	3	2	36-16	27
2. Nordstern	17	10	4	3	37-19	24
3. Y. Fellows	17	8	6	3	30-15	22
4. Chiasso	17	9	4	4	25-13	22
5. Lugano	17	8	5	4	24-18	21
6. Granges	17	7	7	3	22-17	21
7. Chx-de-Fonds	16	8	2	6	29-22	18
8. Aarau	17	7	3	7	21-21	17
9. Vevey	17	5	5	7	17-20	15
10. Kriens	17	5	4	8	21-29	14
11. Lucerne	17	3	8	6	17-27	14
12. Gossau	16	5	5	6	20-27	13
13. Bienne	17	4	5	8	22-30	13
14. Fribourg	17	3	6	8	14-26	12
15. Rarogne	17	3	3	11	14-29	9
16. Mendrisio	17	3	2	12	12-32	8

Samedi prochain
15.45 Young Fellows - Vevey
16.00 Chaux-de-Fonds - Rarogne

Dimanche prochain
14.30 Fribourg - Gossau
Lugano - Granges
Lucerne - Kriens
15.00 Aarau - Nordstern
Mendrisio - Chiasso

En savoir plus...

- **LA CHAUX-DE-FONDS - BIENNE** 2-3 (1-2)
Parc des Sports. - 1100 spectateurs. Arbitre Wertli (Volketswil). Buts : 24' Bai 0-1, 26' Hulme 1-1, 63' Gobet 1-2, 72' Bai 1-3, 80' Schermesser 2-3.
- **ETOILE CAROUGE - AARAU** 3-1 (2-1)
Fontenette. - 1400 spectateurs. Arbitre Dubach (Nidau). Buts : 3' Mouny 1-0, 40' Hegi 1-1, 43' Ducommun 2-1, 50' Rieder 3-1.
- **CHIASO - YOUNG FELLOWS** 0-1 (0-0)
Stadio communale. - 2500 spectateurs. Arbitre Morex (Bex). But : 52' Schrupf 0-1.
- **GOSSAU - LUGANO** 1-2 (0-1)
Gemeindesportplatz. - 1750 spectateurs. Arbitre Macheret (Rueyres-Saint-Laurent). Buts : 8' Elia 0-1, 35' Elia 0-2, 48' Krucker 1-2.
- **GRANGES - KRIENS** 2-1 (1-0)
Bruhl. - 1000 spectateurs. Arbitre Perrenoud (Neuchâtel). Buts : 35' Joss 1-0, 53' Fischer 1-1, 70' Wirth 2-1.
- **LUCERNE - FRIBOURG** 1-1 (1-1)
Allmend. - 1700 spectateurs. Arbitre Prudente (Bellinzona). Buts : 14' Waeber 1-0, 42' Radakovic 1-1.
- **NORDSTERN - VEVEY** 4-0 (2-0)
Rankhof. - 1400 spectateurs. Arbitre Luethi (Porrentruy). Buts : 19' Wenger 1-0, 21' Stettler 2-0, 53' Kaufmann 3-0, 73' Corti 4-0.

Juniors interrégionaux A I

Berne - Lausanne	4-0
Etoile Carouge - Delémont	2-0
Grenchen - Langenthal	2-0
Naters - Chênôis	0-3
Nyon - Neuchâtel Xamax	2-2
Servette - Fribourg	0-1
Sion - Martigny	5-0

Rarogne - Mendrisio 4-0 (1-0)

Rarogne : Zufferey ; Cina ; Beney (K. Bregy), K. Burgener, P. Burgener ; K. Imboden (Borri), Jungo, D. Bregy ; Georges Bregy, Ricci, Amacker.
Mendrisio : Lura ; Tomljenovic ; Gianola, Teruzzi, Balmelli ; Cantioni, (Rossi), Dolci (Graneroli), Lubrini, Lualdi ; Rodigari, Arrigoni.
Buts : 43' Karl Burgener 1-0, 60' Jungo 2-0, 71' Amacker 3-0, 74' Ricci 4-0.
Terrain de Rhoneglut en parfait état. Spectateurs 800. Vent d'ouest.
Arbitre : M. Urs Meyer de Thoune.
Notes : Coups de coin 7-5 (4-3). Changements : 28' Kurt Bregy pour Beney. Georges Bregy revient en défense. A la 64' Dolci, blessé à la cheville, cède son poste à Graneroli. A la 68' minute Rossi pour Cantiani alors que Mendrisio joue avec trois hommes en attaque. A la 72' minute Borri pour Konrad-Imboden blessé. A la 11' minute avertissement à Beney. A la 25' minute avertissement à Balmelli pour jeu dur. Georges Bregy sauve sur la ligne de but après un tir de Graneroli alors que Zufferey était battu. Pour la première fois l'équipe visiteuse était dirigée par l'ancien international italien Stefanini alors que Rarogne est toujours privé de son gardien Imboden blessé ainsi que de Manz et Stefan Kalbermatter, également blessés à l'entraînement.

Renouveau à Rhoneglut

Enfin, même si le temps était couvert, le soleil a brillé à Rhoneglut. La formation locale dont nous avions remarqué une nette amélioration de son rythme lors de la venue de La Chaux-de-Fonds, mercredi dernier, s'est retrouvée face aux Tessinois de Mendrisio. D'entrée, on a pu constater qu'un vent nouveau soufflait à Rhoneglut et que chacun « en voulait ». D'emblée la formation locale devait prendre le contrôle des opérations en ne laissant pratiquement jamais l'occasion aux visiteurs de développer leur jeu qui, il faut le reconnaître, était brouillon à l'extrême. Déjà après un quart d'heure, un violent tir de Konrad Imboden était arrêté de justesse par Lura alors qu'à la 30' minute une ouverture de ce même Imboden ne pouvait pas être concrétisée par Ricci. Si, le centre-avant de

Rarogne devait définitivement sceller le sort des visiteurs, à un quart d'heure de la fin de la rencontre, par contre, Ricci a eu au moins trois occasions réelles de scorer par la suite, notamment sur un bon travail en profondeur de Daniel Bregy à la 32' minute et sur un renvoi de la latte à la 85' minute après un tir de Daniel Bregy dans les dernières phases de jeu.

Jungo grand maître au centre du terrain

Il faut bien reconnaître qu'en plaçant Jungo au poste de pourvoyeur de balle, Peter Burgener a vu juste. L'ex-Sédunois a fourni une partie de grande classe. Formant un excellent duo avec Georges Bregy, Jungo s'est signalé par ses coups de boutoir en avant alors que les visiteurs étaient régulièrement dépassés par les événements.

Amacker abat définitivement Mendrisio

A la 79' minute, l'ailier gauche de Rarogne devait définitivement concrétiser la supériorité de son équipe. Après s'être défilé de deux arrières tessinois, dans un angle impossible, le tir croisé d'Amacker aboutit sur le montant gauche des buts de Lura pour finalement glisser dans l'angle opposé. Dès cet instant c'en fut fait de la résistance des visiteurs et avec un peu plus de réussite le score aurait pu prendre des proportions catastrophiques pour Mendrisio. Autrement dit, une victoire qui vient à point sans toutefois prétendre qu'il est trop tard. Les visiteurs qui, pendant une demi-heure avait tenté de neutraliser Rarogne en faisant évoluer Lubrini comme quatrième demi, n'ont jamais été à même de contrôler la partie, si ce n'est dans les huit dernières minutes alors qu'il n'y avait plus aucune lueur d'espoir d'obtenir quelque chose du gâteau. Sincères félicitations aux gars de Rhoneglut qui, contre vents et marées, ont cru en leurs moyens pour finalement obtenir la récompense de leurs efforts au terme d'une partie pendant laquelle Mendrisio n'a pratiquement pas fait le poids.

M. Müller

Première ligue: aucune victoire valaisanne...

MARTIGNY - STADE NYONNAIS 0-2 (0-2)

MARTIGNY : Dumas ; Lonfat ; Yvan Moret, Moulin, Troillet ; Biaggi, Dvornic ; Baud, Buchard, Moret IV, Moret Jérôme.
NYON : Wolf ; Bonfils, Bally, Tallent, Miaz ; Baciocchi, Zulauf ; Cuenoud, Gagliardi, Tachet, Carluccio.
Buts : Carluccio et Tachet à la 44' minute.
Notes : stade d'Octodure en parfait état. Bon arbitrage de M. Meier d'Onex. 500 spectateurs. A la mi-temps Dédé Biaggi est remplacé par Moret I et A. Fellay remplace Jérôme Moret. A la 68' minute Carluccio cède sa place à Bovy.

parvenait à mieux occuper le centre du terrain et à écarter ainsi le danger de manière momentanée.

DEUX BUTS EN 40 SECONDES !

Tout allait pourtant s'effondrer dans la dernière minute de la première mi-temps : renvoi de Lonfat, la balle tape dans le dos de Biaggi, revient dans les pieds de Carluccio seul devant Dumas ; 0-1. Engagement au centre du terrain, longue passe à l'international junior Pierre Tachet, « numéro personnel » de ce dernier : 0-2.

GROSSE DÉCEPTION

La jeune formation de Jean-Paul Biaggi nous a réservé hier une grosse déception. En effet, en aucun moment elle n'a donné l'impression de s'engager à fond, de vouloir absolument renverser la vapeur, de décider à tout prix de gagner ce match.

Certes l'on peut considérer ces deux buts comme un coup du sort surtout lorsqu'ils surviennent à moins de trente secondes de la pause. On était donc en droit d'attendre une très vive réaction martignéraine en seconde mi-temps. Ce ne fut pas le cas. Il n'y eut qu'une tentative qui devait vite faire long feu après la 56' minute où un tir de Moret s'écrasa sur le poteau. Cette « malchance » fut d'ailleurs elle aussi équilibrée par les hommes de Pierrot Georgy puisque

à la 75' un tir de Bovy fut dévié de la... même façon.

LE MOINS MAUVAIS

Finalement, il convient d'écrire que le moins mauvais a empêché la totalité de l'enjeu en reconnaissant toutefois le très réel effort déployé par la formation de Nyon qui jouait à l'extérieur. Les hommes de Georgy ont constamment assailli les buts de Dumas. D'abord de manière très vive dans le premier quart d'heure de jeu. Puis avec le succès que l'on sait en fin de première mi-temps, et finalement de manière régulière en seconde mi-temps où les Vaudois eurent le mérite de ne point fermer le jeu.

Martigny pour sa part, comme nous l'écrivons plus haut, déçut. Parce que ses jeunes garçons, à l'exception de Buchard, n'ont pas donné l'impression de s'être engagés à fond. On va tout de même laisser à ces jeunes le bénéfice du doute : premier engagement en championnat, intimidation, nervosité : d'accord. Mais dans ce cas un revirement d'attitude immédiat et lors du prochain match déjà.

SET

Stade Lausanne - Monthey 0-0

Stade Lausanne : Gautschi ; Grand, Massonet, Cantova, Franceschi, Volery, Monteleone, Pasquini, Zumbrennen, Bossard, Magnin.
Monthey : Boll ; Boisset, Fellay, Delacroix, Beaud, Planchamp, Garrone, Dirac, B. Michaud, Moret, J.-P. Michaud.

Faiblesse affligeante

Voilà bien un résultat nul qui reflète exactement la physionomie de cette rencontre qui fut ennuyante au possible, d'autant plus qu'en fin de partie les Montheyens s'estimaient heureux de revenir avec un point à leur actif. Malheureusement, les amateurs de football en furent pour leur frais, car pour un début de deuxième tour, on s'attendait à un peu plus de clairvoyance de la part des joueurs. Hélas ! Ce fut tellement brouillon et cacophonique de part et d'autre que l'arbitre aussi faillit prendre le même chemin, prenant quelques décisions assez étonnantes, mais n'influençant pas le cours du jeu.

Puis, sur un centre-tir de Magnin, Delacroix dévie le ballon que Boll parvient à sortir de justesse, mais qui est repris par Bossard et renvoyé par un défenseur sur Monteleone, dont le tir échoue, une fois de

plus, sur Boisset qui se trouve sur la ligne de but et finalement, après avoir eu bien chaud, Monthey parvient à se dégager.

La seconde mi-temps ne fut qu'une répétition avec un Monthey qui se montra un peu plus agressif en cherchant principalement le centre. A ce jeu-là, Moret se montra très bon, mais ce garçon ne sait pas profiter des occasions qu'il se crée, cafouille ou s'encoule à sa balle perdant ainsi l'avantage qu'il se donne sur l'adversaire. En fait, les Montheyens peuvent s'estimer contents du point obtenu, car les Lausannois furent plus près de la victoire, mais comme lors de la fin du premier tour, les stadistes ont une peine inouïe à trouver le chemin des filets adverses. Il manque vraiment à Richard Durr, un buteur de classe. Mais, l'entraîneur des Montheyens, Camatta, a lui aussi des problèmes à résoudre, ne serait-ce que d'apprendre à ses poulains que le football est un jeu d'équipe.

(cx)

BULLE ÉCRASE SIERRE 4-0 (0-0)

Bulle : Laeubli - Jungo - Tiercier, Perret, Lachat - Kvicinsky, Zysset, Cotting - Lambelet, Bapst, Tippelt.
Sierra : Pannatier - Biaggi - Coupy, Basili, Bonvin - R. Valentini, Milevoy, Fournier - Camenzind, P.-A. Valentini, Borgeaud.
Arbitre : M. Maire, de Chêne-Bougeries.
Buts : Bapst (65'), Jungo (75'), Bapst (86') Demierre (88').

dans le premier quart d'heure. Plus à l'aise que leurs adversaires sur le terrain très gras de Bouleyres, ils eurent même une bonne occasion d'ouvrir la marque après quelque cinq minutes de jeu. Bulle s'organisa cependant au fil des minutes et les

Sierrois n'eurent bientôt plus la possibilité d'aller menacer le gardien Laeubli. Ils supportèrent malgré tout sans mal la domination des Bullois beaucoup trop compliqués dans leur jeu et Pannatier, très sûr, intervint avec succès les rares fois où les Fribourgeois réussirent à déborder la défense sierroise. Les visiteurs purent donc atteindre la pause sans avoir connu de trop grand danger si ce n'est celui de se retrouver à dix quand Borgeaud, déjà averti, perdit le contrôle de ses nerfs et frappa son adversaire, M. Maire ne réagit cependant pas. Après la pause, Bulle continua de dominer et Lambelet laissa passer une excellente occasion d'ouvrir la marque en tirant sur la transversale alors qu'il ne se trouvait qu'à un ou deux mètres de la ligne de but. Il fallut un excellent tir de Bapst pour battre enfin Pannatier. Mené à la marque, Sierra n'avait pas les moyens pour réagir efficacement. La fin de la rencontre fut encore presque entièrement à l'avantage des joueurs locaux qui purent marquer trois nouveaux buts.

Sport-Toto

Colonne gagnante :
1 1 2 1 2 2 2 1 2 1 X 1
Somme attribuée aux gagnants : Fr. 263 534.-

Toto-X

Tirage N° 11 :
11 - 18 - 19 - 27 - 29 - 32
Numéro complémentaire : 13.
Somme attribuée aux gagnants : Fr. 324 208.- (Jackpot Fr. 517 693,20).

SIERRE RÉSISTE 65 MINUTES

Peu soucieux de la réputation de leur adversaires, les Valaisans ont entamé cette rencontre avec une application qui leur valut de se montrer les plus dangereux

RÉSULTATS

Boudry - Central	1-0 (1-0)
Bulle - Sierra	4-0 (0-0)
Stade Lausanne - Monthey	0-0
Martigny - Nyon	0-2 (0-2)
Orbe - Fétigny	6-0 (4-0)
Renens - Meyrin	1-1 (1-1)

Classement

1. Bulle	13	9	1	3	22	9	19
2. Central	13	7	3	3	21	12	17
3. St. Lausanne	13	7	3	3	19	11	17
4. Nyon	13	6	3	4	19	16	15
5. Martigny	13	4	6	3	18	9	14
6. Meyrin	13	4	6	3	13	9	14
7. Orbe	13	5	3	5	23	21	13
8. Fétigny	13	6	1	6	24	28	13
9. Monthey	13	4	3	6	19	18	11
10. Boudry	13	4	1	8	10	18	9
11. Renens	13	2	8	10	22	8	
12. Sierra	13	2	1	10	9	34	5

LE PROCHAIN WEEK-END
Central - Renens
Fétigny - Martigny
Meyrin - Orbe
Monthey - Boudry
Nyon - Bulle
Sierra - Stade Lausanne

GROUPE II
Audax - Aurore 1-0 (1-0) ; Berne - Duerrenast 4-1 (0-1) ; Boncourt - Le Locle 2-2 (2-0) ; Delémont - Superga 4-0 (3-0) ; Derendingen - Koeniz renvoyé ; Lerchenfeld - Soleure 1-2 (0-1). Classement : 1. Berne 13/21 ; 2. Koeniz 12/18 ; 3. Aurore 13/16 ; 4. Le Locle 13/15 ; 5. Lerchenfeld 13/14 ; 6. Boncourt 13/12 ; 7. Delémont et Soleure 13/11 ; 9. Audax Neuchâtel 13/10 ; 10. Derendingen 12/9 ; 11. Superga La Chaux-de-Fonds 13/9 ; 12. Duerrenast 13/8.

GROUPE III
Blue Stars - Red Star 1-2 (1-1) ; Bruehl - Concordia Bâle 3-0 (2-0) ; Petit Huningue - Baden 1-3 (0-2) ; Muttentz - Laufen 0-0 ; Schaffhouse - Birsfelden 1-0 (1-0) ; Wettingen - Frauenfeld 0-2 (0-1). Classement : 1. Wettingen et Laufen 13/18 ; 3. Frauenfeld 13/17 ; 4. Concordia Bâle 13/16 ; 5. Schaffhouse 13/15 ; 6. Blue Stars 13/14 ; 7. Birsfelden, Muttentz et Bruehl Saint-Gall 13/11 ; 10. Red Star 13/9 ; 11. Petit-Huningue et Baden 13/8.

GROUPE IV
Balzers - Morbio 0-0 ; Coire - Buochs 2-2 (1-1) ; Glattbrugg - Unterstrass 3-2 (1-1) ; Ibach - FC Zoug 5-0 (3-0) ; Locarno - Ruetti 1-0 (1-0) ; SC Zoug - Brunnen 0-0. Classement : 1. SC Zoug 13/18 ; 2. FC Zoug, Buochs et Glattbrugg 13/16 ; 5. Brunnen 13/14 ; 6. Balzers et Locarno 13/13 ; 8. Coire 13/12 ; 9. Unterstrass Zurich et Ibach 13/11 ; 11. Ruetti 13/10 ; 12. Morbio 13/6.

Le championnat de ligue nationale C

Groupe ouest : La Chaux-de-Fonds - Fribourg 2-0. Chênôis - Servette 0-1. Etoile Carouge - Aarau renvoyé. Granges - Sion 2-4. Lausanne Young Boys 1-1. Neuchâtel Xamax - Vevey 8-0. Rarogne - Bienne 2-2. Classement à la fin du premier tour : 1. Neuchâtel Xamax 13/22. 2. Chênôis 13/21. 3. Lausanne 12/18. 4. Sion 13/18. 5. Young Boys 13/17. 6. Granges 13/15. 7. Servette 12/13. 8. La Chaux-de-Fonds 13/12. 9. Vevey 12/10. 10. Aarau 11/8. 11. Bienne 13/8. 12. Etoile Carouge 11/5. 13. Fribourg 13/5. 14. Rarogne 13/4.

L'assemblée de l'ASF à Berne

Les transferts au centre des débats

Dans l'exposé présidentiel qui ouvrirait l'assemblée ordinaire des délégués de l'Association suisse de football, à Berne, M. Walter Baumann n'a pas caché son désappointement après deux années de fonction. Des tâches administratives grandissantes exigent des membres de son comité, de tous ses collaborateurs un travail qui ne se concilie plus avec l'idée du bénévolat, du volontariat. Le double échec qui a marqué les débuts de l'équipe nationale dans ce qu'il appelle « l'aventure Argentine » est une déception sportive qui aura des incidences financières.

Les nombreux cas de transferts où la réglementation a été violée ajoutent à l'amertume du président du comité central. Il remercie à ce propos M. Werner Suter, le président de la commission des transferts, et ses collaborateurs qui ont accompli un effort énorme afin que de nouvelles dispositions entrent en vigueur cette année encore.

MESURES SÉVÈRES DANS LES TRANSFERTS

M. Werner Suter a d'ailleurs informé les délégués sur la façon et dans quel esprit la révision a été conduite. Le jugement rendu par le Tribunal fédéral dans l'affaire Perroud remettait en cause la liberté économique du joueur. La commission des transferts est mise sur pied pour régler les transferts verticaux. Elle décide du montant de l'indemnité, sans appel possible et dans les trente jours, pour autant que les clubs intéressés n'aient pas pu s'entendre à ce sujet. Le nouveau club doit verser l'indemnité fixée par la commission des transferts à l'ancien club et dans les dix jours. S'il ne s'acquiesce pas dans les trente jours, le comité de la ligue nationale doit - sur requête de la commission des transferts (dernier délai 31 décembre) - retirer immédiatement huit points acquis en championnat au club fautif, sans qu'il y ait possibilité de recours contre ce retrait. Si le club fautif ne s'acquiesce pas de son devoir d'indemnisation pour la seconde fois au cours de la même saison, il sera immédiatement boycotté par le comité de la ligue nationale.

Ces mesures draconiennes seront appliquées par les neuf membres qui composent la Chambre de la ligue nationale: MM. Ferdinand Schmutz (président, Young Boys), Perret Gentil (La Chaix-de-Fonds), Camozzi (Lugano), Bolli (FC Zurich), Brunner (Grasshopper), Celere (Saint-Gall), Wellhauer (Winterthur), Eicher (Fribourg), Clapasson (FC Sion).

M. Werner Suter a confirmé: « La nouvelle formule des transferts préserve la liberté des joueurs et garantit la sécurité économique des clubs ». La grande innovation réside dans le fait qu'un

club n'a plus la possibilité de s'opposer au départ de l'un de ses joueurs qui arrive au terme de son contrat. Il existe cependant des critères chiffrés qui règlent le passage du joueur d'un club à l'autre. Dans le règlement élaboré par la commission des juristes, il est fait mention des indemnités suivantes:

- au sein de la LNA: 300 000 francs, de LNA en LNB: 100 000 francs, de LNB en LNA: 150 000 francs, au sein de la LNB: 80 000 francs.

Le passage de clubs amateurs à la ligue nationale sera réglé en cas de litige par une commission des transferts de l'ASF.

Cette nouvelle réglementation des transferts a été adoptée à l'unanimité.

Deux clubs - FC Ajoie et FC Star Sporting Yverdon - qui avaient adressé des recours contre leur non-admission à l'ASF, n'ont pas obtenu gain de cause.

PAS DE CONTESTATION

La révision des statuts de l'ASF et le règlement sur la procédure contentieuse n'ont fait l'objet d'aucune contestation. Au chapitre des élections, M. Walter Baumann a été réélu pour deux ans à la présidence du comité central. M. Amilcare Berra (Montagnola) succède à M. Karl Buser (Allschwil) démissionnaire, au poste de caissier central. MM. Marcel Jordan (FC Servette), Francis Sauvain (Morges), Sergio Zorzi (Bellinzona) représenteront respectivement la ligue nationale, la 1^{re} ligue et la ZUS au comité central où figurent également les trois présidents de section, MM. Lucien Schmidlin (Riehen/ligue nationale), Heinrich Roethlisberger (Kaiseraugst/1^{re} ligue) et Robert Gut (Lucerne/ZUS).

Elu président du département technique, M. Fritz Mueller (Frauenfeld) siège également au comité central.

Au chapitre des distinctions, la coupe Eicher a été attribuée au FC Bâle. Elle récompense le club qui a obtenu les meilleurs résultats d'ensemble sur une saison. Enfin, MM. Karl Buser (Allschwil), Franco Tosetti (Locarno), Lucien Schmidlin (Riehen), Franz Bollinger (Meilen), Paul Senn (Oensingen), J.-F. Hunziker (Soleure), Aloys Morand (Sion), Werner Allemann (Lucerne), Joseph Schmid (Fribourg), Reini Erbe (Bâle), Charles Bouvrot (Oestermundigen) et Josef Huwiler (Lucerne) ont été nommés membres d'honneur.

Au cours des séances de sections, qui ont précédé cette assemblée générale, la ZUS et la ligue nationale sont arrivées à un accord. Les équipes réserves de LNB participeront au championnat suisse de 3^e ligue alors que celles de LNA disputent leur propre championnat, comme cela était déjà le cas avant l'introduction de la LNC.

**Présence tangible du Valais à l'assemblée de l'ASF
MM. R. Favre, A. Morand et J. Delaloye: les honneurs
A. Filippini dénonce le complot des «grands»**



M. Aloys Morand



M. René Favre



M. Joseph Delaloye

L'assemblée des délégués de l'ASF qui s'est déroulée en cette fin de semaine a prouvé que le Valais tenait à participer à la vie du football helvétique. Il le fait depuis si longtemps qu'il n'a pas de raison de renoncer à sa mission. Surtout au moment où les «grands» voudraient avaler tout cru ceux qui, comme les Valaisans, dérangent leurs ambitions.

Sur ce chapitre le président du FC Sion, André Filippini a été l'auteur d'une intervention qui n'a pas fait plaisir à tout le monde. A la fin de l'assemblée des présidents de la ligue nationale, M. Filippini a pris la parole pour exprimer son indignation au comité de la ligue nationale. Il relevait avec quelle légèreté des sanctions très graves et des accusations fallacieuses avaient été prononcées contre lui (boycott et 20 000 francs d'amende). Il se réservait le droit et le devoir d'agir énergiquement selon la suite qui sera donnée à son recours.

M. Filippini a surtout mis le doigt dans la plaie lorsqu'il s'est permis de dire ce qu'il pensait de la soi-disant solidarité au sein de la LN. Il ne se

gêna pas de déplorer à haute voix qu'avant l'assemblée des présidents des clubs de LN, 7 présidents des «grands» clubs de LNA s'étaient permis de se retrouver en petit comité pour des délibérations secrètes... C'est vraiment la grande entente des petits copains!

Qu'en est-il du recours du FC Sion? Là encore on enregistre la démission du président du tribunal sportif, M. François Buschini, responsable du dossier et qui offre un «cadeau» (empoisonné?) à son successeur.

La publication de la sentence était pourtant prévue pour le 28 mars. Attendez!

M. Filippini est intervenu très courageusement pour dénoncer le fossé qui tend à séparer les «grands» des petits au sein de la même ligue nationale A. On entrevoit déjà la première conséquence de la mise sur pied d'une formule de championnat aberrante. Une formule qui tue à petit feu le football helvétique.

TROIS MEMBRES D'HONNEUR

M. Aloys Morand de Sion a été nommé

membre d'honneur de l'ASF pour récompenser l'immense dévouement dont il fit preuve en faveur du football au sein du tribunal sportif. Membre de 1954 à 1965 et premier vice-président de 1965 à 1975, M. Morand a vraiment mérité la reconnaissance de tous ceux qui aiment le football. Le Valais a également été honoré au sein de la section de la ZUS. Cette ZUS qui était devenue en quelque sorte la seconde «patrie» de M. René Favre de Sion. Depuis 33 ans membre du comité dont 10 ans comme vice-président et 13 ans comme président, M. Favre rentre dans le rang avec tous les honneurs qui lui sont dus.

Enfin Joseph Delaloye, ancien membre du comité de la ZUS, a été nommé membre d'honneur pour ses 36 années d'activité au sein de l'AVF.

La rédaction sportive du NF adresse ses félicitations à ces trois valeureux Valaisans.

Par ailleurs nous apprenons avec grande satisfaction que M. Charles-Albert, secrétaire général du FC Sion, a été élu membre de la Chambre de la ligue nationale.

A relever également que M. Mathier de Salquenen a été reconduit à la cour de cassation et que M. Serge Sierro de Sierre a été nommé juge à la commission centrale de recours.

J.M.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

● **ESPAGNE.** - Championnat de 1^{re} division: Betis Séville - Elche 1-0; Las Palmas - Español Barcelone; Santander - Real Sociedad San Sebastian 2-1; Real Madrid - Celta Vigo 0-0; Malaga - FC Valence 0-1; Salamanca - Real Saragosse 0-0; Atletico Bilbao - Burgos 3-0; FC Barcelone - FC Séville 3-3; Alicante - Atletico Madrid 2-1. Classement après 26 journées: 1. Atletico Madrid 35; 2. FC Barcelone 33; 3. FC Valence 30; 4. Atletico Bilbao 29; 5. Real Sociedad San Sebastian 28.

● **YOUgoslavIE.** - Championnat 1^{re} division: FC Zagreb - Napredak Krusevac 3-0; Velez Mostar - Partizan Belgrade 1-1; Borac Banja Luka - OFK Belgrade 1-1; FC Sarajevo - Olympia Ljubljana 2-0; Rijeka - Buducnost Titograd 1-0; Hajduk Split - Radnicki NIS 1-2; Voivodina Novi Sad - Zeleznicar Sarajevo 2-2; Sloboda Tuzla - Celik Zenica 1-0; Etoile Rouge Belgrade - Dynamo Zagreb 1-1. Classement après 19 journées: 1. Etoile Rouge Belgrade 29; 2. Dynamo Zagreb 24; 3. Sloboda Tuzla 24; 4. Velez Mostar 22.

● **TCHÉCOSLOVAQUIE.** - Championnat de 1^{re} division: Sparta Prague - Slavia Prague 1-2; Slovan Bratislava - Frydek Mistek 1-0. Les autres matches ont lieu lundi.

● **Wembley.** - Finale de la coupe de la ligue anglaise: Aston Villa - Everton, 0-0. - Le match sera rejoué mercredi.

● **RFA championnat de Bundesliga:** SC Karlsruhe - Fortuna Dusseldorf 1-1; MSV Duisbourg - Rotweiss Essen 4-0; Hertha Berlin - Kaiserslautern 2-0; VfL Bochum - Werder Brême 0-2; Bayern Munich - Borussia Dortmund 1-2; Schalke 04 - Cologne 1-1; SV Hambourg - Tennis Borussia Berlin 2-1; Sarrebruck - Eintracht Brunswick 1-2; Borussia Moenchengladbach - Eintracht Francfort 1-3. - Le classement: 1. Eintracht Brunswick 25-33; 2. Borussia Moenchengladbach 24-31; 3. Schalke 04 25-30; 4. MSV Duisbourg 25-29; 5. Cologne 25-27; 6. Bayern Munich 25-27.

● **Angleterre.** - Championnat de première division: Derby County - Birmingham City 0-0; Ipswich Town - Bristol City 1-0; Leicester City - Coventry City 3-1; Manchester United - Leeds United 1-0; Middlesbrough - Liverpool 0-1; Newcastle United - Norwich City 5-1; Queens Park Rangers - Arsenal 2-1; Tottenham Hotspur - West Bromwich Albion 0-2; West Ham United - Manchester City 1-0. - Le Classement: 1. Liverpool 31-42; 2. Ipswich Town 29-41; 3. Manchester City 30-39; 4. Manchester United 28-35; 5. Aston Villa 26-32.

Pérou - Equateur 4-0 (1-0)

L'Equateur a perdu toutes ses chances de qualification pour la phase finale de la coupe du monde. A Lima, devant 43 000 spectateurs ravis, le Pérou lui a en effet infligé une nette défaite, de 4-0 (1-0), grâce à des buts de Juan Oblita (48^e et 51^e), Jose Velazquez (19^e) et Alejandro Lucas (70^e). Le classement du groupe 3 de la zone sud-américaine: 1. Pérou 3-4; 2. Chili 2-3; 3. Equateur 3-1.

● **Eliminatoires de la coupe du monde, zone Asie, groupe 5:** Australie - Taiwan 3-0 (2-0).

● **Ecosse.** - Coupe, quarts de finale: Arbroath - Dundee FC 1-3; Hearts Edimbourg - East Fife Leven 0-0; Glasgow Rangers - Motherwell 2-0. - Championnat de première division: Aberdeen - Dundee United 0-1; Kilmarnock - Ayr United 0-1. - Le classement: 1. Celtic Glasgow 24-38; 2. Dundee United 24-32; 3. Glasgow Rangers 25-32; 4. Aberdeen 24-30; 5. Hibernian Edimbourg 25-26.

● **Belgique.** - Championnat de première division (25 journée): Beerschot - Cercle Bruges 1-1; Anderlecht - Courtrai 2-0; FC Bruges - Winterschlag 1-0; Beringen - Charleroi 0-0; Lierske SK - Beveren 2-0; Waregem - FC Liégeois 3-0; Ostende - RWD Molenbeek 2-3; Standard Liège - FC Malinois 4-0; Loren - Natwerp 0-2. Classement: 1. FC Bruges 37; 2. RWD Molenbeek 35; 3. Anderlecht 32; 4. Lokeren 30; 5. Standard Liège 30.

● **France.** - Seizièmes de finale de la coupe, matches aller - Nantes 0-2; Strasbourg - Lille 4-0; Ajaccio - Reims 1-1; Lens - Metz 2-0; Avignon - Bordeaux 0-0; Auxerre - Saint-Etienne 0-0; Brest - Angers 2-0; Lorient - Rennes 2-0; Caen - Paris Saint-Germain 0-2; Villeomble - Nice 0-1; Geugnon - Chateauroux 2-1; Cannes - Monaco 1-1; La Rochelle - Sochaux 1-5.

● **Hongrie.** - Championnat de première division (19^e journée): Ferencvaros Budapest - Dorog 5-0; Diosgyoer - Sepel

Budapest 2-0; MTK Budapest - Dunaujvaros 2-1; Halads Szombathely - Rakoci Kaposvar 1-0; Banyasz Tatabanya - Vasas Budapest 1-2; Salgotarjan - Bekescsaba 1-0; Videoton - Szekesfehervar - Honved Budapest 2-2; Raba Vasas Eto Gyoer - Szeged 3-0; Ujpest Dosza - Zalaegerszeg 3-0. - Classement: 1. Ujpest Dosza 31; 2. Ferencvaros 30; 3. Vasas 27; 4. Honved 26.

● **RDA.** - Championnat de première division (18^e journée): Dynamo Berlin Est - Stahl Riesa 2-0; Carl Zeiss Jena - Dynamo Dresde 0-2; Vorwaerts Francfort - Rotweiss Erfurt 2-0; Chemie Halle - Lok Leipzig 2-1; Sachsenring Zwickau - Union Berlin Est 1-2; Magdeburg - Wismut Auer 1-0; Karl Marx Stadt - Hansa Rostock 3-0. - Classement: 1. Dynamo Dresde 25; 2. Carl Zeiss Jena 24; 3. Dynamo Berlin-Est 23; 4. Magdeburg 21; 5. Lok Leipzig 20; 6. Rotweiss Erfurt 20.

● **Italie.** - Championnat de première division (20^e journée): Juventus - AC Milan 2-1; Internazionale - AC Torino 0-1; Fiorentina - Verona 2-1; Genoa - Sampdoria 2-1; Napoli - Foggia 3-2; Perugia - Lazio Rome 2-0; AS Rome - Catanzaro 1-0; Bologna - Cesena 0-0. - Le classement: 1. Juventus 34 points; 2. AC Torino 33; 3. Internazionale 24; 4. Napoli et Fiorentina 23.

● **Championnat de deuxième division (24^e journée):** Atalanta - Brescia 2-0; Como - Catania 2-0; Lanerossi - Cagliari 1-0;

Lecco - Modena 1-0; Novara - Ascoli 0-0; Palermo - Varese, 0-0 (à Messine); Pescara - Avellino 3-1; Rimini - Monza 1-1; Sambenettese - Ternana 2-0; Spal - Taranto 1-0. - Classement: 1. Lanerossi 34; 2. Cosmo, Monza et Pescara 32; 5. Atalante 30.

Huit équipes au tour final du championnat d'Europe

Réuni à Londres, le comité exécutif de l'Union européenne de football (UEFA) a décidé que désormais huit équipes participeraient au tour final du championnat d'Europe des nations. Jusqu'à maintenant, ce tour final ne réunissait que quatre formations. Dès 1980, les huit vainqueurs des groupes éliminatoires prendront donc part à l'ultime phase. Le mode de déroulement de ce tour final ne réunissait que quatre formations. Dès 1980, les huit vainqueurs des groupes éliminatoires prendront donc part à l'ultime phase. Le mode de déroulement de ce tour final à huit équipes sera établi en juin prochain, à l'occasion de la conférence des présidents.

Par ailleurs, une proposition de la fédération allemande de faire disputer des matches aller et retour à partir des quarts de finale a été repoussée. Parmi les autres décisions prises à Londres, à relever un nouveau rejet d'une motion tendant à introduire la publicité sur les maillots lors des rencontres régies par l'UEFA.

Scission dans le sport belge

Le comité exécutif de l'Union belge de football a tenu une réunion au cours de laquelle il a décidé de démissionner officiellement du comité olympique national et de ne plus collaborer avec cet organisme.

BECKENBAUER ENTRAÎNEUR: DES RUMEURS

Franz Beckenbauer (31 ans), libero au sein du Bayern de Munich (103 sélections internationales), pourrait devenir l'entraîneur de l'équipe de RFA après la coupe du monde de 1978. M. Hermann Neuberger, président de la Fédération ouest-allemande de football, a en effet révélé à Munich le plan dans ce sens devant l'Association de la presse sportive ouest-allemande.

Selon M. Neuberger, Beckenbauer deviendrait dans un premier temps l'assistant de l'entraîneur fédéral Jupp Derwall qui remplacera Helmut Schoen après la coupe du monde, puis entraîneur en titre. Beckenbauer, pour sa part, n'a pas encore réagi à ces propositions, ni l'arrière de Borussia Moenchengladbach Berti Vogts, à qui Neuberger envisage de confier à la même époque la responsabilité des espoirs ouest-allemands.

sports **YAMAHA** ski • tennis

ESS Fixations de sécurité Dans votre magasin de sport



REDACTION SPORTIVE 1950 Sion (centrale) tél. 23 30 51
Jean-Pierre Bähler Téléphone privé 027/22 39 02
Jacques Mariéthoz Téléphone privé 027/22 95 85
Gérard Joris Téléphone privé 027/23 23 87

Une offre sans pareille!

Pour cause de réassortiment de notre vaste choix en **meubles-parois** compactes ou par éléments

nous vendons

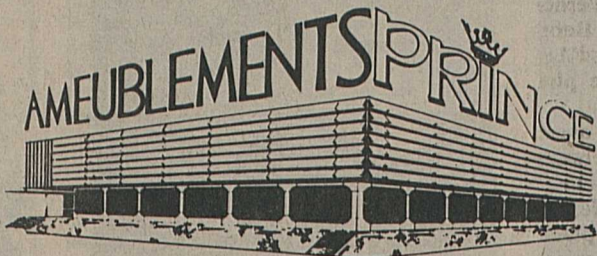
30 modèles à des prix

Désirez-vous en savoir plus ?
Rendez-nous visite sans engagement,
une affaire en or est certainement à
votre portée.

surprenants !



Vétroz
Tél. 027/36 24 39



nouveau

A l'achat d'une robe de mariée & sur présentation de cette annonce, **ÉLÉGANCE NUPTIALE** vous offre votre voyage à LAUSANNE (valeur parcours CFF 2e. cl.)

Robes de mariée
Accessoires
Robes d'invitée
Robes du soir

Prestigieuse collection d'exclusivités !
Vente à des prix plus qu'intéressants, ainsi qu'un service avantageux de location.

AV. DE LA HARPE 25
(axe gare CFF - Ouchy)
LAUSANNE
☎ 27 49 50

A vendre

2000 m3 terre végétale

à prendre sur chantier à St-Pierre-de-Clages.

S'adresser au
027/36 12 52

36-5202

nouveau!

elna
à bras libre large avec zigzag.

695.-

-elnita

La qualité suisse à un prix économique.

Aigle : Société romande d'électricité, tél. 025/2 31 13;
Sierre : Radiomodern Télévision SA, avenue du Général-Guisan 29, tél. 027/55 12 27; **Sion** : Elna SA, avenue du Midi 8, tél. 027/22 71 70; **Vouvry** : Société romande d'électricité, tél. 025/7 46 12

TEX OUT

Caritas Suisse
Entraide Protestante Suisse (EPER)
Oeuvre Kolping

Ramassage de tissus et vêtements usagés au bénéfice des œuvres suisses d'entraide

Mercredi 16 mars

Sion, Hérémece incl. Les Collons, Ayer, Bramois incl. Pont-de-Bramois, Nax, Vernamiège, Nase, St-Martin incl. Suen, Trogne, Eison, Liéz, Evolène incl. Villettaz, Giette, Praloric, La Sage incl. Forclaz, Les Haudères, incl. Ferpècle, Pralovin, St-Léonard incl. Uvrier, Champlan, Grimsuat, Arbaz incl. Onna, Ayent incl. Fortunoz, Blignoud, Botyre, Villa, Saxonne, St-Romain, Argnaud, Signèse, Grône incl. L'Eglise, Pramagnon, Corjou, le Puits, Erdesson, Dailley, Croix-du-Pont, Granges, Flanthey incl. Chelin, Vaas-St-Clément, Noës, Crans-sur-Sierre, Icogne, Montana-Vermala, Montana-Village.

Judi 17 mars

Sierre incl. Glarey, Villa, Corin d'en-haut, d'en-bas, Sierre incl. Nierce, Muraz (Sierre), Chalais incl. Réchy, Chippis (y c. Sous-Géronde), Vercorin, Vissoie incl. St-Jean, Cuimey, Mayoux, Pinsec, Grimontz, Ayer incl. Mission, Zinal, Randogne incl. Bluche, Mollens, Venthône incl. Moulin, Miège incl. Rotzy.

Mettez s. v. p. ce sac pour 8.00 heures sur le trottoir ou au bord de la route. Le sac porte toutes les indications nécessaires.

A tous ceux qui nous aident: Merci
Caritas Suisse
Entraide Protestante Suisse (EPER)
Oeuvre Kolping

AGOM S.A.
PNEUS D'ÉTÉ
MICHELIN
PRIX - QUALITÉ
CAOUTCHOUC EN GROS

Pont de la Morgé tél. 027.3615 04 Sierre tél. 027.5583 83

Toutes vos annonces
par Publicitas **21 21 11**

PRONUPTIA DE PARIS

« le plus grand choix du monde »

de robes de mariées exclusives dans toutes les gammes de prix dès Fr. 198.- ainsi que tous les accessoires

Ravissantes robes d'invitées

VIVE LA MARIÉE !

PRONUPTIA®

LAUSANNE ☎ 021- 23 24 34
35, rue de Bourg
GENÈVE ☎ 022- 32 50 66
2, rue Paul-Bouchet
SION ☎ 027- 22 99 10
3, rue du Grand-Pont

Garage Kupfer, Bex
Agence SCHILTER

Tél. 025/5 26 36 - 5 28 42
Le soir 025/5 25 61

A vendre
monoaxe Aebi AM 52 Fr. 4700.-
avec remorque traction Fr. 4500.-
Dumper 2 cylindres diesel Fr. 400.-
Epaneur Rowa

FORD ESCORT: DOUBLEMENT SPACIEUSE, CETTE BERLINE!

Appuis-tête réglables
Glace arrière chauffante
Pare-brise laminé
Phares à iode

Vaste coffre: 411 litres
Freins à disque assistés

SÉCURITÉ COMPRISE. Le signe du bon sens.

Action spéciale Salon de l'auto

Garage Kaspar SA

Sion Martigny
Tél. 027/22 12 71 Tél. 026/ 2 63 33

Maintenant en Suisse:

TOKO 10.
Ce copieur automatique a la technique d'une machine à imprimer.

Coupon

Démontrez-moi que la technique de pointe du nouveau Toko 10, copieur sur papier normal adapté aux mini et moyens tirages, est plus économique:

- Je voudrais: de plus amples informations sur Toko 10
 une démonstration de l'appareil
 une analyse gratuite de mes besoins en copies

Nom: _____
Maison/Adresse: _____
Position: _____
Volume de copies mensuel: _____
Marque de notre copieur actuel: _____ NV4
Adresser à: A. Messerli SA, Rue de la Bonne-Eau, 3960 Sierre, Téléphone 027/55 98 55

Messerli

L'expert en copie qui comprend les problèmes de bureau.

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr. _____
Nom Prénom
Rue No
NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131
920'000 prêts versés à ce jour

LA COUPE D'EUROPE

Didier Bonvin remporte le « géant » de Borowetz

Le jeune Valaisan Didier Bonvin a remporté le slalom géant de coupe d'Europe disputé à Borowetz (Bulgarie). Il a dû toutefois partager son succès avec le Bulgare Peter Popangelov, les deux coureurs terminant avec le même temps de 2'41"85. Leader actuel de la coupe d'Europe, Jean-Luc Fournier, un autre skieur valaisan, s'est également mis en évidence en prenant la cinquième place.

Résultats : 1. Didier Bonvin (S) et Peter Popangelov (Bul) 2'41"85; 3. Erwin Stricker (It) 2'42"30; 4. Gerhard Jaeger (Aut) 2'42"37; 5. Jean-Luc Fournier (S) 2'42"53; 6. Francisco Fernandez-Ochoa (Esp) 2'42"97; 7. Alfred Steger (Aut) 2'43"50; 8. Jan Bachleda (Pol) 2'43"51; 9. Werner Rhyner (S) 2'44"12; 10. Mauro Bernardi (It) 2'44"19.

Le spécial à Popangelov

Déjà vainqueur la veille du slalom géant, le Bulgare Peter Popangelov s'est encore mis en évidence dimanche, devant son public. Il a en effet remporté le slalom spécial de coupe d'Europe qui s'est disputé à Borowetz. Côté suisse, Peter Aellig s'est mis en évidence en prenant la troisième place tandis que Jacques Luthy terminait au dixième rang. Mais c'est l'Italien Arnoldo Senoner qui a fait la meilleure opération dans l'optique de la coupe d'Europe : en prenant la quatrième place, il a en effet délogé en tête du classement provisoire le Suisse Jean-Luc Fournier, lequel n'a pu marquer le moindre point dans ce slalom spécial.

Le Liechtenstein (U. Konzett) à l'honneur chez les dames

La jeune skieuse du Liechtenstein Ursula Konzett (17 ans) a fêté un nouveau succès en coupe d'Europe : elle a en effet remporté avec 9 centièmes de seconde d'avance sur l'Allemande Kinshofer le slalom géant de Zakopane. Aucune Suissesse n'est parvenue à se classer dans les dix premières de cette épreuve, dont voici le classement :

1. Ursula Konzett (Lie) 1'12"03; 2. Christa Kinshofer (RFA) 1'12"12; 3. Jill Wahlqvist (Su) 1'12"47; 4. Lyndal Heyer (EU) 1'12"64; 5. Marlies Mathis (Aut) 1'12"65; 6. Sigrid Totschnig (Aut) 1'12"98; 7. Dagmar Kuzmanova (Tch) 1'13"38; 8. Muriel Mandrillon (Fr) 1'13"43; 9. Gabi Hauser (Aut) 1'13"55; 10. Gerlinde Strixner (Aut) 1'13"60.

Le spécial à Michalska

En coupe d'Europe féminine, la Polonaise Mariola Michalska s'est imposée nettement dans le slalom spécial de Zakopane devant la Française Martine Couttet, qui a ainsi passé en tête du clas-

Résultats : 1. Peter Popangelov (Bul) 97"29; 2. Diego Amplatz (It) 98"29; 3. Peter Aellig (S) 98"38; 4. Arnoldo Senoner (It) 98"95; 5. Francisco Fernandez-Ochoa (Esp) 99"07; 6. Jan Bachleda (Pol) 99"49; 7. Peter Mally (It) 99"56; 8. Philippe Hardy (Fr) 99"64; 9. Paolo de Chiesa (It) 10. Jacques Luthy (S) 100"06.

Les positions en coupe d'Europe masculine : 1. Arnoldo Senoner (It) 89 p.; 2. Jean-Luc Fournier (S) 87; 3. Gunther Alster (Aut) 73; 4. Mauro Bernardi (I) 70; 5. Peter Aellig (S) 66; 6. Peter Popangelov (Pol) 65; 7. Juan-Manuel Fernandez-Ochoa (Esp) 56; 8. Gerhard Jaeger (Aut) 51; 9. Peter Muller (S) 50; 10. Alex Giorgi (It) 48. Slalom spécial (8 courses) : 1. Bernardi 68; 2. Aellig 47; 3. De Chiesa 42; 4. Othmar Kirchmayr (Aut) 41; 5. Giorgi 37.

Le prix du Ski-Club Onex au col des Mosses

Slalom géant, 146 concurrents, 220 m de dénivelé, 36 portes. Messieurs : 1. Diego Bottarel (Val-d'Illeiez) 59"08; 2. Daniel Bovay (Val-d'Illeiez) 59"57; 3. Claude Stricker (Lausanne) 1'00"36; 4. Thierry Janz (Lausanne) 1'00"48; 5. Bernard Delacretaz (Lausanne) 1'00"99. Hors concours : 1. Eric Roggenmoser (Villars) 57"74. Dames : 1. Marie-Luce Chappalloy (Charmey) 1'03"91; 2. Anne Deglise (Le Mouret) 1'04"02; 3. Aline Richter (Lausanne) 1'04"07. Slalom parallèle, les vainqueurs sont Valérie Perriraz (Lausanne) chez les dames et Olivier Brunisholz (Charmey) côté masculin.

sement provisoire de la spécialité. Les résultats :

Slalom spécial féminin : 1. Mariola Michalska (Pol) 1'00"21; 2. Martine Couttet (Fr) 1'01"59; 3. Marlies Mathis (Aut) 1'01"69; 4. M. Zechmeister (RFA) 1'02"21; 5. Gaby Mathis (Aut) 1'02"45; 6. Jana Soltysova (Tch) 1'02"96; 7. Michaela Schaffner (Aut) 1'03"58; 8. Daniela Zini (It) 1'03"59; 9. Thea Gamper (It) 1'04"19; 10. Jana Zemanova (Tch) 1'04"56.

Classement général de la coupe d'Europe : 1. Regina Sackl (Aut) et Sigrid Totschnig (Aut) 104 p.; 3. Patricia Emonet (Fr) 100; 4. Gill Wahlqvist (Su), Michaela Schaffner (Aut) et Martine Couttet (Fr) 91; 7. Ursula Konzett (Lie) 81; 8. Martina Ellmer (Aut) 76; 9. Christa Kinshofer (RFA) 71; 10. Marlies Mathis (Aut) 61; 11. Evelynne Dirren (S) 50. - Puis : 15. Doris De Agostini (S) 40.

Slalom spécial (huit épreuves) : 1. Martine Couttet (Fr) 87; 2. Gill Wahlqvist (Su) 76; 32. Ursula Konzett (Lie) et Michaela Schaffner (Aut) 70; 5. Patricia Emonet (Fr) 55.

CM: les descentes de Heavenly Valley

Deuxième victoire pour Josef Walcher Grissmann 2^e; Bernhard Russi 3^e

L'Autrichien Josef Walcher (22 ans) a remporté sa seconde victoire de la saison en s'imposant dans la première descente masculine de coupe du monde, disputée à Heavenly Valley. Déjà vainqueur à Morzine-Avoriaz, le coureur de Schladming a confirmé son talent en devançant de 70 centièmes de seconde son compatriote Werner Grissmann et de 76 centièmes Bernhard Russi. Ainsi, le champion d'Andermatt se retrouve une fois de plus aux places d'honneur.

Quant à Franz Klammer, qui avant cette course restait le seul adversaire du Suédois Ingemar Stenmark pour la victoire finale en coupe du monde, il a dû se contenter de la cinquième place, à 1'60 de Walcher et encore devancé par l'Allemand Peter Fisher. Klammer n'a ainsi pu marquer que 8 points en coupe du monde. De ce fait, s'il n'a pas mathématiquement perdu toute chance, il est virtuellement battu par le Suédois, qui devrait ainsi conserver un trophée qu'il avait déjà remporté la saison dernière.

Bien que trop courte, ne mesurant que 2710 mètres pour une dénivellation de 645 mètres, cette descente, raccourcie en raison d'un enneigement insuffisant dans le bas, aura rendu néanmoins un verdict logique, les meilleurs se retrouvant à l'arrivée. Seule exception, la huitième place étonnante de l'Australien David Griff. Mais pour Franz Klammer, ce parcours de la nouvelle piste de Heavenly Valley « Olympic » était trop plat, insuffisamment accidenté et trop lent.

Cela n'a pourtant pas empêché l'équipe d'Autriche de faire une nouvelle fois étalage de sa supériorité. Outre ce double succès fêté par Josef Walcher et Werner Grissmann, les Autrichiens en effet ont placé sept de leurs coureurs parmi les dix premiers. Une domination qui se passe de commentaire. La Suisse, par contre, n'a brillé que par Russi, René Berthod devant se contenter de la 11^e place et Peter Mueller, qui avait été très à l'aise à l'entraînement, du quatorzième rang.

LE CLASSEMENT

1. Josef Walcher (Aut) 1'36"44; 2. Werner Grissmann (Aut) 1'37"4; 3. Bernhard Russi (S) 1'37"20; 4. Peter Fisher (RFA) 1'37"49; 5. Franz Klammer (Aut) 1'38"04; 6. Uli Spiess (Aut) 1'38"23; 7. Leonard



Une nouvelle fois troisième, Bernhard Russi conserve néanmoins le sourire après la première descente de Heavenly Valley.

Stock (Aut) 1'39"00; 8. David Griff (Aus) 1'39"18; 9. Bartl Gensbichler (Aut) 1'39"20; 10. Ernst Winkler (Aut) 1'39"29; 11. René Berthod (S) 1'39"55; 12. Peter Wirthberger (Aut) 1'39"72; 13. Steve Podborski (Can) 1'39"94; 14. Peter Mueller (S) 1'40"06; 15. Eric Winson (EU) 1'40"16;

16. Erik Haker (No) 1'40"27; 17. Herbert Plank (It) 1'40"34; 18. Anton Steiner (Aut) 1'40"42; 19. Walter Vesti (S) 1'40"50; 20. Erwin Josi (S) 1'40"52. Puis : 32. Martin Berthod (S) 1'42"34. - 43 coureurs au départ, 42 classés. - Est tombé : Ken Read (Can).

LES SUISSESSES DE AGOSTINI ET NADIG BARRENT LA ROUTE À MOSER-PROELL

Chez les dames, qui disputaient cette première descente sur la même piste que les messieurs, la victoire est revenue à Brigitte Habersatter-Totschnig. L'Autrichienne, gagnante de la discipline descente en coupe du monde l'an dernier, a devancé de 55 centièmes de seconde l'Allemande Evi Mittermaier et de 69 centièmes la Tessinoise Doris de Agostini. Cette dernière a réussi là son meilleur résultat au plus haut niveau après son succès, la saison dernière, dans la descente de Bad Gastein, succès qui lui avait valu à l'époque d'être retenue pour les Jeux olympiques de Munich.

Brigitte Habersatter l'a emporté en 1'41", c'est-à-dire qu'elle a mis un peu plus de quatre secondes et demie que son compatriote Josef Walcher, le vainqueur chez les messieurs. Mais l'intérêt de cette descente résidait avant tout dans le comportement de l'Autrichienne Annemarie Moser-Proell. Si elle entendait conserver une chance de remporter la coupe du monde, Annemarie devait en effet terminer parmi les quatre premières. Et elle a échoué puisqu'elle a dû se contenter de la cinquième place. Si bien que, sans courir, Lise-Marie Morerod est d'ores et déjà assurée de remporter l'édition 1976-1977 de la coupe du

monde féminine, devenant ainsi la première skieuse helvétique à remporter ce trophée tant envié.

C'est à une autre Suissesse que Lise-Marie Morerod doit cette consécration prématurée. Marie-Thérèse Nadig a en effet souflé la quatrième place à Annemarie Moser-Proell tandis que Bernadette Zurbriggen se montrait moins à l'aise et terminait au onzième rang seulement.

Le classement officiel de la descente féminine : 1. Brigitte Habersatter (Aut) 1'41"; 2. Evi Mittermaier (RFA) 1'41"55; 3. Doris de Agostini (S) 1'41"69; 4. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'41"72; 5. Annemarie Moser (Aut) 1'42"41; 6. Martina Ellmer (Aut) 1'43"36; 7. Jamie Kurlander (EU) 1'43"95; 8. Kathy Kreiner (Can) 1'44"17; 9. Susie Patterson (EU) 1'44"43; 10. Danielle Debernard (Fr) 1'44"69; 11. Bernadette Zurbriggen (S) 1'44"84; 12. Elfi Deuffl (Aut) 1'45"56; 13. Abigail Fisher (EU) 1'45"74; 14. Marlies Oberholzer (S) 1'45"75; 15. Christa Zechmeister (RFA) 1'45"80; 16. Karen Coultier (Can) 1'45"82; 17. Nicola Spiess (Aut) 1'45"86; 18. Lea Soelkner (Aut) 1'46"02; 19. Maggie Crane (EU)

1'46"86; 20. Holy Flendon (EU) 1'46"90. 36 concurrentes au départ, 35 classées. Sheila Mc Kinney (EU) est tombée.

Le palmarès de Lise-Marie

1974 : troisième du slalom spécial des championnats du monde de Saint-Moritz.

1975 : victoire dans la coupe du monde de slalom spécial avec des succès à Garmisch, Saint-Gervais et Val Gardena en spécial et à Sun Valley en géant.

1976 : victoire dans la coupe du monde de slalom géant avec des succès à Aprica, aux Diablerets, à Kranjska Gora en spécial, à Val-d'Isère, aux Gets, à Kranjska Gora et à Aspen en géant.

1977 : victoires en coupe du monde (classement général, slalom spécial et slalom géant) avec des succès à Cortina, Oberstaufen et Schruns en spécial, Val-d'Isère, Arosa, Maribor et Sun Valley en géant.

Le marathon de l'Engadine à Giger pour la 4^e fois

La neuvième édition du marathon de l'Engadine, disputée sur les 42 kilomètres séparant Maloja de St-Chanf, a permis d'enregistrer un nouveau record de participation : ce ne sont en effet pas moins de 9801 concurrents qui ont disputé cette épreuve, dans d'excellentes conditions pour les premiers tout au moins. La neige fraîche tombée samedi facilitait en effet le partage.

Grand favori, Albert Giger a fêté son quatrième succès dans ce marathon de l'Engadine. Le Grison, qui est âgé de 31 ans, n'a pourtant pas menacé le record de l'épreuve, qui est toujours détenu par August Broger en 1 h 42'44".

Rapidement, les meilleurs se portèrent en tête et à St-Moritz (17^e km), huit coureurs se retrouvaient au commandement. La décision intervint à Samedan (27^e km), lorsque Giger accéléra la cadence et que personne ne put le suivre. Ce dernier fut toutefois toujours menacé par Alfred Kaelin, qu'il ne précéda que de neuf secondes à l'arrivée.

Chez les dames, Rosmarie Kurz a fêté pour sa part sa sixième victoire consécutive.

Le classement :

Messieurs : 1. Albert Giger (St-Moritz) 1 h 45'16"; 2. Alfred Kaelin (Einsiedeln) 1 h 45'25"; 3. Hansueli Kreuzer (Obergoms) 1 h 45'48"; 4. Herbert Geeser (Arosa) 1 h 46'16"; 5. Paul Gruenenfelder (Mels) 1 h 47'28"; 6. Alois Oberholzer (Einsiedeln) 1 h 47'37"; 7. Albo Virtanen (Fin) 1 h 48'53"; 8. Michel Rauch (Lischana) 1 h 49'01"; 9. Battista Albin (St-Moritz) 1 h 49'39"; 10. Arejo Lassila (St-Moritz) 1 h 50'46"; 11. Urs Brechbuehl (Sangernbo-

den) 1 h 50'56"; 12. August Broger (Herisau) 1 h 51'17"; 13. Pauli Siitonen (Fin) 1 h 51'59"; 14. Alois Kaelin (Einsiedeln) 1 h 51'59"; 15. Roger Sigi (Berne) 1 h 52'39".

Dames : 1. Rosmarie Kurz (Zuoz) 2 h 11'11"; 2. Ursula Boesch (Pontresina) 2 h 11'31"; 3. Michaela Endler (RFA) 2 h 15'29"; 4. Annelise Gamper (Schin-dellegi) 2 h 16'26"; 5. Alfonsa Felix (Lischano) 2 h 21"; 6. Monika Eriksson (Su) 2 h 22'06".



Albert Giger, pour la quatrième fois au palmarès du marathon de l'Engadine.

Une Américaine grièvement blessée

La jeune Américaine Sheila McKinney (18 ans), de Squaw Valley, a été victime d'une violente chute dans la descente de coupe du monde de Heavenly Valley. Elle a été transportée en ambulance au Barton Memorial Hospital de South Lake Tahoe, où le bulletin de santé suivant a été publié :

« Sheila est hospitalisée dans le service d'urgence de l'hôpital. Son état est critique. Elle est inconsciente depuis sa chute. Le premier diagnostic est : commotion cérébrale. Elle est soignée par le Dr Johns Harris, un neuro-chirurgien ».

LA DESCENTE DES « SUISSES » LE 2 AVRIL

La descente des championnats suisses masculins qui n'avait pu avoir lieu, a été définitivement fixée au samedi 2 avril prochain à Loèche-les-Bains. Elle aura lieu sur la piste du Torrenthorn. Les organisateurs valaisans en ont profité pour mettre sur pied une semaine valaisanne de ski en combinant le programme avec le Derby du Bettmerhorn et le derby du Torrenthorn.

Les 26 et 27 mars auront lieu deux épreuves FIS : deux slaloms géants masculin et féminin sur une piste récemment homologuée. Les 28 et 29 mars se disputent de nouveau deux slaloms géants masculin et féminin. Le mercredi 30 mars est prévu l'entraînement de la descente des championnats suisses qui sera courue le samedi 2 avril.





**Le nouveau corselet
«cœur croisé» de Playtex modèle
votre silhouette là où vous le désirez**

**et est néanmoins aussi léger
qu'un soutien-gorge et une gaine.**

Votre silhouette, grâce aux bandes croisées du nouveau corselet «cœur croisé» de Playtex, est corrigée exactement là où vous le désirez: sur le ventre et les hanches.



«Cœur croisé» de Playtex existe également comme gaine-culotte.

Le célèbre soutien-gorge «cœur croisé» de Playtex aux supports moelleux soulève votre poitrine et la modèle. La matière est légère et agréable à porter.



Notre conseillère Playtex vous attend à notre rayon corseterie, au rez-de-chaussée, du 14 au 18 mars

PLACETTE

SION

**Avant les sorties de printemps !
Savoir réparer sa voiture**

Ce cours donne une bonne connaissance des divers systèmes: d'allumage, d'éclairage, de lubrification, d'alimentation, de suspension de votre voiture.

Cours de 6 leçons de 1 1/2 heure 50.-
Début du cours: **lundi 21 mars à 20 h.**
Inscriptions à l'Ecole-Club de Sion
Tél. 027/22 13 81
(ouverte de 8 à 22 heures)

**ECOLE CLUB
MIGROS**

Lieu de formation et de rencontre

Tondeuses à gazon

Vente, entretien, réparations
VALNEIGE, M. Crot, Martigny
Route de Fully 5 (vers café Léman)
Tél. 026/2 31 58 - 2 33 48

36-7409

A vendre

un lot de portes de garages neuves et sur mesure NORM, avec remplissage bois ou acier. Garages préfabriqués en 3 grandeurs, à partir de Fr. 1950.-, montage compris.

Pour tous renseignements: Stahl-Schanz
case postale 290, 1401 Yverdon (VD)
Tél. 024/21 13 74 140.263.944

MADAME

Il existe une méthode valable pour

**MAIGRIR
À L'ENDROIT
VOULU**

sans nuire à votre santé et sans privations.

La méthode MTP (méthode thermo-physicale, sans médicaments), déjà éprouvée, vous permet de perdre 5 à 9 livres dans les premiers jours, ceci avec garantie écrite.



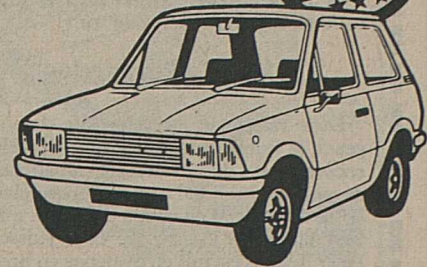
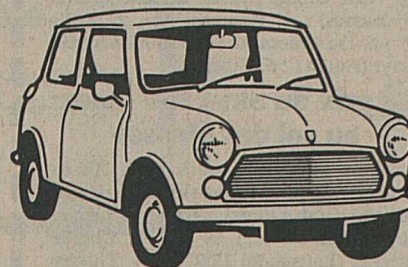
Au salon Bellefit: maigrir fait plaisir

Salon Bellefit
Rue de Lausanne 61 - Sion
Tél. 027/23 42 54

PUBLIVAL-SION-TEL. 027/23 29 43



**BAISSE DE PRIX
SUR LES
MINI**



Exemples:

Mini 1000 1977 (ancien prix Fr. 8 350.-) **FR. 7990.-**
Mini Innocenti Bertone 120 1977 (ancien prix Fr. 11 300.-) **FR. 10 750.-**

NOUVEAU

La plus belle MINI de tous les temps
LA MINI 1100 "SPÉCIAL"
la coqueluche du salon de Paris

MULTILEASING (Mini 1000) Fr. 183.- par mois

**VENEZ L'ADMIRER, ELLE VOUS SEDUIRA
CHEZ LES SPECIALISTES MINI A SION**



EMIL FREY SA, SION

83, rue de la Dixence, 1950 SION, Tél. 027 22 52 45 / 22 98 98

Garage Gulf
1920 MARTIGNY
Tél. 026 / 2 31 29

Garage du Salantin
1904 VERNAYAZ
Tél. 026 / 8 13 05

Garage de Vouvry
1896 VOUVRY
Tél. 025 / 7 43 86



Le chef vous propose...
Un moyen simple, efficace:
notre rubrique

**«GASTRONOMIE»
027/21 21 11**

Hôtel du Midi
18 h. 30 et 20 h. 30
**Information
sur cours ALPHA +**

Dynamique mentale, parapsychologie, relaxation.

17-4016

**HITPARADE
du confort**



**EUROPE
MEUBLES**

**EXPOSITION
SPECIALI
DE PRINTE**

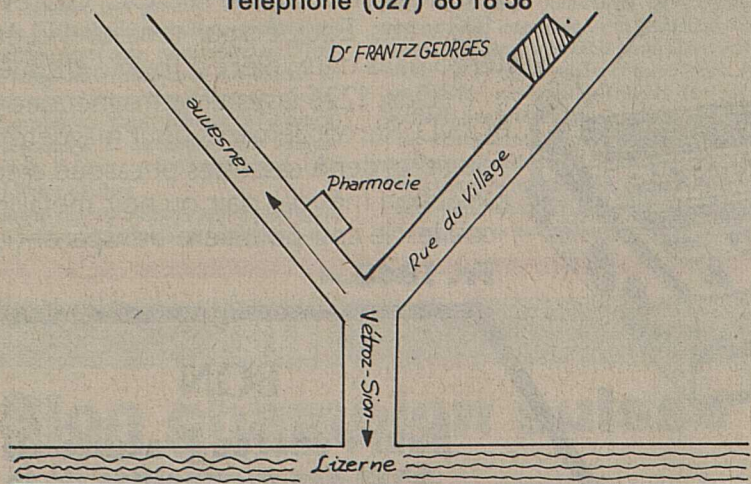
Dimanches
et St-Joseph: 14 à 22

Le docteur Frantz E. GEORGES

médecine générale
anciennement à Pont-de-la-Morge
annonce

l'ouverture de son cabinet médical à Ardon

dès le 1er mars 1977
Téléphone (027) 86 18 58



Consultations et visites à domicile
Consultations au cabinet de 8 h. 30 à 12 h.
et de 14 h. 45 à 18 h.
Jeudi et samedi matinées seulement
de 8 h. 30 à 12 h.

Chauve... ou chevelu?



Si vous pouvez vous voir avec une chevelure abondante et naturelle, votre choix serait vite fait. Quelle différence! Vous avez donc une grosse «touffe» de raisons de venir chez BEAUFORT.

- Méthode Beaufort - de nouveaux cheveux noués à vos propres cheveux (sans collage ni opération).
- Depuis 8 ans, l'institut Beaufort utilise ce procédé qui enthousiasme ses clients et qui fait son succès.
- Premier entretien et conseils gratuits. Téléphonez dès aujourd'hui!

BEAUFORT
Institut pour une nouvelle chevelure

Genève Rue du Rhône 100 022 28 87 33
Bâle Elisabethenstrasse 7 061 23 30 55
Berne Effingerstrasse 8 031 25 43 71
Zürich Bahnhofplatz 3 01 23 47 62
Ouvert lundi-vendredi sans interruption dès 11 h

A COOP CITY
du lundi 14
au samedi 19 mars

«AU ROND POINT
DES BONNES AFFAIRES»
Une vente qui tourbillonne... à ravir

LA SEMAINE
DE LA «PELUCHE»

7 TABLES RONDES...
AVEC 7 ARTICLES «CHOC»

Nounours, éléphants, lapins et poupées...
le rêve des tout petits

DE PRIX BIEN TOURNÉS POUR MENER
RONDEMENT VOS ACHATS À COOP CITY.

**AU ROND
POINT DES
BONNES
AFFAIRES**

Poupées... à bercer

style chiffon, 3 grandeurs
article Vir lavable

dès

15.-

Lapins... à caresser

article Vir lavable

15.-

Eléphants... à dorloter

article Vir lavable

12.-

Nounours... à cajoler

3 âges... 3 grandeurs
article Vir lavable

dès

10.-

Jouets miniatures

tous les modèles de camions
le carton

3.-

Les grands magasins

coop city P
Sion



Durant les loisirs...
La lecture pour s'instruire...

Nouveliste
et Feuille d'Avis du Valais

du 12 au 20 mars

En semaine :
8 à 12 h. - 14 à 21 h.

anthamatten
meubles sa



IPS

1890 St. Maurice

GRUNDIG SUPER HiFi

Studio GRUNDIG double voie HiFi 2220. Des performances uniques à la portée de tous.

Pour ce petit studio HiFi conçu selon les techniques les plus récentes en IC et transistors, les ingénieurs de GRUNDIG n'ont rien négligé pour réaliser une HiFi sans compromis à un prix extrêmement avantageux. La preuve, donc, que la HiFi ne doit pas forcément être coûteuse pour satisfaire aux plus hautes exigences quant à la qualité et aux performances. Un principe GRUNDIG qui s'est toujours avéré juste. Surtout pour ceux qui désirent plus de qualité sans être disposés à déboursier plus.

A admirer chez votre concessionnaire GRUNDIG, à deux pas de chez vous. Pour un conseil et un service encore meilleurs.



Pilote HiFi de haute qualité à 4 gammes d'ondes (8 sensors de sélection FM, OC, GO et OM). 100 watts. Equipé pour tonalité 4 D et pour stéréo dans deux pièces. Tourne-disques HiFi Dual 1226 à système magnétique Shure M 75 D. Raccordements pour magnétophone ou recorder à cassettes et casque d'écoute. Exécution métallique clair ou noir métallique avec couvercle anti-poussière transparent teinté.

Fr. 1848.-

GRUNDIG
HiFi à la portée de tous.



GRUNDIG (Suisse) SA
Es Pétoleires
1025 St-Sulpice

BON

pour l'entrée gratuite au
pays des merveilles de la
«haute fidélité» GRUNDIG.

Chez votre concessionnaire GRUNDIG, à deux pas de chez vous. Vous y trouverez aussi la nouvelle Revue GRUNDIG.

Pépinières

**H. Perreard et
L. Filippi**

Succ. de Meinrad Dirren

Chemin du Milieu 52
Martigny

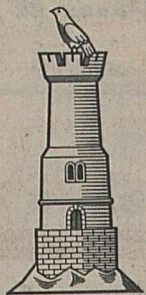
Tél. 026/2 28 75 - 2 35 17

Thuyas, troènes

40% de rabais

Arbres d'ornement et fruitiers
Aménagements extérieurs

36-5240



Au Donjon Fidèle S.A.

ANTIQUITÉS

Grand-Pont 44 - 1950 Sion

Tél. (027) 22 27 67

**Meubles rustiques
Meubles de style**

Tapis - commodes - bahuts
lustres - tableaux - objets divers
pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

**Machines
à coudre**

neuves, de démonstration, cédées avec très grosse réduction

Garantie 10 ans

Envoi gratuit 15 jours à l'essai

Occasions

1 an garantie

Elna 1 Fr. 140.-

Elna S 320.-

Régina ZZ 380.-

Bernina R 520.-

Facilités, location.

Agence VIGORELLI

Beaulieu 35

Lausanne

Tél. 021/37 70 46

22-1173

A vendre

**superbe grand bureau
table à écrire**

diplomate de style Louis XV «Versailles»
bois de rose entièrement galbé rehaussé
de beaux bronzes dorés chutes de motifs

Longueur 2,04 m

Fidèle reproduction de l'original

Très belle pièce - Fr. 7500.-

**Chez Jos. Albin
Montreux**

Avenue des Alpes 18
Tél. 021/61 22 02

Une «sportive» des plus agréables à regarder. Avec tout le confort souhaité. Et bien sûr, la sécurité, l'économie et la fiabilité qui caractérisent chaque modèle Toyota. Il en a toujours été et il en sera toujours ainsi. Sur ce point aussi, vous pouvez nous faire confiance.

LA PREUVE: LA TOYOTA CELICA

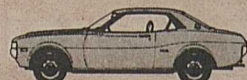
Redécouvrez le plaisir de conduire au volant d'une Toyota Celica. Quelle puissance sous ce capot! Et quel plaisir de pouvoir jouer de cette boîte sportive ultra-précise à 5 vitesses! Sans parler de l'équipement complet - comprenant même des phares halogènes - désormais quasi proverbial! (Il faut avoir découvert les nombreux avantages du hayon arrière de la Toyota Celica 1600/2000 Liftback). Alors seulement, on sait ce qu'est réellement le plaisir de conduire.

Mais faites donc vous-même l'expérience. Essayez une Toyota Celica. Que ce soit une Toyota Celica Liftback ou une Toyota Celica 1600 ST Hardtop, peu importe! Vous aurez toujours entre les mains une «sportive» sous son plus beau jour.

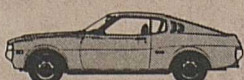
TOYOTA

Vous pouvez nous faire confiance.

Toyota SA, 5745 Safenwil, 062 6793 11



Toyota Celica 1600 ST Hardtop
4 cylindres, 1588 cm³, 86 ch DIN à 5600 tr/min, 5 vitesses fr. 15550.-



Toyota Celica 1600 ST Liftback
4 cylindres, 1588 cm³, 86 ch DIN à 5600 tr/min, 5 vitesses fr. 16250.-



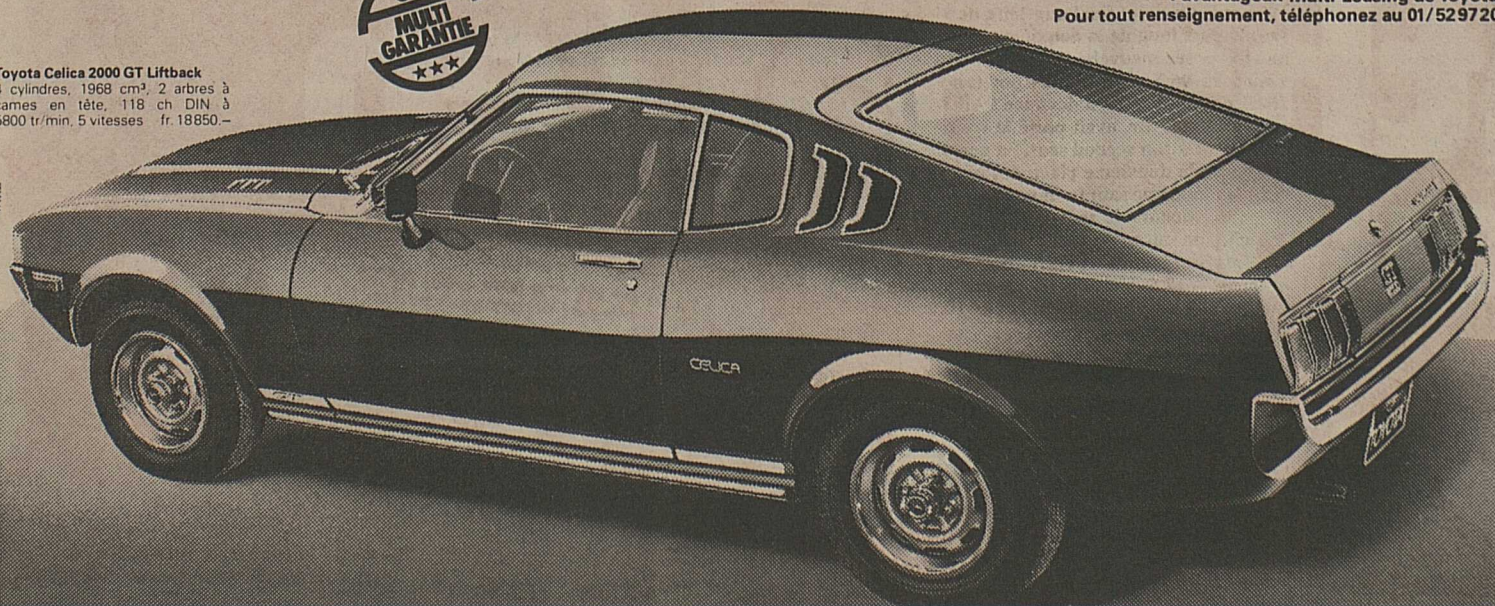
Toyota Celica 2000 GT/Racing
Chaque fois qu'elle est entrée en piste, ses concurrentes européennes confirmées ont tremblé.

**3 ans de multigarantie.
Sur toutes les Toyota.**

- 3 ans de garantie (selon les normes du constructeur)
- Kilométrage illimité
- Remorquage (en cas d'accident ou de panne)
- Rapatriement
- Hôtel (en cas de séjour involontaire)
- Voiture de location
- Frais de rapatriement du véhicule
- Droits de douane en cas de non-rapatriement du véhicule (irréparable)
- Frais d'expédition des pièces de rechange (vers l'étranger)
- Validité dans toute l'Europe
- Compris dans le prix
- Transmissibilité en cas de changement de détenteur (valeur de revente)

Du nouveau pour entreprises, exploitations et personnes privées:
l'avantageux Multi-Leasing de Toyotal
Pour tout renseignement, téléphonez au 01/529720.

Toyota Celica 2000 GT Liftback
4 cylindres, 1968 cm³, 2 arbres à cames en tête, 118 ch DIN à 5800 tr/min, 5 vitesses fr. 18850.-



Boire et manger
font partie des plus
belles choses de la vie.
Cela mérite bien
la plus belle cuisine
du monde!



cuisines bains sanitaires

027 55 37 51

TROESCH + CIE AG/SA

44-46, route de Sion 3960 Sierre

Succursales à: Lausanne, Köniz/Berne, Zurich, Bâle, Thoune, Arbedo, Olten

CM: descentes masculines et féminines perturbées à Heavenly Valley

Gensbichler (Aut) surprend les favoris B. Russi 4^e - Klammer 15^e !

Le jeune Autrichien Bartl Gensbichler, qui fêtera ses 21 ans le 9 septembre prochain, a obtenu son premier triomphe au niveau de la coupe du monde en remportant la deuxième descente masculine de Heavenly Valley, aux Etats-Unis. Le skieur de Hintertal a incontestablement profité des circonstances pour déjouer les pronostics, reléguant à 22 centièmes son compatriote Ernst Winkler et à 61 centièmes l'Allemand Peter Fischer.

En raison des conditions atmosphériques épouvantables, l'épreuve a constitué une

loterie. Depuis samedi, la neige n'a pas cessé de tomber sur la station américaine. La piste était donc recouverte de « fraîche », une couche importante, et insuffisamment tassée. De plus, elle était trop plate et trop courte (2710 m), donc forcément lente. A ne pas oublier non plus les rafales de vent qui soufflaient par intermittence.

Le classement n'a donc pratiquement aucune signification. Il serait toutefois faux d'enlever les mérites de Gensbichler, qui s'était déjà classé 9^e la veille. Simplement, l'Autrichien a su habilement tirer son épini-

gle du jeu pour triompher au nez et à la barbe de l'élite mondiale. Comme Franz Klammer, 15^e à plus de 4 secondes, Bernhard Russi fait partie des battus avec sa 4^e place (il était 3^e samedi).

Il n'empêche que le Suisse a prouvé qu'il savait être à la hauteur de toutes les situations. Et cette fois, les limites de la régularité ont été dépassées. Certes, les organisateurs avaient bien envoyé sept « ouvriers » sur la piste, mais cette démarche n'eut pratiquement aucun effet pour les premiers partants. Il s'est déjà trouvé que les concurrents des groupes élevés soient avantagés par rapport à leurs prédécesseurs. Mais les modifications étaient indépendantes de la volonté des organisateurs (abaissement de la température, meilleure visibilité, etc.).

La piste américaine s'est révélée insuffisamment sélective. L'exemple le plus frappant est celui d'Herbert Stricker, médaille de bronze aux Jeux olympiques d'Innsbruck. Parti avec le dossard N° 1, l'Italien devait rapidement abandonner après avoir dû lutter contre la piste dans le même style qu'un skieur de fond...

CLASSEMENT DE LA 2^e DESCENTE MASCULINE

1. Bartl Gensbichler (Aut) 1'46"91; 2. Ernst Winkler (Aut) 1'47"13; 3. Peter Fischer (RFA) 1'47"52; 4. Bernhard Russi (S) 1'48"14; 5. Leonhard Stock (Aut) 1'48"38; 6. Josef Walcher (Aut) 1'48"75; 7. Werner Grissmann (Aut) 1'48"80; 8. Martin Berthod (S) 1'48"85; 9. René Berthod (S) 1'48"87; 10. Peter Wirnsberger (Aut) 1'49"02; 11. Ueli Spiess (Aut) 1'49"42; 12. Peter Mueller (S) 1'50"66; 13. Ivano Corvi (It) 1'50"81; 14. Ron Biederman (EU) 1'50"85; 15. Franz Klammer (Aut) 1'50"94.

La coupe du monde de descente à l'Autrichien Franz Klammer

Avec cette deuxième descente masculine de Heavenly Valley, s'est achevé le programme des descendeurs en coupe du monde. La médaille d'or de la discipline revient à Franz Klammer, incontestablement le meilleur spécialiste actuel. Le succès de ce dernier était déjà assuré après les cinq premières épreuves de la saison qu'il remporta. Bernhard Russi, classé 3^e, n'a jamais terminé plus loin que la 4^e place dans les 10 courses du programme. Russi, dont personne n'a oublié la victoire de Morzine, a toutefois dû se passer de 63 points biffés contre 55 à Klammer. Positions en coupe du monde masculine :

1. Ingemar Stenmark (Su) 239 p.; 2. Franz Klammer (Aut) 203; 3. Klaus Heidegger (Aut) 184; 4. Bernhard Russi (S) 148; 5. Gustavo Thoeni (It) 122; 6. Piero Gros (It) 116; 7. Josef Walcher (Aut) 45 (3); 8. Heini Hemmi (S) 113; 9. Sepp Ferstl (RFA) 97; 10. Paul Frommelt (Lie) 88; 11. Walter Tresch (S) 81.

Descente, classement final après 10 épreuves : 1. Klammer 125 (55 points biffés); 2. Walcher 101 (14); 3. Russi 85 (63); 3. Ernst Winkler (Aut) 64 (2); 5. Ferstl 46; 6. Werner Grissmann (Aut) 45 (3); 7. Herbert Plank (It) 36; 8. Peter Wirnsberger (Aut) et René Berthod (S) 35; 10. Peter Fischer (RFA) 34; 11. Gensbichler (Aut) 29; 12. Erwin Josi (S) 27; 13. Spiess (Aut) 22; 14. Haker (Nor) 19; 15. Steiner (Aut) 18; 16. Veith (RFA) 17; 17. Walter Tresch (S) et Stock (Aut) 15; 19. Martin Berthod (S) et Anderson (EU) 6; 21. Peter Mueller (S). Puis : 25. Peter Luescher (S) 1.

Dames, classement final de la descente après 8 courses : 1. Brigitte Habersatter (Aut) 115 (28); 2. Annemarie Moser (Aut) 110 (8); 3. Marie-Thérèse Nadig (S) 81 (15); 4. Evi Mittermaier (RFA) 74 (3); 5. Bernadette Zurbriggen (S) 65; 6. Nicola Spiess (Aut) 60; 7. Irene Epple (RFA) 40 (4); 8. Elena Matous (Iran) 33; 9. Brigitte Kersch (Aut) 26; 10. Cindy Nelson (EU) 22; 11. Hanni Wenzel (Lie) 18 (1); 12. Doris De Agostini (S) 15; 13. Monika Kaserer (Aut) 13; 14. Martina Ellmer (Aut) 11; 15. Elfi Deußl (Aut) 6; 16. Susan Patterson (EU) 5; 17. Marlies Oberholzer (S) et Jamie Kurlander (EU) 4.

La descente féminine annulée

En ce qui concerne la descente féminine de Heavenly Valley, elle a été annulée après le départ de la 20^e concurrente en raison des conditions atmosphériques très mauvaises. Les chutes de neige avaient contraint les organisateurs à interrompre la course. Au moment de l'arrêt, la Suisse Marie-Thérèse Nadig figurait en tête du classement.

A la suite de cette annulation, il a été décidé de ne plus faire recourir l'épreuve. Cette deuxième descente de Heavenly Valley était la dernière de la saison et l'Autrichienne Brigitte Habersatter-Totschnig, comme l'an dernier, obtient la médaille d'or de la spécialité en coupe du monde.



Sion champion suisse

Pour la deuxième fois depuis la création du championnat suisse du tir au pistolet à air comprimé, la Cible de Sion remporte le titre national. Cela se passait hier à Kloten, où l'équipe composée de Joseph Zumhofen, Jérémie Barras, Gérard Donnet et Alfred Bucheler totalisaient 1485 points.

Les Sédunois s'imposaient en distançant de 20 points Bienne, 1465, et Zurich-Ville, 1464.

Voilà une haute performance qui mérite de réelles félicitations.

Assemblée des tireurs valaisans

RAPHY MOREND: LE NOUVEAU PATRON!

Les délégués des sociétés valaisannes de tir étaient convoqués pour leur assemblée cantonale dans la magnifique salle communale de Lalden.

Cette assemblée a débuté par la remise des médailles de maîtrise de tir en campagne.

Ponctuel comme à l'ordinaire, M. André Luisier ouvrit l'assemblée générale en demandant aux délégués de chanter le chant patriotique, puis il donna la parole au jeune président de la commune, M. Victor Zeiter, qui donna un aperçu de cette petite mais paisible commune de Lalden, ainsi qu'au président de la société organisatrice de cette assemblée M. Joseph Anderegg qui souhaite la bienvenue aux délégués.

L'assemblée observa ensuite un moment de silence en la mémoire de deux tireurs décédés durant l'année, Gaspard Roch de Sion et Jean Farquet de Saint-Maurice, membre d'honneur de la société cantonale.

Parmi les invités il faut relever la présence de MM. les conseillers d'Etat Steiner et Loretan, le divisionnaire Mabilard et son chef de service le colonel Donnet, les officiers fédéraux de tir Georges Roux et Louis Imstef, le curé de la paroisse, M. Paul Biderbost conseiller cantonal, les représentants des sociétés sœurs.

M. Luisier commença les divers points au pas de charge. Le procès-verbal de la dernière assemblée, les comptes (cinq sociétés n'ont pas encore accompli leurs devoirs financiers malgré trois rappels), les cotisations furent acceptées par applaudissements.

Le responsable des jeunes tireurs François Bétrisey avec sa verve habituelle, se plut à relever le bon travail des moniteurs, mais supplie encore bien des sections d'organiser des cours pour jeunes tireurs. Il récompense quelques moniteurs ayant douze années d'activité, ainsi que Daniel Mariéthod, champion romand des jeunes tireurs.

L'ELECTION DU COMITÉ

Trois membres ont décidé de quitter le comité, ce sont M. André Luisier et

Elias Kuonen après quinze années d'activité et Oscar Chanton après vingt-un ans. Les huit autres membres acceptent une réélection, ce qui fut fait par des applaudissements nourris.

Les trois nouveaux membres ont été désignés comme suit : Alphonse Sidler pour le centre, Ulrich Truffer (le président bien connu des tireurs de Viège) et Markus Eholzer de Glis pour le Haut. Sur proposition du comité, le nouveau président a été choisi en la personne de Raphy Morend de Saint-Maurice.

Sur proposition du comité, les délégués nommèrent les membres d'honneur pour Elias Huonen et Oscar Chanton, tandis que M. André Luisier devient le troisième président d'honneur de la société cantonale.

Une chaleureuse acclamation vint ponctuer ces nominations et des cadeaux souvenirs leur furent remis. On n'oublia pas les dames, qui reçurent de magnifiques gerbes de fleurs.

Durant cette assemblée plusieurs personnalités prirent la parole. Le conseiller Steiner, le divisionnaire Mabilard et le représentant genevois M. Wuille.

Chacun s'est plu à relever le bon travail de la société cantonale, alors que le divisionnaire Mabilard dit toute sa confiance aux tireurs individuels dans un combat. Il félicite les sections pour l'apport de jeunes déjà instruits et aptes au combat.

Cette assemblée fut dirigée de main de maître par ce président qui a marqué la société cantonale durant neuf années. Tout se déroula comme prévu, sauf la joute oratoire qui opposa dans les divers, le représentant de la section de Naters, au conseiller d'Etat Loretan, pour le stand régional de Brigue-Naters, Glis.

La société de tir de Lalden étant la seule sur le rang pour l'organisation de l'assemblée 1978, c'est donc en montagne que les délégués se retrouveront l'année prochaine.



La transition s'est faite sans douleur entre l'ancien et le nouveau président des tireurs valaisans, André Luisier (à droite) et Raphy Morend (à gauche).

Holmenkollen: Magnusson et Wassberg fêtés

Konrad Hallenbarter (10^e) étonne encore

Alors que la saison d'hiver tire à sa fin, Thomas Magnusson refait surface en remportant les 50 km de Holmenkollen. Jusque-là, le Suédois, champion du monde des 30 km, avait été effacé (5^e des 15 km de Telemark (USA), 10^e des 15 km de Brassus) mais on avait décelé son retour en forme à Lahti (6^e des 50 km derrière Saveliev).

Grâce à cet exploit, Magnusson termine sa saison en beauté. Cette ultime épreuve de la coupe du monde de ski de fond - enlevée par le jeune Suédois Thomas Wassberg, âgé de 21 ans - est aussi sa seule victoire importante de l'hiver 1976-1977. Un succès impressionnant puisqu'il a rejeté son dauphin, le Norvégien Ivar Formo, champion olympique de la distance, à près de 5 minutes et demie...

L'épreuve s'est disputée dans des conditions difficiles : neige et piste détrempe par la pluie. Dans ces circonstances, la course a pris l'allure d'un véritable chemin de croix pour certains. Le Norvégien Magne Myrmo, classé sixième, perd déjà environ dix minutes sur le vainqueur qui a mis près de trois heures pour couvrir la distance.

Si Magnusson a créé la surprise, on n'attendait pas non plus Formo parmi les premiers. Ce dernier a d'ailleurs sacrifié une bonne partie de sa saison pour terminer ses études d'ingénieur. En l'absence des meilleurs spécialistes est-européens, Suédois, Norvégiens et Finlandais ont fait la loi. On note de nouveau l'excellent comportement du géant Miato, déjà vainqueur des 30 km de Falun et des 15 km de Holmenkollen, jeudi.

S'il faut relever la magnifique performance de l'Allemand de l'Ouest Peter Zipfel (4^e), il faut également mettre en exergue le remarquable comportement du Valaisan Konrad Hallenbarter (10^e), déjà meilleur Suisse lors des 15 km. Ces deux jeunes concurrents obtiennent dans ce marathon éprouvant le meilleur résultat de leur carrière. En ce qui concerne Peter Zipfel, âgé seulement de 21 ans, il s'alignait pour la deuxième fois seulement sur 50 km. Les autres Suisses ont été complètement effacés.

50 km : 1. Thomas Magnusson (S) 2 h. 51'34"5; 2. Ivar Formo (Nor) 2 h. 56'57"4; 3. Juha Miato (Fin) 2 h. 57'04"9; 4. Peter Zipfel (RFA) 2 h. 59'24"9; 5. Odd Martinen (Nor) 3 h. 00'22"6; 6. Magne Myrmo (Nor) 3 h. 01'33"0; 7. Asko Autio (Fin) 3 h. 01'56"5; 8. Oddvar Braa (Nor) 3 h. 01'58"4; 9. Kjell Ivar Skjemstad (Nor) 3 h. 02'03"3; 10. Konrad Hallenbarter (S) 3 h. 02'32"3; 11. Per Knut Aaland (Nor) 3 h. 03'54"1; 12. Tim Caldwell (EU) 3 h. 05'13"3; 13. Eistein Weltzien (Nor) 3 h. 06'10"4; 14. Dag Atle Bjoerkheim (Nor) 3 h. 06'18"6; 15. Svein Morset (Nor) 3 h. 06'31"3. - Puis : 17. Gert-Dietmar Klaus (RDA) 3 h. 06'57".

Dames, 10 km : 1. Eva Ohlsson (Su) 37'43"5; 2. Marja-Liisa Haemaelainen (Fin) 38'01"8; 3. Marit Myrmael (Nor) 38'13"8.

Combiné nordique : 1. Ulrich Wehling (RDA) 432,365 p.; 2. Rauno Miettinen (Fin) 420,745; 3. Fedor Koltchine (URSS) 411,180; 4. Karl Lustenberger (S) 410,975; 5. Urban Hettich (RFA) 409,009. - Puis : 18. Ernst Beetschen (S) 352,850.

Thomas Wassberg a remporté la coupe du monde de fond

Avec les 50 km de Holmenkollen s'est achevée la quatrième édition de l'officielle coupe du monde de fond. La victoire est revenue au Suédois Thomas Wassberg, lequel était absent des épreuves d'Oslo, étant engagé aux championnats du CISM de Chamonix. Premier Suisse, Franz Renggli occupe la neuvième place du classement final de la coupe du monde. Voici ce classement :

1. Thomas Wassberg (Su) 113 p.; 2. Juha Miato (Fin) 93; 3. Thomas Magnusson (Su) 90; 4. Odd Martinen (No) 86; 5. Sergueï Saveliev (URSS) 85; 6. Gert-Dietmar Klaus (RDA) 78; 7. Oddvar Braa (No) 67; 8. Sven-Ake Lundbaeck (Su) 66; 9. Franz Renggli (S) 63; 10. Vassili Rochev (URSS) 62.



Thomas Wassberg, vainqueur de l'officielle coupe du monde de ski nordique.

Walter Steiner 3^e au 90 m

Le Soviétique Alexei Borovitine a confirmé, dans le concours de saut au grand tremplin qui a mis un point final aux Jeux de Holmenkollen, son récent succès de Lahti. Il a réussi le saut le plus long de la deuxième manche, mais la chance fut alors avec lui. Sa réception fut en effet assez mauvaise et il a failli toucher de la main, ce qui lui aurait coûté la victoire. Ses bonds de 96,5 et 95 mètres ont rapporté au jeune Soviétique (23 ans) l'excellent total de 262,9 points. Il a ainsi devancé l'Allemand de l'Est Thomas Meisinger (19 ans) qui, dans la première manche, avait porté le record du tremplin à 98,5 m. Il ne parvint pas à confirmer cet exploit à son second saut. Sa performance fut cependant suffisante pour lui permettre de conserver la deuxième place devant Walter Steiner, qui n'était pas au mieux de sa forme et dont le deuxième saut fut notamment assez modeste pour lui.

Ce concours de saut s'est disputé devant 30 000 spectateurs, dans des conditions assez difficiles en raison du brouillard.

Pour son premier saut, Borovitine a obtenu trois fois 19,0, pour son second deux fois 17,0 et une fois 17,5. Meisinger a obtenu pour sa part les deux fois deux 17,0 et un 17,5. Quant à Steiner, il a été crédité de trois 18,0 dans la première manche et un 18,0 et deux 17,5 dans la seconde.

LE CLASSEMENT DU SAUT AU GRAND TREMPLIN

1. Alexei Borovitine (URSS) 262,9 (sauts de 96,5 et 95 m); 2. Thomas Neisinger (RDA) 251,8 (98,5, record du tremplin / 89,5); 3. Walter Steiner (S) 250,4 (94,5/89,5); 4. Juri Ivanov (URSS) 245,3 (93/90); 5. Josef Rusko (Tch) 244,7 (94/88); 6. Jim Denney (EU) 244,4 (94/87); 7. Dag Fossum (No) 242,7 (92/87,5); 8. Josef Hyslik (Tch) 239,6 (93,5/90); 9. Bogdan Norcic (You) 239,0; 10. Henry Glass (RDA) 236,0. Puis : 14. Robert Moesching (S) 233,6 (91,5/87); 52. Karl Lustenberger (S) 202,5.

Positions après la première manche : 1. Borovitine 135,4/96,5 m; 2. Meisinger 133,1 / 98,3; 3. Steiner 129,2 / 94,5; 4. Denney 127,7 / 94,5; 5. Rusko 127,4 / 94.

M Action

Tambour

Le produit de nettoyage universel à l'ammoniac, puissant et éprouvé, fait miroiter toute la maison de propreté.



Flacon de 1 kg

2.- au lieu de 2.50

La qualité à prix MIGROS!

MIGROS

Pial
Propreté et éclat
L'entretien idéal et complet des sols en plastique, linoléum, carrelage et des parquets vitrifiés.

1 kg **5.-**



TAPINO express

Mousse pour le nettoyage rapide des tapis, sans frotter!

Bombe de 500 g **280** (kg = 5.60)



Crédit Foncier Vaudois

Emission d'un emprunt

4 %

de Fr. 60 000 000 série 69, 1977-92

destiné à la conversion, respectivement au remboursement de l'emprunt 3 1/2 %, série 27, 1961-77, de Fr. 30 000 000, échéant le 15 avril 1977, au remboursement de bons de caisse venant à échéance ainsi qu'au financement de prêts hypothécaires en premier rang. Le montant non converti est offert en souscription publique.

Conditions de l'emprunt :

- Durée : 15/10 ans
- Coupures : Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000 au porteur
- Cotation : aux principales bourses suisses
- Délai de souscription : du 14 au 18 mars 1977, à midi
- Libération : 15 avril 1977

Prix d'émission

101 %

Crédit Foncier Vaudois Banque Cantonale Vaudoise

Les souscriptions sont reçues sans frais auprès des banques susnommées et autres établissements bancaires où l'on peut se procurer les bulletins de souscription et les demandes de conversion.

A vendre à Monthey

jolie villa 5 1/2 pièces

Construction 58/59 en parfait état, jardin arborisé et soigné, 1072 m2 de terrain. Situation centrale près du centre commercial La Placette Conditions intéressantes

S'adresser au 021/36 10 61

A vendre à Martigny-Bourg, en attique

appartement 4 1/2 pièces

118 m2, tout confort, y compris jardin potager. Fr. 165 000.-

Agence immobilière G. Evéquoz
Tél. 025/4 64 20 ou 5 14 06

143.266.981

airtour suisse actuel

Envol au gré du vent pour la

TUNISIE

Offrez-vous maintenant 4 journées ensoleillées au départ de Zurich Fr. 250.-

Dates de voyage:
17.3-20.3, 20.3-24.3
24.3-27.3, 27.3-31.3
31.3-2.4*

* 3 jours (plan de vol spécial)

Séjour au bord de la mer ou alternatives intéressantes :

Mini-circuits de 4 jours
5 jours sous le «soleil du désert»

Renseignements et réservations auprès de votre agence de voyages airtour suisse.

airtour suisse
le label des belles vacances

A louer tout de suite à Sion, Sous-Gare, Blancherie 35

grand appartement de 4 1/2 pièces

Fr. 600.- par mois plus charges.

Tél. 027/22 50 92 (heures bureau) 36-22445

La surdité vaincue!

Appareils très sélectifs restituant une excellente compréhension de la parole, dans le bruit et à distance. Sans résonance. Consultation, examen complet et essai d'appareils, gratuitement et sans engagement, par le spécialiste de la surdité, agréé par l'AVS et l'Assurance invalidité: **Bovier Frères. Succ. M. Dardy.**

Nous sommes à votre disposition à SION

Optique Pierre GAILLARD

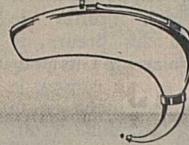
Grand-Pont 9

Mardi : de 14 à 18 heures

Tout dans l'oreille sans moulage



Dimension par rapport à une pièce de 5 ct.



Avec microphone hyper-directionnel



Que vous soyez bonne cuisinière ou non, vos amis viendront et reviendront pour admirer cette splendide

SALLE A MANGER LS XV

en noyer, richement sculptée à la main, aux lignes harmonieuses et parfaites et, grâce à notre propre fabrication, d'un prix agréable

Attention : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, vous y trouverez un grand choix de chambres à coucher, salons, salles à manger et parois-éléments.

Ouverture : tous les jours sauf dimanche, le samedi sans interruption.

GOBET

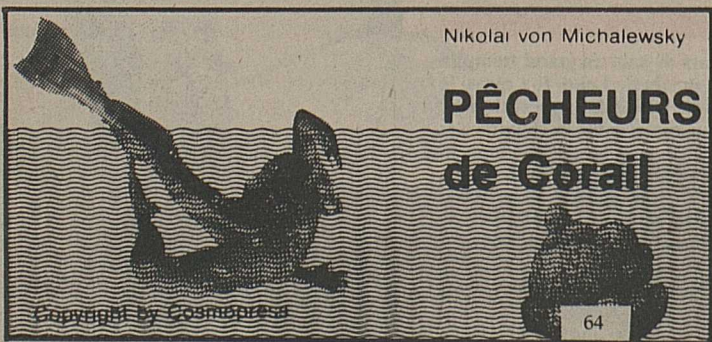
Meubles de style S. A.

1630 BULLE

Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :

Nom et prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____
Je m'intéresse à : _____



La voix de Bernard me parvint de très loin :
— Pour le reste, il ne t'est arrivé rien de fâcheux ?
Je n'ouvris pas les yeux. Tout ce que je voulais voir, je le voyais aussi les yeux fermés.
— Non, rien de fâcheux.

L'AMOUR S'APPELAIT GIOVANNA

Il faisait déjà nuit lorsque la *Fortunata* mouilla, sans bruit, dans le port de Santa Teresa. Les vitres de la capitainerie du port n'étaient guère éclairées, ce qui voulait dire que, durant la nuit au moins, personne ne nous ennuerait. Nous avions décidé d'appareiller à 5 heures du matin, c'est-à-dire à un moment où l'administration du port n'avait pas encore occupé ses bureaux.

Notre journée avait été parfaite. Elle nous avait permis de pêcher dix-sept kilos de coraux et nous avait affermi dans la conviction que le requin avait changé de terrain de chasse. Ni Bernard ni Marco, qui avaient plongé après moi, ne l'avaient rencontré.

Marco avait admirablement récupéré, et la fatigue qu'il éprouvait, alors que nous montions la rue escarpée qui conduisait vers la bourgade, nous était commune : une lassitude de plomb qui faisait qu'il eût suffi que nous nous asseyions quelque part et que nous fermions les yeux pour nous endormir aussitôt. Les efforts journaliers commençaient à laisser leurs traces. En fait, chaque jour de plongée aurait dû être suivi d'un jour de repos. En toute autre occasion, nous aurions suivi cette règle. Mais, cette fois-ci, nous étions engagés dans une course contre le temps, et nous exigeons de nos corps tout ce qu'ils pouvaient donner.

Paris - Nice: Maertens relâche son attention et Gerrie Knetemann remporte la 4^e étape



Freddy Maertens n'a pas gagné l'étape d'hier, mais n'a pas perdu pour autant la première place du classement général.

Le Hollandais Gerrie Knetemann a remporté, devant 7 compagnons d'échappée, la quatrième étape de Paris - Nice. Il a mis fin à la série victorieuse de Freddy Maertens, qui demeure leader de l'épreuve. Le champion du monde a toutefois concédé, bonification comprise, 14" à Knetemann, qui remonte à la 3^e place, et aussi 6" au redoutable Thureau, qui a bénéficié d'une bonification accordée au sommet du col du Grand-Bois, au-dessus de Saint-Etienne.

Maertens et ses équipiers, en fin de parcours, n'ont pas pu réduire complètement l'avance des échappés. Il semble que le leader ait préféré lever sensiblement le pied, car Sercu apparaissait menaçant. L'ex-champion du monde de vitesse prouva à Maertens qu'il avait vu juste en gagnant le sprint pour la 9^e place.

L'essentiel a donc été préservé pour Maertens qui a pu juguler une offensive très appuyée de Thévenet dans le massif du Vercors. Le Français, emboitant le pas de son coéquipier Béon, avait passé au sommet avec 40" d'avance, mais il fut rejoint dans la descente. Au 170^e km, Knetemann, Vandembroucke, Huysmans, Wilhelm Peeters, Le Guilloux, L. Malfait, Lubberding et Perurena se détachèrent à leur tour. Ils parvinrent à conserver une petite partie de leur avance.

Knetemann et Perurena, sentant le peloton revenir sur leurs talons sous la poussée des « Flandria », partirent de loin et le Hollandais l'emporta. Les six autres échappés conservèrent 6" d'avance sur le groupe de chasse.

Classement de la 4^e étape, Saint-Etienne - Romans (195 km) : 1. Gerrie Knetemann (Ho) 4 h. 49'28" (-6) ; 2. Domingo Perurena (Esp), même temps (-3) ; 3. Wilhelm Peeters (Be) 4 h. 49'30" (-1) ; 4. Jean-Luc Van den Broucke (Be) ; 5. Joseph Huysmans (Be) ; 6. Léon Malfait (Be) ; 7. Maurice Le Guilloux (Fr) ; 8. Henk Lubberding (Ho), même temps ; 9. Patrick Sercu (Be) 4 h. 49'36" ; 10. Wesemael (Be) ; 11. Verbeeck (Be) ; 12. Esclassan (Fr) ; 13. Van Katwijk (Ho) ; 14. Leman (Be) ; 15. Mazzantini (It), même temps, ainsi que le peloton, comprenant Freddy Maertens et les Suisses Roland Salm, Ueli Sutter et Bruno Wolfner.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Freddy Maertens (Be) 14 h. 05'55" ; 2. Diethrich Thureau (RFA) 14 h. 06'04" ; 3. Gerrie Knetemann (Ho) 14 h. 06'13" ; 4. Jan Raas (Ho) 14 h. 06'16" ; 5. Jean-Luc Van den Broucke (Be) 14 h. 06'24" ; 6. Eddy Merckx (Be) 14 h. 06'26" ; 7. Bernhard Thévenet (Fr) et Roland Salm (S) 14 h. 06'27" ; 9. Bernard Hinault (Fr) et Michel Laurent (Fr) 14 h. 06'26" ; 11. Pollentier (Be) et Schuiten (Ho) 14 h. 06'31" ; 13. Priem (Ho) 14 h. 06'33" ; 14. Wesemael (Be) et Bruyère (Be) 14 h. 06'34".

Roger De Vlaeminck s'installe en tête de la Course des Deux-Mers

Le Belge Roger De Vlaeminck, qui fait partie des favoris de la course malgré une préparation retardée, a pris la tête de Tirreno-Adriatico, la traditionnelle course des Deux-Mers à la faveur de la deuxième étape. Comme la veille, tout s'est joué dans les derniers kilomètres. De Vlaeminck a démarré à 900 mètres de la ligne, ne laissant aucune chance à ses adversaires. A signaler la chute dont a été victime Franco Bitossi en fin de journée. Il souffre d'une fracture de l'omoplate. Cette blessure va le mettre au repos durant quarante jours environ.

Résultats

2^e étape, Cassino-Pagileta, 242 km : 1. Roger De Vlaeminck (Be) 6 h. 34'10" (moyenne 36,837 km/h) ; 2. Alfio Vandì (It) à 7" ; 3. Vittorio Algeri (It) à 8" ; 4. Giuseppe Saronni (It) à 9" ; 5. Wladimiro Panizza (It) à 10" ; 6. Alfredo Chinetti (It) même temps ; 7. Willy Planckaert (Be) même temps ; 8. André Dierickx (Be) à 13" ; 9. Klaus-Peter Thaler (RFA) même temps ; 10. Fuchs (S) même temps.

Classement général : 1. Roger De Vlaeminck (Be) 11 h. 59'28" ; 2. Alfio Vandì (It) à 2" ; 3. Francesco Moser (It) à 6" ; 4. Giuseppe Saronni (It) à 9" ; 5. Remo Rocchia (It) à 20" ; 6. Wladimiro Panizza (It) à 34" ; 7. Giovanni Battaglin (It) et Josef Fuchs (S) à 37" ; 9. Giambattista Baronchelli (It) à 40".

A noter que lors de la première étape, De Vlaeminck avait terminé à 5" de Vandì, Fuchs, 6^e était à 29".

MOTOCYCLISME

Steve Baker annonce la couleur

L'Américain Steve Baker, annonçant la couleur pour les 200 miles de Daytona, a remporté une victoire triomphale dans la course internationale réservée aux 250 cm³. Sur sa Yamaha d'usine, le pilote américain (24 ans) a parcouru les 100 miles en 1 h 00'26", soit à la moyenne de 160,757 km/h. Baker qui détient la pole-position pour les 200 miles, a pris la tête à mi-course à la suite de l'abandon de son compatriote Kenny Roberts, sur bris de suspension arrière. Le classement :

1. Steve Baker (EU), Yamaha, 100 miles en 1 h 00'26" (moyenne 160 km, 757) ; 2. Takazumi Katayama (Jap), Yamaha, à 25" ; 3. Richard Schlachter (EU), Yamaha ; 4.

Harry Klinzmann (EU), Yamaha ; 5. Pierre Soulas (Fr), Yamaha ; 6. Harold Merkl (RFA), Yamaha.

Athlétisme: les championnats d'Europe en salle Du bronze pour Markus Ryffel et Rolf Gysin

La RDA, avec 4 médailles d'or, 4 d'argent et 1 de bronze, s'est taillée la part du lion lors des championnats d'Europe en salle de San Sébastien. Elle a été à la lutte avec la nation soviétique, ces deux formations concrétisant la domination des pays de l'Est européen.

La présence de la Suisse sur le podium a été assurée par deux spécialistes de demi-fond : Markus Ryffel (3000 m) et Rolf Gysin (800 m). Tous deux ont obtenu la médaille de bronze, exploit qui seule Meta Antenen avait réalisé auparavant. Ryffel et Gysin ont affiché une volonté remarquable lors du sprint après avoir laissé admirer des qualités tactiques évidentes.

Felix Boehni à la perche, Cornelia Buerki et le sprinter Franco Faehndrich ont également réussi de bonnes performances. Certes, Faehndrich a été éliminé en demi-finale, mais de façon moins nette que le hurdler Roberto Schneider, crédité de 7'98 en séries puis de 8'08. Pour sa part, Rolf Bernhard n'a pas eu le comportement escompté au saut en longueur. Le Thurgovien a dû se contenter de 7 m 45 (10^e place) après avoir connu des difficultés avec ses marques.

Quelque 6500 spectateurs ont suivi les épreuves de la deuxième journée consacrée essentiellement aux disciplines techniques. Les meilleures performances furent signées par les Allemands de l'Est Thomas Munkelt (60 m haies en 7'62) et Marita Koch (400 m en 51'14) ainsi que par la Britannique Jane Colebrook, qui représente la nouvelle génération (800 m en 2'01'1). Tous trois ont établi des nouvelles performances mondiales en salle.

Bien que Borzov (60 m) et Saneiev (triple saut) aient été les seuls à avoir pu conserver leur titre, la plupart des athlètes qui ont pris les premières places présentaient encore des visages connus. Au total 19 vainqueurs de 9 pays ont été sacrés champions d'Europe.

Cette 2^e journée de ces 8^e championnats d'Europe en salle a permis de voir à l'œuvre des vedettes confirmées. Le Belge Brijdenbach a confirmé sur 400 m tandis que l'Allemand de l'Est Munkelt (5^e aux JO), a détrôné sur 60 m haies le Soviétique Miasnikov. La RDA a poursuivi sa moisson de succès en triomphant sur 1500 m par Jurgen Straub, sur 60 m par la championne olympique de relais Marlies Oelsner, auteur d'une performance chronométrique remarquable, et par Marita Koch (400 m).

Le réveil des Britanniques s'est également matérialisé avec les victoires de Sebastian Coe sur 800 m et Mary Stewart sur 1500 m, ainsi que celle de Jane Colebrook sur 800 m

féminin. En revanche, la RFA, qui avait fêté encore quatre succès l'an dernier à Munich, n'a récolté que deux titres : 3000 m par Karl Fleschen et saut en longueur par Hans Baumgartner qui triomphe pour la troisième fois après 1971 et 1973. La surprise du jour a été créée par l'Islandais Halldorsson, lauréat du lancer du poids devant le Britannique Capes, tenant, et l'ex-champion olympique polonais Komar.

RÉSULTATS

MESSIEURS

800 m : 1. Sebastian Coe (GB) 1'45"5 ; 2. Erwin Gohlke (RDA) 1'47"2 ; 3. Rolf Gysin (S) 1'47"7 (meilleure performance suisse) ; 4. Victor Anochine (URSS) 1'47"7 ; 5. Guenther Hasler (Lie) 1'48" ; 6. Antonio Paez (Esp) 1'48"3.

3000 m : 1. Karl Fleschen (RFA) 7'57"7 ; 2. Pekka Paeivaerinta (Fin) 7'59"3 ; 3. Markus Ryffel (S) 8'00"3 ; 4. Fernando Cerrada (Esp) 8'00"6 ; 5. Michael Karst (RFA) 8'03"2 ; 6. Ray Smedley (GB) 8'06"2.

Longueur : 1. Hans Baumgartner (RFA) 7 m 96 ; 2. Lutz Franke (RDA) 7 m 83 ; 3. Laszlo Szalma (Hon) 7 m 78 ; 4. Stanislaw Jaskulka (Pol) 7 m 68 ; 5. Frank Wartenberg (RDA) 7 m 68 ; 6. Sandro Aarighi (It) 7 m 67. - Puis : 10. Rold Bernhard (S) 7 m 45.

DAMES

1500 m : 1. Mary Stewart (GB) 4'09"4 ; 2. Vessela Jatzinska (Bul) 4'10" ; 3. Rumjana Tchavdorova (Bul) 4'11"3 ; 4. Cornelia Buerki (S) 4'16"8 (meilleure performance suisse) ; 5. Gertrude Meersman (Be) 4'18"2.

Le Grand Prix de Brissago

Disputé en deux manches, le Grand Prix de Brissago a vu les amateurs d'élite se montrer meilleurs que les professionnels qui leur étaient opposés (l'épreuve se disputait par handicap). Le Biennois Daniel Gisiger a fait la décision dans la course contre la montre en côte du Monte Verità (9,2 km). Il y a pris le meilleur sur Richard Trinkler (Winterthur) et sur le premier des professionnels, Fridolin Keller (Basadingen).

La course en ligne de la matinée n'avait pas permis d'enregistrer des écarts importants. Les professionnels, qui partaient 2'45" après les amateurs d'élite, comblèrent leur handicap en 35 km, en dépit d'un départ très rapide de leurs adversaires. Dans la montée sur Brissago, le professionnel français René Bittinger prit le large avec l'Allemand Roger Poulain mais les deux hommes ne terminèrent qu'avec respectivement trois et six secondes d'avance sur leurs poursuivants.

Les résultats :

Classement final : 1. Daniel Gisiger (Bienne) 3 h 00'11" ; 2. Richard Trinkler (Winterthur) 3 h 00'14" ; 3. Fridolin Keller (prof/Basadingen) 3 h 00'15" ; 4. René Bittinger (prof/Fr) 3 h 00'39" ; 5. Patrick Moerlen (Fleurier) 3 h 00'33" ; 6. Josef Wehrlì (Baech) 3 h 00'48" ; 7. René Savary (prof/Buchs) 3 h 00'49" ; 8. Roland Gloor (Winterthur) : 3 h 00'56" ; 9. Gilbert Glaus (Berne) 3 h 00'57" ; 10. Michel Guillet (Carouge) 3 h 00'59" (15 p.) ; 11. Albert Knobel (Sieben) 3 h 00'59" (28) ; 12. Daniel Girard (Genève) 3 h 01'05" ; 13. Roger Poulain (RFA) 3 h 00'56" (17) ; 14. Alex Frei (Allschwil) 3 h 01'06" (23) ; 15. Josef Loetscher Carouge) 3 h 01'08" ; 16. Paul Krienbuehl (Lucerne) 3 h 01'15" ; Félix Koller (Zurich) 3 h 01'16" ; 18. Tiziano Bellani (Brissago) 3 h 01'20" ; 19. Antonio Ferretti (Mendrisio) 3 h 01'21" ; 20. Roberto Puttini (prof/Lugano) 3 h 01'33".

Course sur route (122,2 km) : 1. Bittinger (Fr) 2 h 47'27" (moyenne 43,786) ; 2. Poulain (RFA) même temps ; 3. Trinkler à 3" ; 4. Guillet ; 5. Gisiger ; 6. Keller même temps ; 7. Bellani à 6" ; 8. Savary ; 9. Koller ; 10. Frei, même temps.

Course contre la montre (9,2 km) : 1. Gisiger 12'41" (43,522) ; 2. Trinkler 12'44" ; 3. Keller 12'45" ; 4. Moerlen 13' ; 5. Bittinger 13'02" ; 6. Wehrlì 13'15" ; 7. Savary 13'16" ; 8. Gloor 13'23" ; 9. Glaus 13'24" ; 10. Knobel 13'26" ; 11. Guillet 13'29" ; 12. Girard 13'32".

Amateurs (122,2 km) : 1. Rocco Cattaneo (Rivera) 2 h 57'25" (41,326) ; 2. Fulvio Furlanetto (Mendrisio) ; 3. Ueli Mueller (Steinmaur) même temps ; 4. Beat Buchwälder (Oftringen) à 6" ; 5. Kilian Blum (Pfaffnau) même temps. - **Juniors (66 km) :** 1. Juerg Bruggmann (Bischofzell) 1 h 37'12" (40,789) ; 2. Markus Meyer (Pfaffnau) à 6" ; Dino Rey (Affoltern) même temps.

TENNIS

Brigitte de Quay championne valaisanne

La Sédunoise Brigitte de Quay a enlevé, hier, à Brigue, le titre de championne valaisanne juniors de tennis en battant en finale la Sierroise Eve-Marie Meichtry. Nous reviendrons plus en détails sur cette compétition dans notre édition de mardi.

Les tournois à l'étranger

● **Dallas.** - Simple dames, demi-finales : Sue Barker (GB) bat Virginia Wade (GB) 6-4 6-3 ; Terry Holladay (EU) bat Greer Stevens (AS) 6-1 6-3.

● **Hartford.** - L'Américain Jimmy Connors a battu l'Australien Tony Roche 6-4 7-5 lors du quatrième match comptant pour la coupe du monde, qui oppose chaque année les Etats-Unis à l'Australie. A la suite de cette victoire, les Etats-Unis mènent par 4-0 et ils sont assurés de remporter le trophée, qui se joue en sept rencontres.

Le championnat d'Europe

Pour la huitième fois, la Suède a remporté le championnat d'Europe (ancienne coupe du roi de Suède). En match retour de la finale, à Linköping, elle a battu la RFA 2-1.

Elle s'était imposée par 3-0 à l'aller, à Berlin-Ouest. Résultats du match retour : Suède - RFA 2-1. Rolf Norberg (Su) bat Uli Pinner (RFA) 7-6 6-2. Kjell Johansson (Su) bat Karl Meiler (RFA) 6-7 6-2 6-3. Norberg - Ove Bengtsson (Su) perdent contre Peter Elten - Uli Marten (RFA) 6-3 4-6 4-6.



Rolf Gysin a été une nouvelle fois à la hauteur de la situation en prenant la 3^e place de la finale du 800 mètres.

RUGBY

Le championnat suisse

Ligue nationale A : CERN - Stade Lausanne 34-4 (14-0) ; International - Hermance 11-10 (4-7) ; Albaladejo - Bâle 19-9 (9-3) ; Nyon - Neuchâtel 0-16 (0-12).

Ligue nationale B : LUC - Berne 31-3 (7-3) ; Zurich - Monthey 24-0 (forfait) ; Ticino - Sporting Genève 12-27 (4-6).

LUTTE

Valaisan champion suisse

Les championnats suisses de lutte, catégorie juniors, se sont déroulés ce week-end à Oberriet (Saint-Gall). Pour le Valais, ces championnats ont donné lieu à quelques résultats relevés puisqu'en catégorie 62 kg le titre est revenu à Eric Pagliotti de Martigny, alors que Jacques Lambiel de Saxon terminait 4^e,

et qu'en catégorie 52 kg la médaille de bronze est devenue la propriété de Claude-Alain Putallaz de Conthey. Nous reviendrons plus en détail sur ces championnats dans notre édition de mardi.

SKI

Leysin. - Fond 30 km : 1. Mario Pesenti (GF 5) 1 h 28'11" ; 2. Jacques Henchoz (Château-d'Ex) 1 h 30'52" ; 3. Henri Haefliger (La Lenk) 1 h 31'04" ; 4. Georges-André Ducommun (La Sagne) 1 h 33'34".

Chamonix. - Championnats nordiques du CISM, course de patrouilles : 1. Finlande I (Kanaerva, Lilljeroos, Pellinen, Vaesaenen) 1 h 13'01" (aucune pénalité de tir) ; 2. Autriche 1 h 14'44" (0) ; 3. Finlande II, 1 h 15'09" (0). - Puis 6. Suisse I (Beat Moor, Henri Beaud, Gaudenz Ambuehl, Kurt Loetscher) 1 h 17'30" (2) ; 9. Suisse II (Mathias Strupler, Léo Draeyer, Roland Mercier, Francis Jacot) 1 h 18'53" (1).


LE TOUR DU MONDE EN 80 IDEES

PAR EXEMPLE : **GONGOURS**

Paris	3 jours dès 199.-
Kenya	8 jours dès 880.-

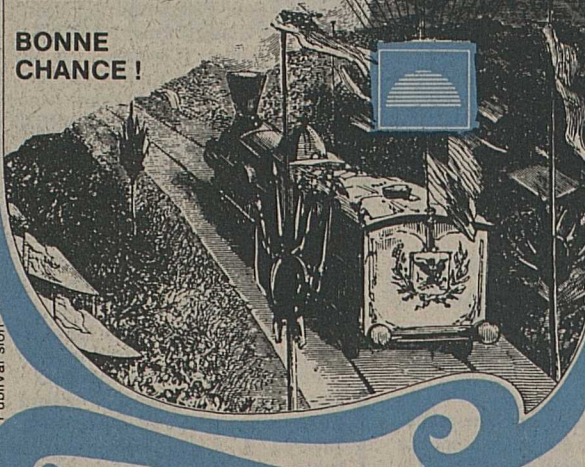
Demandez notre documentation et notre «**PROSPECTUS GONGOURS**» auprès de notre service-voyage à

SION	027/23 14 31
SIERRE	027/55 33 15
MARTIGNY	026/ 2 20 92
MONTHY	025/ 4 23 12



CAISSE D'EPARGNE DU VALAIS

BONNE CHANCE !





Nous cherchons

secrétaire

expérimentée, bonne formation bancaire ou équivalente, connaissances d'allemand et si possible d'anglais.

Nous offrons :

- une occupation variée et intéressante
- un climat de travail agréable
- un salaire adapté aux capacités
- des prestations sociales avancées

Adresser offre écrite avec curriculum vitae au **Crédit Suisse**, service du personnel, agence de Crans-Montana, 3963 Crans ou au **Crédit Suisse**, service du personnel, 1950 Sion. 36-805

Laboratoire d'analyses médicales privé à Lausanne cherche

jeune diplômé(e) d'université

pour direction technique et prospective.

Rémunération en rapport direct avec produit d'activité.

Faire offres sous chiffre PW 900711 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Clinique privée à Lausanne engagerait

une sage-femme

Conditions de travail agréables. Avantages sociaux. Bonne rétribution.

Entrée immédiate ou à convenir.

Prière de faire offres manuscrites sous chiffre PE 900695 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Je cherche

jeune homme

17-18 ans, pour aider à la campagne

Tél. 025/4 37 28
36-425130

Clinique genevoise à Montana-Verma engage **infirmières**

Les offres sont à adresser à la direction de la clinique genevoise Montana-Verma

Café-restaurant de la Croix-Blanche Aigle cherche

sommelière

Débutante acceptée. Bons gains. Nourrie, logée.

Tél. 025/2 24 64
22-120

La Pinte conthey-sanne à Sion cherche

sommelière remplaçante

pour 1/2 jour par semaine. Date d'entrée: 1^{er} avril

Se présenter au café l'après-midi de 14 à 16 heures
143.514.889

Hôtel du Soleil Villars-Chesières cherche

serveuse

(même débutante)

Entrée fin avril. Nourrie, logée.

Tél. 025/3 23 62
22-120

Assistante médicale

cherche place

pour l'automne 1977.

Tél. 025/4 10 68
36-425133

Mise au concours

Le centre scolaire de Crans-Montana met au concours pour l'année scolaire 1977-1978 plusieurs postes de

maître(esse) primaire

maître(esse) cycle orientation

Exigences et prestations légales.

Entrée en fonctions: 29 août 1977.

Les offres de service avec certificats et curriculum vitae sont à adresser à la direction du centre scolaire de Crans-Montana jusqu'au 9 avril 1977. 36-22487



Nous cherchons

un concierge employé auxiliaire

Nous offrons :

- un climat de travail agréable
- un salaire adapté aux capacités
- des prestations sociales avancées

ainsi qu'un

apprenti

Adresser offre écrite avec curriculum vitae au **Crédit Suisse**, service du personnel, agence de Crans-Montana, 3963 Crans. 36-805

Nous cherchons pour toutes les régions de Suisse

agents libres

motorisés, pour la diffusion d'un article pour l'information, nouveau, exclusif et sans concurrence.

Gros gains. Pour tous les secteurs commerciaux, industriels, administratifs, sociaux, etc. Capital nécessaire pour exclusivité et stock: Fr. 5000.-

Faire offres sous chiffre 87-443 à Annonces Suisses SA ASSA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Organisme pour le développement, à Fribourg, cherche

collaboratrice

capable d'assurer la correspondance et les travaux de bureau, ayant le contact facile avec les jeunes.

Date d'entrée à convenir.

Offres sous chiffre 17-22153 à Publicitas, 1701 Fribourg.

Hôtel des Trois-Couronnes, Martigny-Bourg, cherche

sommelières

Entrée à convenir. Congés réguliers plus 2 dimanches par mois.

Tél. 026/2 25 15
36-90130

La Grappe d'Or, Ardon engage pour le 1^{er} avril

sommelière qualifiée

connaissant les deux services

Congés réguliers.

Tél. 027/86 11 01 (lundi excepté)
36-1335

On cherche à engager

serrurier en bâtiment

Tél. 027/23 32 98 (atelier)
027/22 89 10 (privé)
36-22484

Dames ou demoiselles

Désirez-vous travailler à la demi-journée (horaire 7 h. - 13 h. / 13 h. - 20 h. en alternance)?

Nous cherchons pour Sion deux personnes pour le service à la colonne à essence.

Téléphoner au 027/22 12 71
36-2849

On engage

un serrurier

(en carrosserie ou bâtiment) très qualifié.

Faire offres avec prétentions de salaire ou se présenter à :

Carrosserie de la Ruche, F. Haag Ruche 20, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 21 35

28-130172

Nous cherchons

technicien-calculateur

en menuiserie.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Offres avec documents habituels sous ch. P 36-901860 à Publicitas, 1951 Sion.

Nous engageons

réceptionniste-facturiste


Ce poste conviendrait à un jeune employé de commerce s'intéressant à l'automobile ou à un jeune mécanicien connaissant la dactylographie.

Semaine de 5 jours, ambiance agréable, avantages sociaux. Possibilité de gain intéressant.

Faire offre écrite à

Garage Kaspar SA

Rue du Tunnel 20, Sion 36-2849



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

GENDARMERIE GENEVOISE

Les jeunes femmes actives, capables de prendre leurs responsabilités, s'intéressant aux problèmes de la circulation et désireuses de s'engager dans une profession dont l'activité est variée et pleine d'intérêt, peuvent s'inscrire si elles répondent aux conditions suivantes :

AGENTES DE CIRCULATION

- être de nationalité suisse
- avoir une instruction générale suffisante
- être âgée de 19½ ans au minimum et de 27 ans au plus le 2.8.1977
- avoir une bonne santé, mesurer 160 cm au minimum, sans chaussures

Les candidates subiront une visite médicale, ainsi que des examens d'admission.

En cas de succès, elles suivront une école de formation professionnelle (semaine de 5 jours durant l'école).

L'horaire de travail comporte 2½ jours de congé par semaine, des services extérieurs et des travaux de secrétariat et, sauf cas exceptionnels, aucun service de nuit.

La retraite après 30 ans de service.

Délai d'inscription: 15 avril 1977.

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police
Guy FONTANET

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions.

Nom : Prénom :

Adresse :

Localité : No postal :

A retourner au plus vite au **commandant de la gendarmerie, hôtel de police 1211 Genève 8.** 22-2154

Tokio : la délégation helvétique secouée doublement !

Le Japon et la Yougoslavie au commandement du groupe B

Après le premier tiers de la compétition, le Japon et la Norvège se retrouvent en tête du classement des championnats du monde du groupe B, à Tokio. Ces deux équipes possèdent un point d'avance sur les favoris, la RDA et la Pologne, qui ont toutefois disputé un match de moins.

Au cours de la quatrième journée, 10 000 spectateurs massés dans le stade Yoyogi ont suivi le match au sommet entre le Japon et la Norvège, qui s'est achevé sur un résultat nul de 2-2. Auparavant, la Yougoslavie n'avait assuré que dans le dernier tiers-temps une courte victoire sur l'Autriche tandis que la Hongrie créait la surprise en prenant le meilleur sur la Hollande (8-2). Déjà vainqueurs des Autrichiens, les Magyars ont désormais d'excellentes chances de conserver leur place dans cette catégorie de jeu.

Résultats de samedi

Suisse - Pologne 2-5 (1-0, 1-3, 0-2).
RDA - Yougoslavie 7-6 (2-1, 2-1, 3-4).
Japon - Hollande 8-2 (3-1, 1-0, 4-1).

Les résultats de dimanche

Yougoslavie - Autriche 6-4 (1-1, 3-3, 2-0).
Hollande - Hongrie 2-8 (1-4, 0-2, 1-2).
Japon - Norvège 2-2 (0-0, 2-1, 0-1).

CLASSEMENT

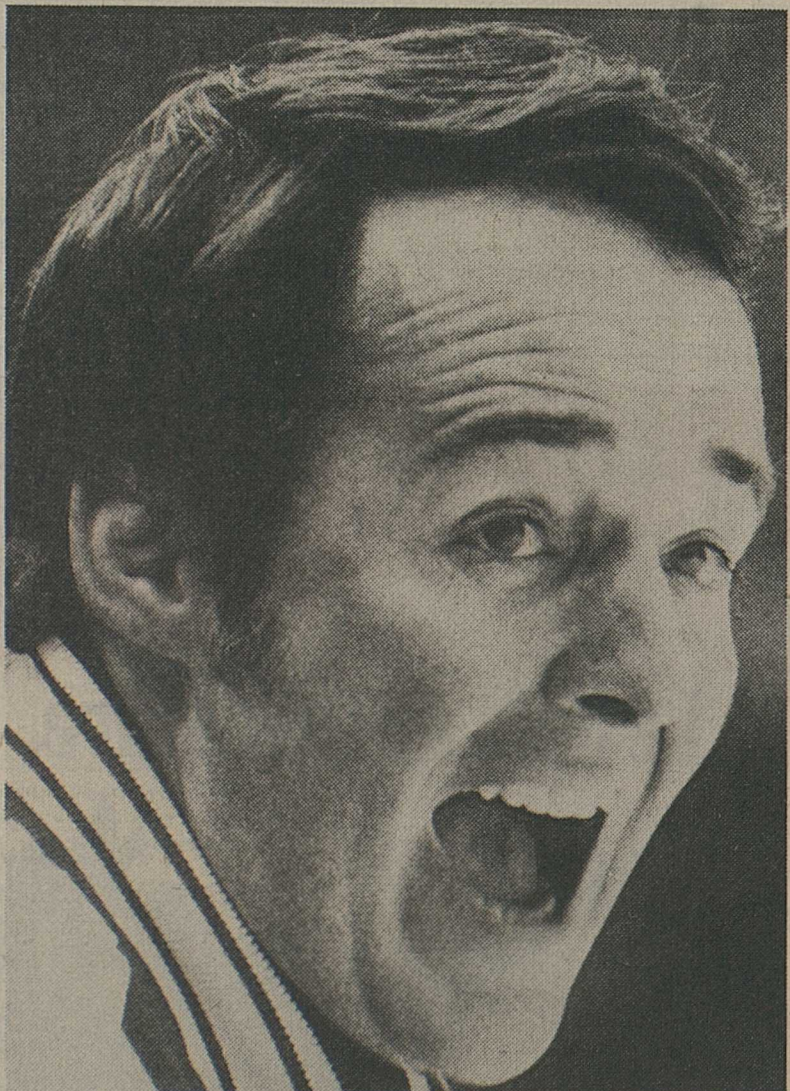
1. Japon	3	2	1	-	15	5
2. Norvège	3	2	1	-	10	7
3. RDA	2	2	-	-	14	7
4. Pologne	2	2	-	-	9	4
5. Hongrie	3	2	-	1	17	11
6. Yougoslavie	3	1	-	2	14	15
7. Suisse	2	-	-	2	5	9
8. Autriche	3	-	-	3	9	20
9. Hollande	3	-	-	3	6	20

Killias a démissionné...

Une bombe a secoué la délégation suisse au championnat du monde de Tokio. Il a été en effet annoncé officiellement que l'entraîneur national Rudolf Killias avait démissionné de son poste peu avant le départ pour le Japon. Son contrat à la tête de l'équipe suisse portait jusqu'au 30 juin de cette année. Des indiscrétions, notamment du président de la Ligue suisse de hockey sur glace, M. François Wollner, ont dévoilé l'affaire au grand jour alors que les joueurs helvétiques sont engagés dans un difficile tournoi mondial.

MM. Wollner et Killias se sont trouvés opposés sur des projets de réorganisation. Il semble que le président de la LSHG n'ait mis au courant certains intéressés que dans l'avion en vol pour le Japon. En ce qui concerne Killias, il aurait donné sa démission avant le départ mais celle-ci n'aurait dû être connue qu'après le retour en Suisse.

Actuellement la ligue suisse de hockey sur glace travaille à un projet qui prévoit à l'avenir de ne plus attribuer le poste de coach national à plein temps. Rudolf Killias, pour sa part, a déjà eu des contacts pour reprendre l'équipe du HC Arosa, récemment promue en ligue nationale A.



Ce sont les joueurs suisses qui restent la bouche ouverte après une telle révélation. Killias (notre photo) et Wollner : une déclaration de guerre...

Suisse - Pologne 2-5 (1-0, 1-3, 0-2)

5000 spectateurs. - Arbitres : Zaalberg (Ho) - Schell (Hon) - Zukamoto (Jap). -

Buts : 10. Lott 1-0. 21. Lott 2-0. 26. Nowinski 2-1. 30. Zietara 2-2. 34. Jobczyk 2-3. 42. Zietara 2-4. 53. Janiszewski 2-5.

Pénalités : 8 x 2, 1 x 5 (Baertschi) et 2 x 10 (Stampfli, Zenhausern) contre la Suisse, 7 x 2 et 1 x 5 (Marcinczak) contre la Pologne.

Suisse : Molina; Hofmann, Wettenschwiler; Zenhausern, Koelliker; Meyer, Luethi; Dubois, Stampfli, Baertschi, Schenk, Lott, Tschiemer; Berger, Soguel, Horisberger.

Pologne : Tkacz (21. Wojtynek); Warzecha, Slowakiewicz; Janiszewski, Krawczyk; Marcinczak, Potz; Zietara, Jaskierski, Chowaniec; Jobczyk, Kokoszka, Zabawa; Nowinski, Wojtczak, Wlodarczyk.

Nouvel étonnement, mais...

Deux matches, deux défaites : l'équipe de Suisse connaît un départ laborieux à Tokio où se déroule le championnat du monde du groupe B. On n'attendait toutefois pas de miracle de sa part lors de ce deuxième affrontement avec la Pologne, formation reléguée du groupe A.

Et pourtant, malgré ce nouveau score déficitaire : 2-5 (1-0, 1-3, 0-2), les joueurs de Rudolf Killias ont de nouveau étonné. Leur comportement sur le plan physique fut remarquable, leur état d'esprit également. L'équipe de Suisse eut besoin de ces arguments pour tenir en respect des Polonais qui battirent tout de même l'URSS lors du dernier tournoi mondial A et qui s'imposèrent face à la Suisse par 10-0 lors de la coupe Spengler 1975.

Comme contre les Norvégiens la veille, les joueurs helvétiques compensèrent leurs lacunes techniques par une grande débâche d'énergie. Celle-ci leur permit de limiter les dégâts. Il faut toutefois ajouter que Molina a fait des prouesses dans les buts. Le gardien tessinois a évolué comme à ses plus beaux jours.



Deuxième match, deuxième défaite pour l'équipe suisse. Et pourtant les deux fois elle avait pris l'avantage en début de rencontre. Ici le Polonais Zietara trompe le gardien Alfio Molina et porte le score à 4-2. A droite Urs Lott arrive trop tard.

L'introduction du jeune Davosien Jacques Soguel à la place de Mattli dans la 3^e ligne a aussi été très satisfaisante. Le Grison n'a nullement été impressionné alors qu'il effectuait, dans des conditions difficiles, ses débuts internationaux.

Incontestablement les Suisses ont joué aussi bien que contre les Norvégiens. Face à une ex-formation du groupe A, il leur a toutefois manqué un peu de vitesse pour déjouer la logique du pronostic. Supérieurs à leurs adversaires, les Polonais ont été accrochés. Ils furent loin de se montrer irrésistibles.

La Suisse menait 2-0...

Pour les Suisses, tout avait bien commencé puisqu'ils menaient en effet 2-0 à la

suite de deux réussites d'Urs Lott. Mais c'était trop beau pour être vrai. La première fois, le Biennois mena à bien un raid solitaire depuis la ligne rouge (10^e minute). Dans le deuxième tiers-temps, il parvint à tromper de nouveau le gardien Tkacz d'un tir de loin décoché en pleine course.

Ce second but fut fatal au portier polonais qui fut remplacé par Wojtynek. Dès cet instant, les joueurs de l'Est empoignèrent le match de façon plus résolue mais, malgré toute leur énergie, il leur fallut dix minutes pour égaliser. Leur pression amena en effet les défenseurs helvétiques à commettre des erreurs fatales. L'égalisation de Zietara, obtenue par un exploit personnel, est survenue alors que les Suisses évoluaient en supériorité numérique.

La deuxième moitié de la rencontre fut

moins passionnante. En raison de la faillite du trio arbitral, elle dégénéra même quelquefois. Les directeurs de jeu ne surent jamais réfréner les ardeurs et sévères à bon escient lors de charges extrêmement violentes.

Les championnats du monde du groupe C

Les championnats du monde du groupe C ont débuté, à Copenhague. Les résultats de la première journée : Italie-Espagne 12-0 (2-0, 5-0, 5-0). Danemark - Grande-Bretagne 9-2 (2-1, 4-0, 3-1). France - Belgique 12-3 (3-1, 3-0, 6-2). - Au repos : Bulgarie.

Ce que vous cherchez peut-être...

BOXE

Coopmann champion d'Europe

Le Belge Jean-Pierre Coopmann est devenu le nouveau champion d'Europe des poids lourds, dont le titre était vacant. A Anvers, Coopmann a en effet battu un ancien tenant du trophée, l'Espagnol Jose-Manuel Ibar Urtain, par jet de l'éponge à la quatrième reprise d'un combat prévu en quinze rounds.

● Philadelphia. - L'Italien Vito Antuofermo, ancien champion du monde des super-welters, qui boxe maintenant dans la catégorie supérieure, a battu l'Américain Eugene « Cyclone » Hart par k.o. au 5^e round.

« Pipino » Cuevas conserve son titre

Le Mexicain Jose « Pipino » Cuevas a conservé son titre de champion du monde des poids welters (version WBA) en battant, à Mexico, l'Argentin Miguel Angel Campaño par k.o. technique au 2^e round.

CURLING

Le championnat suisse

Déjà assurés du titre depuis la veille, les joueurs de Schuls-Tarasp ont terminé sur une défaite les championnats suisses, à Wildhaus. Ils se sont en effet inclinés de manière surprenante face à CG Bâle, sur le score de 5-6. Mais dans ce match qui ne pouvait plus influencer sur le résultat final, les Grisons ont manqué de concentration. Les derniers résultats :

5^e tour : Olten - Bâle Viktoria 5-4. Blauweiss Zurich - Berne Zaehringer 4-7. CG Bâle - Schuls Tarasp 6-5.

Le classement final : 1. Schuls Tarasp (Werner Bundi, Jon Corradin, Marcus Florinetti, Skip Jon Carl Rizzi) 8 p. 2. Berne Zaehringer (Skip Fredy Collioud) 8. 3. CG Bâle (Hansueli Stettler) 4. 4. Blauweiss Zurich (Karl Grossmann) 4. 5. Olten (Adolf Aerni) 4. 6. Bâle Viktoria (Paul Hofer) 2.

HANDBALL

Championnat suisse

Ligue nationale A : BTV Aarau - Zofingue 19-16 (10-8). TV Suhr-Fides Saint-Gall 18-19 (13-6). Amicitia Zurich - Pfadi

Winterthur 14-19 (8-10). BSV Berne - Yellow Winterthur 15-12 (10-4). St. Otmar Saint-Gall - Grasshopper 20-28 (10-14). Le classement (15 matches) : 1. Grasshopper 27. 2. Amicitia 24. 3. St. Otmar 21. 4. Berne 20. 5. Zofingue 14. 6. Pfadi Winterthur 13. 7. Suhr 12. 8. Yellow Winterthur 7. 9. Fides Saint-Gall 7. 10. Aarau 5.

JUDO

Sélection suisse

Pour le match international Espagne-Suisse, le 19 mars à Madrid, les combattants suivants ont été retenus :

Marcel Burkhard (Zurich), Erich Lehmann (Granges), Fritz Breitenmoser (Lausanne), Erwin Scheidegger (Baden), Gerhard Inninger (Granges), Jean-Paul Ding (Sion) et Philippe Montavon (Lausanne).

LUTTE

Les lutteurs suisses réunis à Genève

Les délégués de l'Association fédérale de lutte suisse se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à Genève. Au terme d'une assemblée qui n'a pas posé de problèmes, ils ont pris les trois décisions suivantes :

- Soutien au comité central en ce qui concerne les sanctions prises contre plusieurs membres, parmi lesquels le triple roi de la lutte Rudolf Hunsperger. Les délégués ont estimé que le comité n'avait fait que respecter les statuts et que ses sanctions, si elles étaient impopulaires, n'en étaient pas moins justes.

- Confirmation de l'attribution du titre de membre d'honneur à Henry Devaud, Kehr Kehrli, Hans Hoehener et Max Wiedmer.

- Retrait du titre de membre d'honneur décerné à Fritz Marthaler (Morat). C'est la première fois dans l'histoire de l'association qu'une telle décision est prise. Par son attitude et ses déclarations, Fritz Marthaler a souvent été à l'encontre des décisions prises par l'association et son comité central.

MARCHE

Succès pour Hugi

C'est à Penthaz que la compétition a repris pour les marcheurs romands. Sur un

critérium de 15 km René Hugi, de Court, a obtenu un joli succès devant le Valaisain Silvestre Marclay, de Monthey.

Résultats : 1. R. Hugi, Court, 1 h. 17'24". 2. S. Marclay, Monthey, 1 h. 19'05". 3. M. Vallotton, Genève, 1 h. 21'02"; puis : 5. J.-M. Métrailler, Monthey, 1 h. 23'34". 9. A. Rouiller, Monthey, 1 h. 27'23". 22 participants au départ.

PATINAGE DE VITESSE

Deux records du monde

Deux records du monde ont été battus à Medeo, lors de la première journée de la coupe d'URSS. L'Américain Eric Heiden a en effet réussi 1'14"47 sur 1000 mètres (ancien record 1'15"70 par le Soviétique Koulikov) tandis que le Soviétique Serge Martchouk était crédité de 7'00"11 aux 5000 mètres (ancien record 7'02"38 par le Hollandais Pieter Klein).

RINKHOCKEY

La Suisse troisième à Londres

L'équipe suisse a pris la troisième place du tournoi de la TransEuropa-Cup disputé à Londres. Derrière la RFA et la Hollande, qui disputaient la finale.

Elle a battu l'Angleterre par 7-2, la Belgique par 3-2, la France par 5-4 et elle s'est inclinée devant la Hollande (0-1) et la RFA (2-3).



LUTTE

Eric Pagliotti (Martigny) champion suisse

Aux championnats suisses juniors de lutte libre, qui réunissaient 72 concurrents à Oberriet, les titres ont été attribués comme suit :

Jusqu'à 48 kg : Georg Bitschnauer (Jona). - 52 kg : Erwin Muehlemaier (Willisau). - 57 kg : Pierre Conrad (Valeyres). - 62 kg : Eric Pagliotti (Martigny). - 68 kg : Marino Gaechter (Oberriet). - 74 kg : Christian Rohner (Grabs). - 82 kg : Heinz Lengacher (Olten). - 90 kg : Edi Weber (Bâle). - 100 kg : Niklaus Furger (Bâle). - Plus de 100 kg : Laurent Cherbuin (Valeyres).

Basketball: Martigny réalise une victoire capitale

Ligue A

Neuchâtel - Federale	56-147
Lugano - Nyon	120- 93
Pully - Viganello	85-101
Pregassona - Fribourg	85- 98
Vevey - Renens	105- 78
Sion - Lémania	94- 98

Classement :

1. Federale	17	16	0	1	1873-1451	32
2. Fribourg	17	15	0	2	1771-1496	30
3. Lugano	17	14	0	3	1826-1483	28
4. Viganello	17	14	0	3	1826-1593	28
5. Vevey	17	9	1	7	1637-1499	19
6. Pully	17	8	0	9	1636-1410	16
7. Pregass.	17	6	1	10	1524-1539	13
8. Lémania	17	5	2	10	1597-1604	12
9. Sion	17	5	1	11	1561-1699	11
10. Renens	17	4	0	13	1463-1674	8
11. Nyon	17	3	1	13	1510-1594	7
12. Neuchâtel	17	0	0	17	907-1979	0

Journée sans histoire en première division : les positions restent inchangées en tête du classement puisque les quatre leaders se sont imposés sans peine.

A Neuchâtel, Federale a tenu à faire évoluer ses meilleurs joueurs par respect pour l'adversaire et pour le public ; Johnson s'est à nouveau distingué en inscrivant 47 points pour ses couleurs !

FRIBOURG ACCROCHÉ

Olympic avait peut-être sous-estimé Pregassona privé de Gerlach (rentré aux Etats-Unis pour se soigner et que l'on ne reverra certainement plus en Suisse) ; jouant avec un courage admirable, les Tessinois dirigèrent les opérations pendant 28 minutes. L'entrée de Dominique Currat en seconde période fut déterminante : le Fribourgeois porta un coup fatal à ses adversaires par une série de réussites à mi-distance.

Et, après avoir pris pour la première fois l'avantage sur le score de 69-71, les visiteurs creusèrent l'écart en fin de match, en profitant de la fatigue des Tessinois. Ceux-ci ont pourtant laissé une excellente impression, montrant qu'ils avaient bien réagi face à la malchance.

L'autre partie disputée dans la capitale tessinoise a permis au SP Lugano de remporter une victoire aisée. Privés de leur entraîneur Traub, les Vaudois

n'avaient pas grand chose à espérer de ce déplacement. Grâce au fantastique Garner (49 points), Nyon résista pourtant une mi-temps (10 points d'écart seulement). Par la suite, Lugano fit nettement la différence grâce surtout à Sanford, impérial sous les panneaux.

VIGANELLO : PLUS FACILE QUE PRÉVU

A Pully, Viganello a remporté le duel qui l'opposait à son futur adversaire en coupe. Fultz fut le grand homme de la rencontre, réalisant 44 points et neutralisant complètement Moine ; le jeune Vaudois, qui avait pris une part importante au succès de son équipe à Sion, dut cette fois se contenter d'inscrire trois points !

A Vevey enfin, Renens a concédé une large défaite dans un derby particulièrement décevant. Mais peut-on reprocher aux Rennanais de ne pas pouvoir rivaliser avec les meilleurs lorsque l'on connaît tous les malheurs du club ? Après l'Américain Wilson, c'est au tour du distributeur Boillat de se retrouver avec un bras dans le plâtre...

Ligue B

Sportive - Saint-Paul	94-101
Jonction - Bellinzona	89- 84
Vernier - City Fribourg	85- 70
Uni Bâle - Champel	81- 85
Martigny - Lausanne	69- 58

Classement :

1. Jonction	17	16	0	1	1525-1263	32
2. Sportive	17	14	0	3	1373-1326	28
3. Stade Fr.	16	13	0	3	1473-1185	26
4. St.-Paul	16	9	0	7	1384-1369	18
5. Vernier	17	9	0	8	1325-1313	18
6. Bellinz.	16	7	0	9	1313-1286	14
7. Uni Bâle	17	7	0	10	1464-1569	14
8. Martigny	16	6	0	10	1246-1242	12
9. Champel	16	6	0	10	1208-1281	12
10. City	17	5	0	12	1411-1524	10
11. Lausanne	16	4	0	12	1227-1395	8

Trois événements importants ont marqué cette journée de championnat. En tête du classement, Sportive a dû s'incliner devant son rival local Saint-Paul. Voilà qui place Jonction (difficile vainqueur de Bellinzona emmené par un Moore auteur de 41 points) dans une position privilégiée : une des deux premières places ne devrait pas échapper

aux Genevois.

Dans la lutte contre la relégation, Martigny et Champel ont remporté deux

points qui les éloignent de la zone dangereuse.

Avec quatre points d'avance sur Lau-

sanne à cinq journées de la fin, leur position semble solide et leur place en ligue B définitivement assurée. meg

Sion - Lémania Morges 94-98 (55-51)

SION : Cavin (8), J.-P. Mabillard (12), Métral (9), E. Seiler (6), D. Mabillard, Calpini, Schroeter (8), Berger (29), Saffle (22). 22 fautes personnelles ; deux joueurs éliminés pour 5 fautes : Saffle (32*) et Métral (40*). Coups-francs : 10-14. Tirs en action : 42 réussis pour 77 essais (54%).

LÉMANIA : Charlet (6), Kresovic (32), Schmidt (16), Wyder, Gallagher (24), Diaz (14), Rossier (6).

20 fautes personnelles ; un joueur éliminé pour 5 fautes : Charlet (40*). Coups-francs : 12-14. Tirs en action : 43 réussis pour 69 essais (64%).

Notes : salle Barbara : 600 spectateurs. Arbitres : MM. Alberti et D'Illario.

Un match ne se gagne pas seulement à la force du poignet, mais aussi avec de l'intelligence : pour avoir oublié cette vérité élémentaire, les Sédunois ont perdu deux points à leur portée. Sion commit deux graves erreurs qui furent autant de cadeaux pour Lémania ; et les Vaudois ne se firent pas prier pour en profiter, tout surpris de tant de complaisance de la part de leurs adversaires.

UN CHANGEMENT PAS APPROPRIÉ

Après 18 minutes de jeu, Sion menait avec une confortable avance (53-41) qui illustrait bien les forces en présence. Surpris par la défense de zone valaisanne, Lémania eut beaucoup de peine à développer son jeu. L'entraîneur Gallagher surtout connut une première mi-temps difficile : il ne réussit que trois paniers au cours des vingt minutes initiales et il n'arriva jamais à neutraliser un Saffle particulièrement en verve (20 points au cours de la première période).

Du côté sédunois, J.-P. Mabillard se montra brillant, dominant nettement Rossier que Lémania rappela bientôt sur le banc au profit de Schmidt. En fait, seul Kresovic parvenait à prendre régulièrement en défaut la défense sédunoise grâce à son adresse.

Les douze points d'avance étaient nullement usurpés. C'est alors que Sion demanda



Trois hommes à la lutte sous le panier sédunois : Jean-Paul Mabillard (6), John Berger (14) et le Vaudois Schmidt. Photo NF

MARTIGNY - LAUSANNE SPORTS 69-58 (36-30)

MARTIGNY : Michellod (7), Pointet (2), Yergen (6), Uldry (3), Gilliéron (11), Giroud (10), Walker (30).

LAUSANNE : Rey, Bosset (11), Davis (39), Pottier (2), Guntert (2), Blanc (2), Favre (2).

Sortis pour 5 fautes : Rey, Blanc et Guntert.

Martigny a très certainement sauvé sa place en LNB en remportant la victoire samedi soir face à Lausanne-Sports. L'enjeu de cette rencontre était de taille, si bien que le jeu s'en est fortement ressenti. Certes quand les 2 points valent de l'or, peu importe la manière.

Les premiers à avoir souffert de la nervosité sont sans aucun doute les Lausannois. Après 10 minutes déjà, les 2 pivots comptaient 4 fautes personnelles. Dès cet instant, le handicap fut important pour les Vaudois qui se faisaient régulièrement surpasser au rebond par un Giroud très en verve, ainsi que par Walker ou Gilliéron. Mais Lausanne pouvait compter surtout sur Davis qui, lui, ne perdit jamais son sang-froid et qui, avec une régularité marginale, inscrivit tous ses tirs.

Cette adresse diabolique a longtemps inquiété la défense valaisanne car l'on sentait bien qu'à lui seul ce diable de petit homme pouvait gagner le match. Heu-

reusement que Pointet et Gilliéron le maîtrisèrent par instants et que la fatigue diminua sa réussite en fin de match.

Du côté valaisan, la nervosité ne s'installa que plus tard. En première mi-temps tout se passa pour le mieux. Mis à part Walker qui n'avait pas son adresse habituelle chaque joueur donna le maximum de lui-même. B. Michellod fut à nouveau très bon à la distribution ainsi que Uldry qui fit sa rentrée aux instants critiques. Mais la grande surprise de la soirée est venue de Giroud qui marque un très net retour en forme. Pendant près de 30 minutes il fit en quelque sorte la loi sous les deux paniers. Il accomplit aussi un gros travail de distribution depuis la ligne des coups-francs. Gilliéron fit lui aussi une bonne partie ; plus discret il se signala surtout par son opportunisme et par son jeu défensif. Seule ombre dans le tableau, la petite partie de Yergen qui ne fut que rarement dans le coup. Mais avouons-le, le service militaire n'est pas le meilleur endroit pour s'entraîner.

Le moment le plus palpitant du match se situa en début de deuxième mi-temps. Après trois minutes Lausanne-Sports perd Blanc puis 15 secondes plus tard Rey. Martigny mène alors 43-32.

Il semblait alors que la cause était entendue. Mais surprise après 9 minutes le score avait passé à 50-46. Martigny gaspillait horriblement des occasions en or et perdait lentement la tête. Pendant ce temps les Vaudois reprenaient confiance et remontaient le score. Il fallut attendre la sortie de Guntert à la 13^e pour voir Martigny reprendre 10 points d'avance. Les conserver se fit avec une grande difficulté, d'autant plus que les aînés que son Walker ou Yergen tombaient dans les mêmes erreurs que les plus jeunes.

Finalement, même si le match ne fut pas excellent, même si l'arbitrage fut quelque peu tendancieux à en devenir flagrant, le BBCM a gagné et c'est cela l'important. Grâce à ces 2 points, Martigny distance Lausanne-Sports de 4 points. Une seule victoire pourrait assurer aux hommes de Walker une nouvelle saison en LNB. A comparer les deux équipes, il est en tout cas très net que le BBCM possède une plus grande relève et un meilleur avenir que ces Lausannois qui se font chaque année plus lourds et moins bons basketteurs. Quel est l'avenir d'une équipe d'anciens soutenue par un très fort Américain ? On se le demande...

MB

un changement. On s'attendait au retour de J.-P. Mabillard qui était allé se reposer sur le banc. Mais ce fut son frère Dominique qui fit son entrée à la place de Métral. Ce changement coupa net l'élan des Sédunois. Alors qu'il manquait peu de chose pour que Lémania soit terrassé par les Valaisans, ceux-ci eurent le tort de croire trop vite à la victoire en introduisant deux remplaçants ; les joueurs locaux accumulèrent alors les erreurs ; et, en une minute, Lémania inscrivit huit points ! Après avoir passé très près du ko, Lémania se relevait...

LA SORTIE DE SAFFLE

Ce retour juste avant la pause allait s'avérer précieux sur le plan psychologique. Les Sédunois se mirent soudain à douter, abandonnant leur défense de zone pour une individuelle ; les Vaudois n'en demandaient pas tant : ils marquèrent 20 points en sept minutes, pour renverser complètement la situation. Du côté de Lémania, Kresovic vint museler Saffle, laissant le marquage de Berger à Gallagher.

Le Yougoslave de Lémania tenta alors de pénétrer dans la défense sédunoise pour la contraindre à commettre des fautes ; et Saffle se laissa prendre au piège. Puni deux

fois en l'espace de 15 secondes, il dut regagner le banc alors qu'il restait 8'47 à jouer. Sentant la nervosité de son compatriote, Gallagher était venu « taquiner » Saffle sous le panier : ce dernier répliqua à la provocation et bouscula Gallagher venu chercher habilement une faute.

Ce manque de sang-froid et d'intelligence de la part de Saffle (trop fréquent malheureusement...) enleva toute chance de retour aux Sédunois. Dès ce moment, Lémania s'appliqua à tourner la balle dans ses rangs pour placer un homme dans une situation favorable : à ce jeu, Diaz et Schmidt firent merveille, et les Vaudois prirent 12 points d'avance (84-96), résistant ensuite au retour de Sion emmené par Cavin.

Les Vaudois surent profiter de la nervosité des Sédunois qui eurent le tort de s'en prendre aux arbitres. Même si ceux-ci commirent quelques erreurs, il serait trop facile de rejeter sur l'arbitrage les fautes commises par les Sédunois. Des Sédunois qui se montrèrent de mauvais perdants en fin de rencontre, alors qu'ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes : ils offrirent trop de cadeaux (20 balles perdues !) à leurs adversaires pour aspirer à une victoire nullement volée par Lémania. meg

Marlboro.

Le goût de l'aventure.